

Observatoire de la Famille Gardoise 2025

**Enquête sur les modes de gardes des
enfants de 0 à 3 ans**



Union Départementale des
Associations Familiales
du Gard

ÉDITO

L'édition 2025 de cette étude est bien plus qu'un simple rapport : c'est une photographie vivante et accessible du quotidien des familles gardoises. Réalisée par l'Observatoire de la famille du Gard, cette enquête se veut claire, visuelle et proche de chacun.

Notre ambition ? Mettre en lumière les besoins réels des familles, en particulier autour des enfants de 0 à 3 ans, et identifier toutes les offres d'accueil qui leur sont destinées. Parce qu'accompagner les premiers pas d'un enfant, c'est aussi soutenir les parents dans leur parcours de vie, leurs choix, leurs projets.

Au fil des pages, vous découvrirez des données concrètes, des retours de terrain, des témoignages et des chiffres clés. La structure du rapport s'organise autour de thématiques essentielles : la démographie familiale, les aides financières, les solutions d'accueil existantes, et bien sûr, les attentes exprimées par les familles elles-mêmes.

À travers cette démarche, nous souhaitons offrir une vision complète et humaine de la réalité familiale dans notre département. Ce travail a été conçu pour appuyer les politiques publiques, affiner nos orientations, mais surtout pour écouter et comprendre.

Merci à toutes les familles qui ont pris le temps de partager leur vécu. Ce rapport, c'est aussi le vôtre.

Table des matières

Edito	2
Les objectifs	6
La méthodologie de l'enquête	10
Echantillonnage = un taux de retour 5 %	10
La population d'études	10
La constitution de l'échantillon	10
Le retour des questionnaires	11
Représentativité et redressement	11
Traitement statistique	12
Analyse des questionnaires	12
Analyse qualitative	12
Déclarations CNIL	12
Recueil de données démographiques et de données sur l'offre d'accueil collectif et individuel	13
Caractéristiques de la population du Gard	15
La typologie des familles	15
Moins de jeunes enfants dans le Gard : -8 % en 6 ans (2016-2022)	15
Depuis 2011, la France compte 360 000 enfants de moins de 3 ans en moins	16
48 % des familles du Gard ont des enfants (1+)	17
32 % de familles monoparentales avec enfants dans le Gard	17
Données économiques et socioculturelles	19
Taux de pauvreté de 20 % dans le Gard	19
Un taux de chômage de 9,6 % dans le Gard	19
Inégalités de niveau de diplôme dans les principales villes du Gard	21
Le taux d'emploi des femmes a augmenté de 15 points entre 1975 et 2024	22
Les hommes en situation monoparentale : 20 % de temps plein en plus que les femmes	23
La situation familiale pour les familles avec les enfants moins de 3 ans dans le Gard en 2025	24
Plus de 90 % des personnes de référence avec enfant moins de 3 ans sont en emploi	25
L'offre d'accueil	27
60,3 places pour 100 enfants : le taux de couverture progresse légèrement en 2022 en France ...	27
50 places d'accueil pour 100 enfants dans le Gard	27
56 % des enfants sont gardés par leurs parents	28
1 398 enfants couverts par la prestation PreParE	28
En 5 ans, l'offre d'accueil dans le Gard a augmenté de 25 %	29
52,5 % : un taux de couverture inférieur à la moyenne nationale dans le Gard	30
171 crèches collectives en 2022 : une hausse significative depuis 2015	31

Une baisse de 19 % du nombre d'assistants maternels	31
Analyse des réponses au questionnaire	33
Les caractéristiques de l'échantillon des familles avec enfants de moins de 3 ans	33
Vivez-vous seul(e) ou en couple ?	33
Combien d'enfants à charge avez-vous ?	34
6% des familles ont deux enfants de moins de 3 ans	34
Répartition des enfants par tranche d'âge	35
Niveau d'études	35
Niveau catégorie socio-professionnelle	36
Lieu de vie	37
L'accueil des enfants de moins de 3 ans	38
De moins en moins d'enfants gardés principalement par leurs parents	38
Le choix de faire garder son enfant dépend de la taille de famille et du niveau de la vie	39
63 % des enfants de Ganges-Le Vigan sont accueillis par une assistante maternelle	40
L'assistance maternelle agréée : la principale solution d'accueil formel	41
Âge de scolarisation des enfants de moins de 3 ans	42
55% des familles utilisent un mode d'accueil complémentaire	42
Modes de garde complémentaires	43
Les besoins des familles	44
Une majorité d'enfants gardés 4 ou 5 jours : un besoin constant des familles	44
Entre 30 et 40 heures de garde : la majorité des besoins	45
Moins de recours au mode d'accueil durant l'été pour certaines familles	46
Adaptation des modes de garde : entre facilité et difficultés	47
14 % des familles ont souvent besoin d'un accueil aux horaires atypiques	48
77 % des familles bénéficient d'un mode de garde à moins de 15 minutes de leur domicile	49
Ganges-Le-Vigan : 30% des familles à 15-30 minutes du lieu d'accueil	49
L'évaluation des modes d'accueil	50
42 % des familles choisissent le mode de garde en fonction de la proximité du domicile	50
66 % des familles sont satisfaites des solutions d'accueil pour leurs enfants	50
La satisfaction des familles a doublé en neuf ans : 66 % se déclarent très satisfaites en 2025	51
Des professionnels très appréciés 72 % de satisfaction, mais un accès aux places encore difficile 42 % d'insatisfaction	52
L'assistante maternelle reste le mode d'accueil idéal pour près d'un tiers des familles	53
Les difficultés des familles	54
52 % des familles rencontrent des difficultés pour organiser l'accueil de leurs enfants	54
55 % des familles signalent un manque de places en crèche comme principale difficulté	55
36 % des familles rencontrent des difficultés pour organiser la garde	56
L'information des familles	57
35 % des familles découvrent les modes d'accueil par le bouche-à-oreille	57

28 % des familles connaissent très bien les dispositifs d'accueil de leur commune	58
72 % des familles jugent l'accès aux informations sur les solutions d'accueil facile	58
52 % des familles ne connaissent pas le Relais Petite Enfance le plus proche	59
84 % des familles se déclarent satisfaites des services du Relais Petite Enfance	60
32 % des assistantes maternelles fréquentent un Relais Petite Enfance selon les familles.....	61
Connaissance limitée des dispositifs liés aux assistantes maternelles	61
Un soutien parental renforcé : +11 points pour le "très important"	62
58 % des parents attendent avant tout des conseils et de l'écoute.....	63
92 % des familles ne connaissent pas les dispositifs d'AEPE	64
Conclusion et Perspectives Stratégiques.....	65
Orientations Stratégiques	65
Difficultés	66
Table des matières des graphiques	67
Annexe 1 : Tableaux et données	69
Annexe 2 : Questionnaire	82

LES OBJECTIFS

En 2022, le département du Gard comptait 21 461 enfants de moins de 3 ans, soit environ 3 % de la population départementale.

Plusieurs types d'accueil sont proposés aux familles, représentant 11 534 places disponibles pour les enfants de moins de 3 ans. Cela correspond à un taux de couverture de seulement 52,5 %.

Même si l'offre progresse, elle reste inférieure à la moyenne nationale et sa répartition géographique est inégale, avec une concentration marquée dans les zones urbaines, notamment sur le territoire de Nîmes Métropole.

Cette étude vise à mieux comprendre comment les familles organisent la garde de leurs jeunes enfants et quels modes d'accueil elles mobilisent. Elle s'intéresse également à la situation professionnelle des parents et aux difficultés rencontrées par les familles, afin d'identifier leurs besoins concrets.

Des facteurs tels que le niveau de revenu, l'emploi des parents, le temps disponible, le niveau d'études ou encore la composition familiale influencent directement le choix du mode de garde et la qualité de vie des familles.

Grâce à l'analyse des réponses au questionnaire et aux données croisées, cette étude permet de dresser un portrait typologique clair des familles du territoire et de mieux cerner leurs besoins en matière d'accueil du jeune enfant.

Chiffres clés

GARD

764 010

habitants en 2022

+3%
d'augmentation
2016-2022

104 230

de familles avec les enfants
en 2022

21 461

le nombre des enfants
de moins de 3 ans
en 2022

32%

le taux de familles
monoparentales en 2022
le taux national 25 %

20 %

le niveau de pauvreté en 2021
la moyenne nationale
14 %

9,6 %

le taux de chômage en 2025
le taux national 7,2 %

+ 27 %

le nombre de
crèches collectives
2015 - 2022

-26 %

le nombre d'agrément
d'assistants maternels
2015 - 2022

Questionnaire 2025

GARD



594

5 %

de taux de retour au
questionnaire

+ 19 %

pour l'accueil individuel
(2016-2025)

-23 %

pour l'accueil par les
parents (2016-2025)

+ 5 %

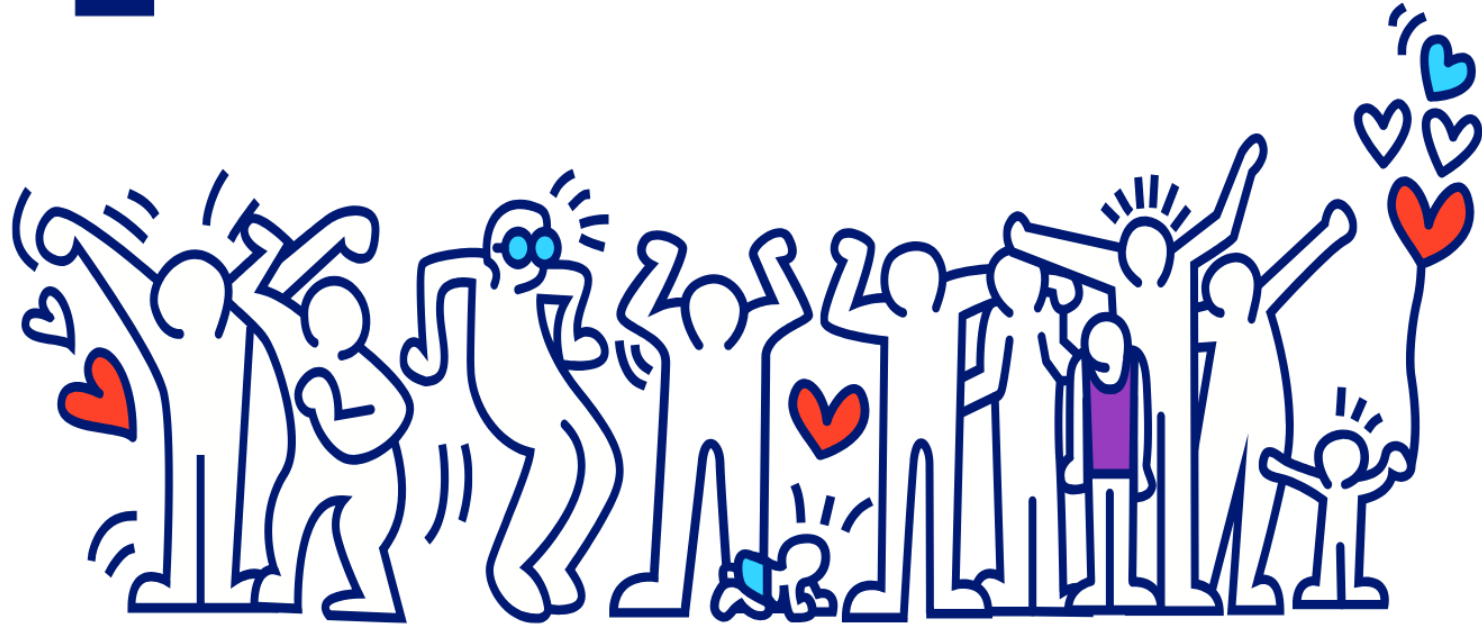
pour l'accueil collectif
(2016-2025)

55 %

utilisent un accueil
complémentaire

+ 33 %

de familles satisfaites
des solutions d'accueil
(2016-2022)



LA METHODOLOGIE DE L'ENQUETE

01

LA METHODOLOGIE DE L'ENQUETE

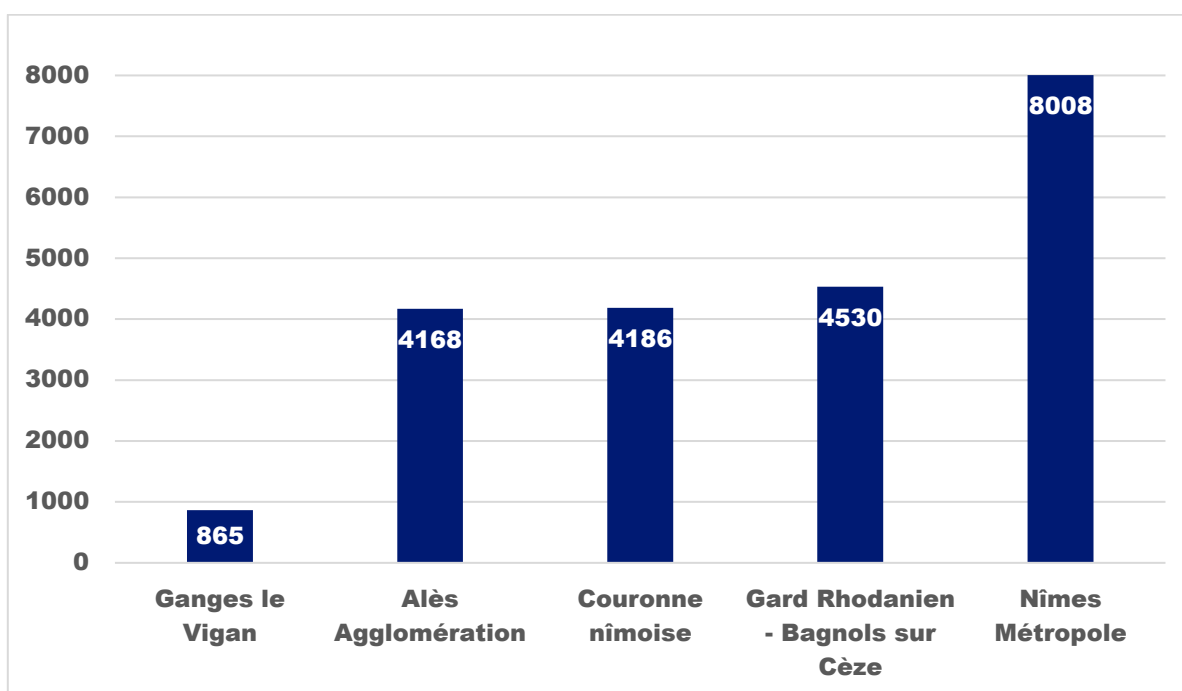
ECHANTILLONNAGE = UN TAUX DE RETOUR 5 %

LA POPULATION D'ETUDES

L'enquête a été réalisée auprès des familles du Gard ayant des enfants de moins de 3 ans.

D'après l'INSEE, le département du Gard a compté 21 757 enfants de moins de 3 ans en 2020. Le nombre d'enfants de moins de 3 ans s'élevait à 21 461 en 2022. On observe une forte concentration dans la région de Nîmes Métropole, qui en dénombrait 8 008 en 2020. À titre de comparaison, la zone du Vigan en comptait 865 à la même période.

Répartition des enfants de moins de 3 ans par bassin de vie



Source : Insee, RP2021 exploitation complémentaire

LA CONSTITUTION DE L'ECHANTILLON

10 000 familles allocataires de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) du Gard et 3 000 familles relevant de la Mutualité Sociale Agricole (MSA) du Languedoc, toutes avec au moins un enfant de moins de 3 ans, ont été sélectionnées aléatoirement pour constituer l'échantillon théorique de l'étude.

Les critères nécessaires :

L'âge des enfants	Famille avec enfants moins de 3 ans
Le bassin d'emploi	Nîmes Métropole Alès agglomération Couronne nîmoise Bagnols sur Cèze Ganges le Vigan
La situation familiale	Famille traditionnelle Famille monoparentale Famille recomposée
Le nombre des enfants à charge pour les familles	1 enfant 2 enfants 3 enfant 4 enfant et +
Catégorie socioprofessionnelle	Agriculteurs exploitants Artisans, commerçants, chefs d'entreprise Cadres et professions intellectuelles supérieures Professions intermédiaires Employés Ouvriers Retraités Autres personnes sans activité professionnelle

LE RETOUR DES QUESTIONNAIRES

Un questionnaire en ligne a été envoyé par mail aux familles sélectionnées par la CAF et la MSA, conformément aux règles de la Commission Nationale Informatique et Libertés (CNIL). Sur les 13 000 questionnaires diffusés, 594 ont été retournés, soit un taux de réponse de 5 %.

Ce taux relativement faible doit être pris en compte dans l'analyse, notamment en ce qui concerne la marge d'erreur et la prudence dans l'interprétation des résultats.

REPRESENTATIVITE ET REDRESSEMENT

Une première lecture des résultats a permis d'évaluer la représentativité de l'échantillon final au regard des principaux critères retenus. Il apparaît toutefois que l'échantillon n'est pas entièrement représentatif de l'ensemble des allocataires CAF et MSA ayant un enfant de moins de 3 ans. On observe en particulier une sous-représentation des familles monoparentales ainsi que des foyers ayant un niveau de vie plus faible.

Ces écarts doivent être pris en compte dans l'interprétation des résultats et limitent la possibilité d'extrapoler pleinement les données à l'ensemble de la population concernée.

TRAITEMENT STATISTIQUE

Avant l'analyse des questionnaires, des données de cadrage ont été rassemblées afin de contextualiser les résultats et d'apprécier les évolutions observées.

Ces données portent notamment sur la démographie départementale (naissances, nombre de jeunes enfants...) à partir du recensement INSEE 2022, ainsi que sur l'offre d'accueil individuel et collectif, à partir des données fournies par la CAF.

ANALYSE DES QUESTIONNAIRES

Traitement des non-réponses

L'analyse statistique a été réalisée à partir des répondants effectifs à chaque question, sans intégrer les non-réponses dans le calcul des pourcentages.

Lorsque le taux de non-réponse dépasse 30 %, la question est écartée de l'analyse afin de garantir la fiabilité des résultats.

Méthodes d'analyse

L'exploitation statistique s'est déroulée en deux temps :

- Tris à plat, pour obtenir une vision d'ensemble des réponses.
- Tris croisés, associés à des tests du Khi², afin d'identifier d'éventuelles différences significatives entre catégories de répondants.

Cependant, la taille limitée de l'échantillon n'a pas permis de croiser certaines variables.

Les tris croisés générant des effectifs théoriques inférieurs à 5 n'ont pas été retenus, car ils ne garantissaient pas la robustesse des résultats.

ANALYSE QUALITATIVE

De nombreux commentaires ont été laissés en fin de questionnaire. Certains ont été intégrés au rapport afin d'illustrer, préciser ou nuancer les résultats statistiques.

DECLARATIONS CNIL

La démarche de l'Observatoire de la Famille s'inscrit dans l'ensemble des principes requis par la Commission Nationale Informatique et Libertés (CNIL). La réponse des personnes sollicitées dans ce cadre reste facultative. De plus, l'Observatoire demeure le seul destinataire des données recueillies, et en garantit l'anonymat et la confidentialité.

RECUEIL DE DONNEES DEMOGRAPHIQUES ET DE DONNEES SUR L'OFFRE D'ACCUEIL COLLECTIF ET INDIVIDUEL

Afin d'établir un diagnostic précis de l'offre d'accueil de la petite enfance sur le territoire du Gard, et d'évaluer la représentativité de l'enquête menée auprès des familles, ce rapport s'appuie sur une triangulation de données officielles issues des institutions nationales et locales de référence.

Quantification et analyse de l'offre d'accueil

La quantification de l'offre d'accueil, qu'elle soit collective ou individuelle, est principalement assurée par les données de la Caisse Nationale des Allocations Familiales (CNAF). Le rapport mobilise spécifiquement les statistiques issues de la base de données sur l'Offre d'Accueil de la Petite Enfance (ODAS), fournissant un état des lieux précis des capacités d'accueil (nombre d'établissements, de places et d'assistantes maternelles agréées) ventilées par commune. Ces informations sont complétées par les bilans d'activité de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) du Gard concernant l'attribution des prestations liées à la petite enfance (PAJE, CMG), permettant une analyse de l'aide financière apportée aux familles.

De manière complémentaire, les études de la Direction de la Recherche, des Études, de l'Évaluation et des Statistiques (DREES) enrichissent l'analyse en fournissant des indicateurs sur les modes de garde effectivement utilisés par les familles. Les publications thématiques de la DREES, notamment celles portant sur « L'accueil des jeunes enfants », permettent de situer le département du Gard dans son contexte régional et national. Le suivi des données administratives de la Protection Maternelle et Infantile (PMI), en particulier le Répertoire des Établissements d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE), est également mobilisé pour le suivi des agréments et des capacités d'accueil autorisées.

Contexte démographique et socio-économique

Pour contextualiser l'étude et analyser les besoins des familles, le rapport exploite les données démographiques et socio-économiques de l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (INSEE). Les données les plus récentes du Recensement de la population sont utilisées pour déterminer la population totale, la répartition par âge, et surtout, pour quantifier la population cible des enfants de moins de 3 ans sur le territoire.

Par ailleurs, l'analyse du fichier localisé social et fiscal (Filosofi) permet d'établir le profil socio-économique des ménages gardois, notamment en termes de niveau de vie et de revenus disponibles. Ces éléments sont essentiels pour comprendre les facteurs qui influencent les choix de modes de garde des familles. Enfin, les statistiques sur l'emploi et la démographie des entreprises de l'INSEE contribuent à dresser un tableau complet du contexte socio-économique départemental.

CARACTÉRISTIQUES DE LA POPULATION DU GARD

02

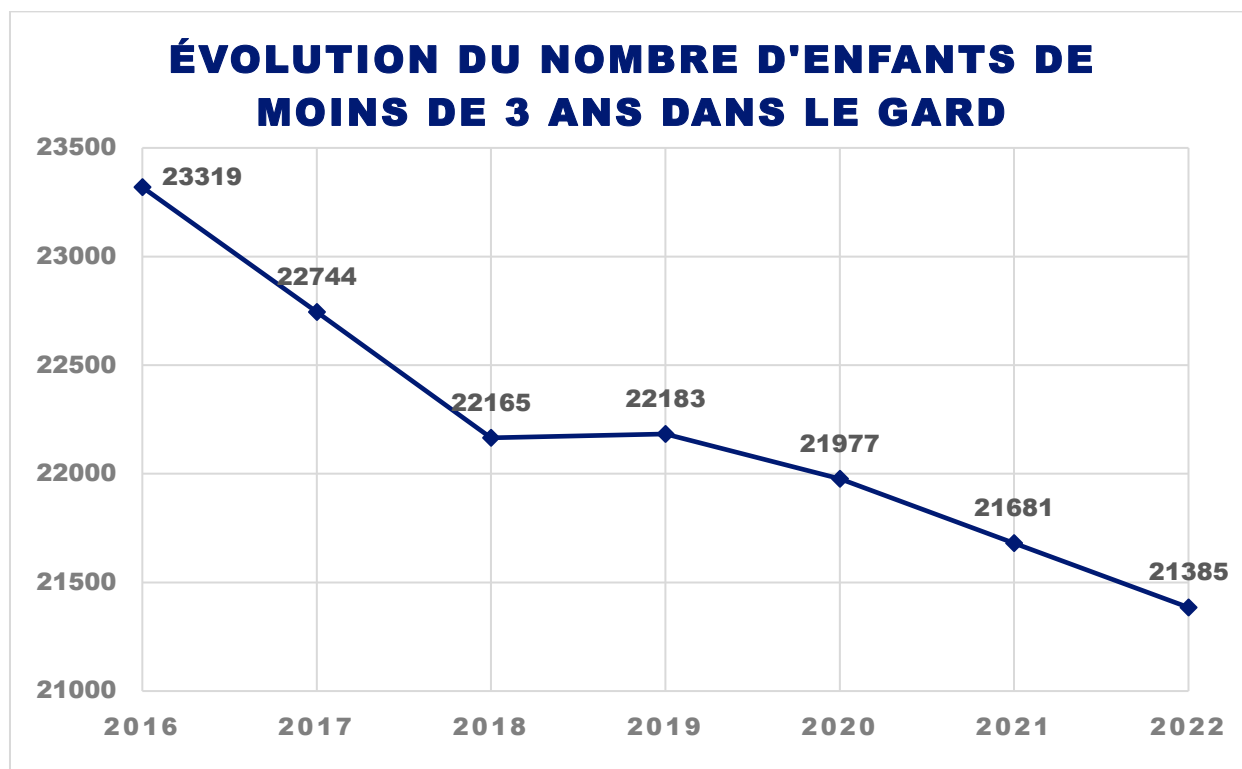


CARACTERISTIQUES DE LA POPULATION DU GARD

LA TYPOLOGIE DES FAMILLES

MOINS DE JEUNES ENFANTS DANS LE GARD : -8 % EN 6 ANS (2016–2022)

Entre 2016 et 2022, le département du Gard a enregistré une diminution de 8 % de sa population d'enfants de moins de 3 ans. Cette baisse s'inscrit dans une tendance démographique plus large observée au niveau national, caractérisée par une diminution des naissances et un vieillissement progressif de la population. Ce recul peut aussi indiquer une évolution des besoins des familles, notamment en matière d'accueil des jeunes enfants. Les modalités de garde doivent ainsi être réévaluées et adaptées pour répondre à ces transformations, tant en termes de capacité que de flexibilité des services proposés.



Source : Insee - RP 2016/RP2017/RP2018/RP2019/ RP2021/ RP2022 exploitation principale

POP1B - Population par sexe et âge

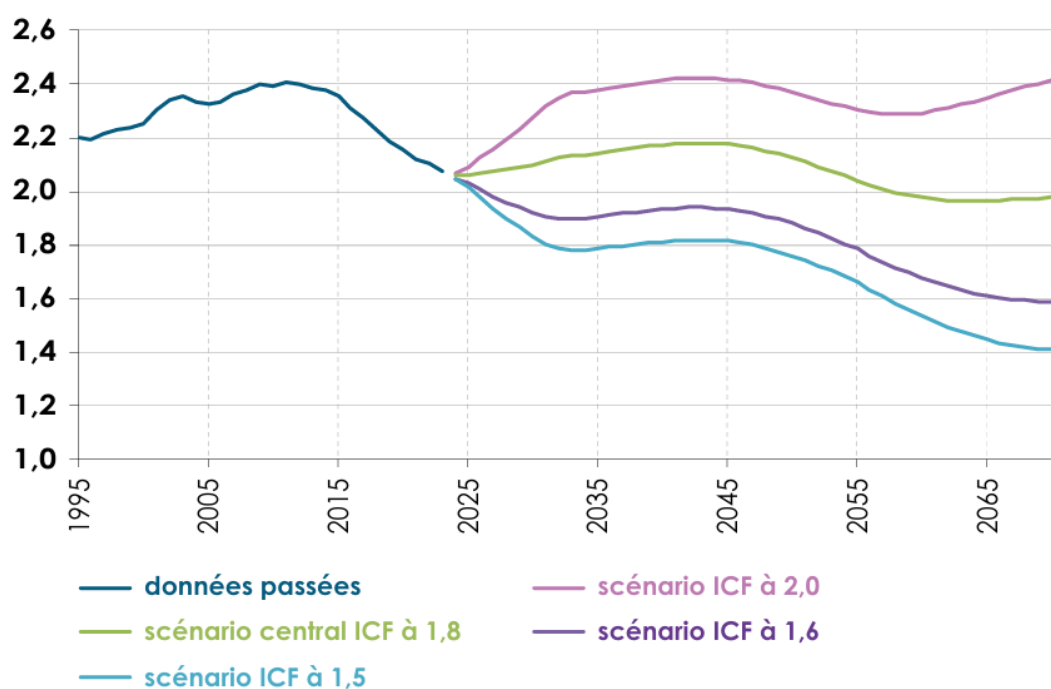
DEPUIS 2011, LA FRANCE COMPTE 360 000 ENFANTS DE MOINS DE 3 ANS EN MOINS

Au 1er janvier 2023, on dénombrait environ 2,1 millions d'enfants de moins de 3 ans en France. Depuis 2011, hors Mayotte, ce chiffre a baissé de 360 000, soit une diminution de 17 %.

D'après le scénario central des projections de population de l'Insee, qui suppose un indice de fécondité stable à 1,8 enfant par femme (niveau observé en 2022), le nombre d'enfants de moins de 3 ans resterait relativement stable jusqu'en 2070, oscillant entre 2,0 et 2,2 millions.

Cependant, d'autres scénarios montrent des variations plus marquées. Selon les hypothèses les plus basses ou les plus hautes, le nombre d'enfants de moins de 3 ans pourrait chuter à 1,4 million ou grimper jusqu'à 2,4 millions d'ici 2070, selon que l'indice de fécondité baisse à 1,5 ou augmente à 2,0 enfants par femme.

NOMBRE ET PROJECTIONS D'ENFANTS DE 3 ANS (EN MILLIONS)



ICF : indicateur conjoncturel de fécondité.

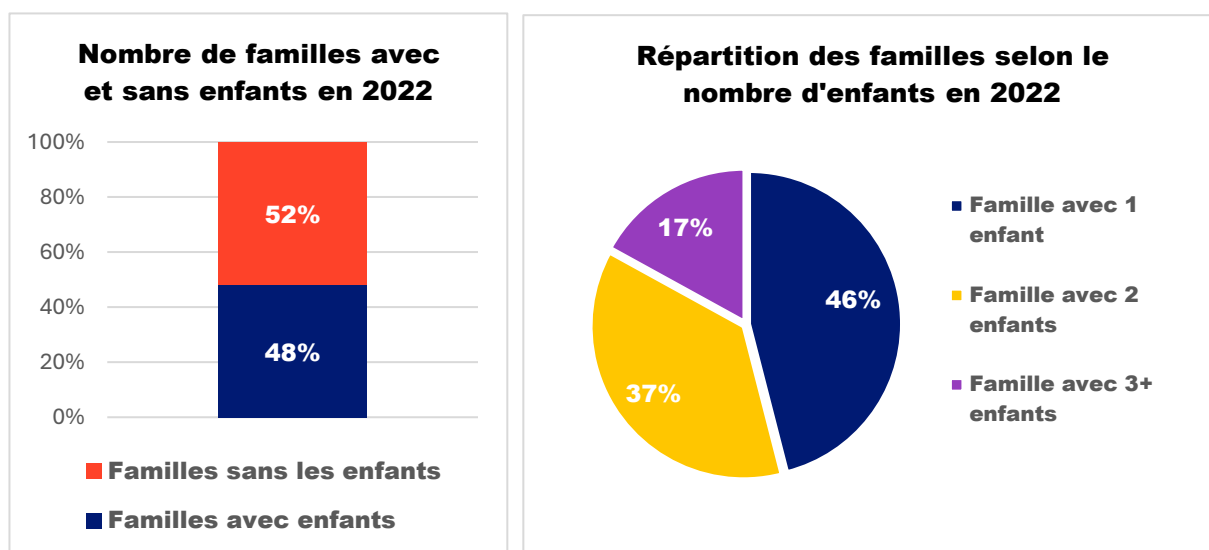
Source : Insee - statistiques de l'état civil (Résultats provisoires de 2021 à 2023), puis projections de population 2021-2070.

Champ : France hors Mayotte jusqu'en 2013, France depuis 2014.

Lecture : au 1^{er} janvier 2023, la France compte 2,1 millions d'enfants âgés de moins de 3 ans.

Source: Observatoire national de la petite enfance: L'accueil des jeunes enfants - édition 2023

48 % DES FAMILLES DU GARD ONT DES ENFANTS (1+)



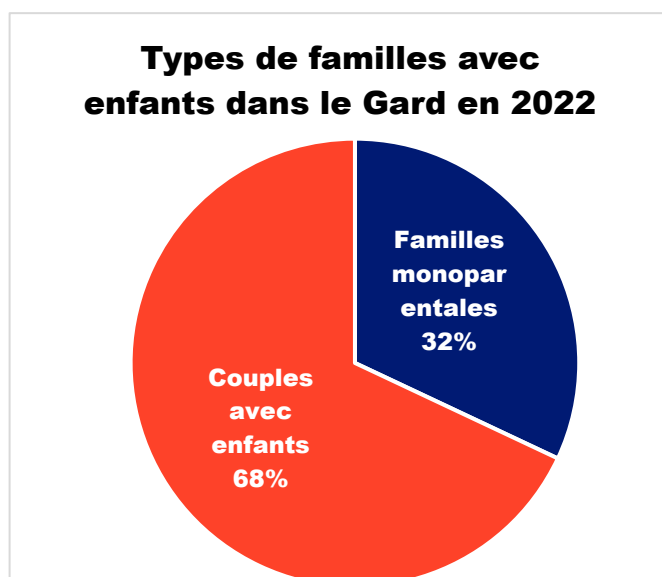
Source : Insee, RP2022 exploitation principale, géographie au 01/01/2025.

En 2022, le département du Gard comptait 217 090 familles. Parmi elles, 48 % (soit 104 230 familles) vivaient avec au moins un enfant de moins de 25 ans, tandis que 52 % (soit 112 860 familles) n'avaient pas d'enfants à charge.

On observe une prédominance marquée des familles avec un seul enfant, 46 %. Cette situation soulève une question importante : en France, les allocations familiales ne sont versées qu'à partir de deux enfants à charge. Ainsi, une large part des familles – pourtant confrontées à des contraintes économiques similaires – ne bénéficie d'aucune aide spécifique, ce qui peut freiner leur développement familial.

Un peu plus d'un tiers des familles ont deux enfants (37 %), tandis que près d'une famille sur six en compte trois enfants ou plus (17 %).

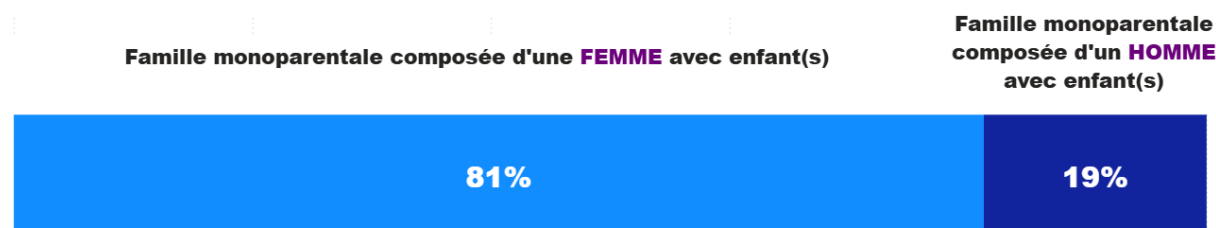
32 % DE FAMILLES MONOPARENTALES AVEC ENFANTS DANS LE GARD



Si l'on se concentre uniquement sur les familles avec enfants, la proportion de familles monoparentales atteint 32 %, soit près d'un tiers, alors que le taux national est de 25 %.

Source : Insee, RP2022 exploitation principale, géographie au 01/01/2025

Par ailleurs, ces familles sont majoritairement composées d'une femme seule avec enfant(s), dans 81 % des cas, contre seulement 19 % de familles monoparentales composées d'un homme.



Source : Insee, RP2022 exploitation principale, géographie au 01/01/2025

Nombre d'enfants par âge et type de famille en 2022 dans le Gard

Type de famille	Enfant < 3 ans	
Couple avec enfant(s)	18097	100%
Couples avec uniquement enfant(s) du couple	16133	89%
Couples avec au moins un enfant d'un seul des deux membres du couple	1963	11%
Famille monoparentale	3365	100%
Famille monoparentale composée d'un homme avec enfant(s)	361	11%
Famille monoparentale composée d'une femme avec enfant(s)	3004	89%
Ensemble	21461	

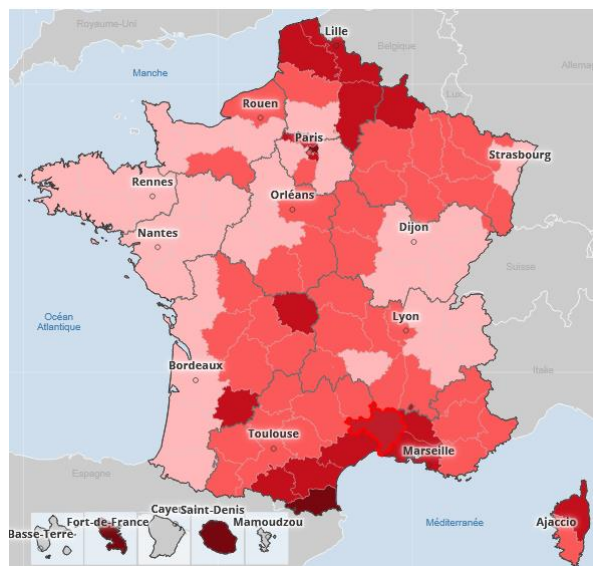
Source : Insee, RP2022 exploitation complémentaire, géographie au 01/01/2025.

Pour mieux comprendre la réalité familiale derrière ces chiffres, on peut observer la répartition des enfants selon leur âge et le type de famille dans le Gard. En 2022, on compte 21 461 enfants de moins de 3 ans dans le département. La grande majorité vit au sein de couples avec enfant(s) (18 097 enfants), dont 89 % dans des couples n'ayant que des enfants communs et 11 % dans des familles recomposées. Les familles monoparentales regroupent 3 365 enfants de moins de 3 ans ; elles sont très majoritairement constituées d'une femme seule avec enfant(s) (89 %), tandis que les familles monoparentales composées d'un homme ne représentent que 11 %. Ces données confirment le poids important des familles monoparentales dans le Gard, et la forte féminisation de ces situations.

DONNEES ECONOMIQUES ET SOCIOPROFESSIONNELLES

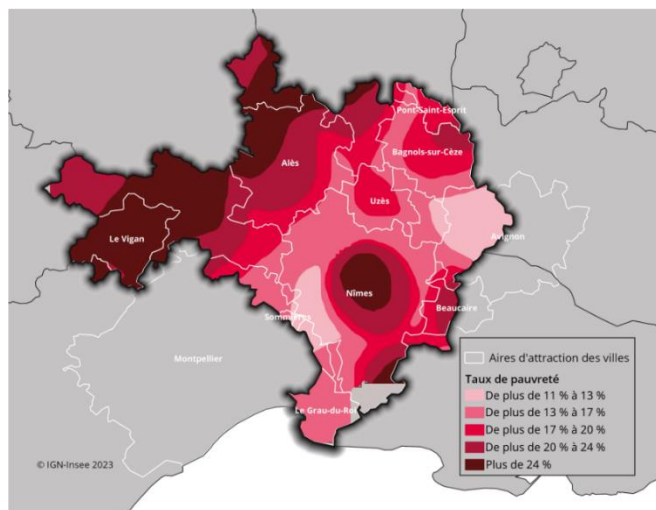
TAUX DE PAUVRETE DE 20 % DANS LE GARD

TAUX DE PAUVRETE EN FRANCE, 2021 (%)



Source : Insee, Fichier localisé social et fiscal 2021 (Filosophi)

TAUX DE PAUVRETE DANS LE GARD, 2020(%)



Source : Insee, Fichier localisé social et fiscal 2020 (Filosophi)

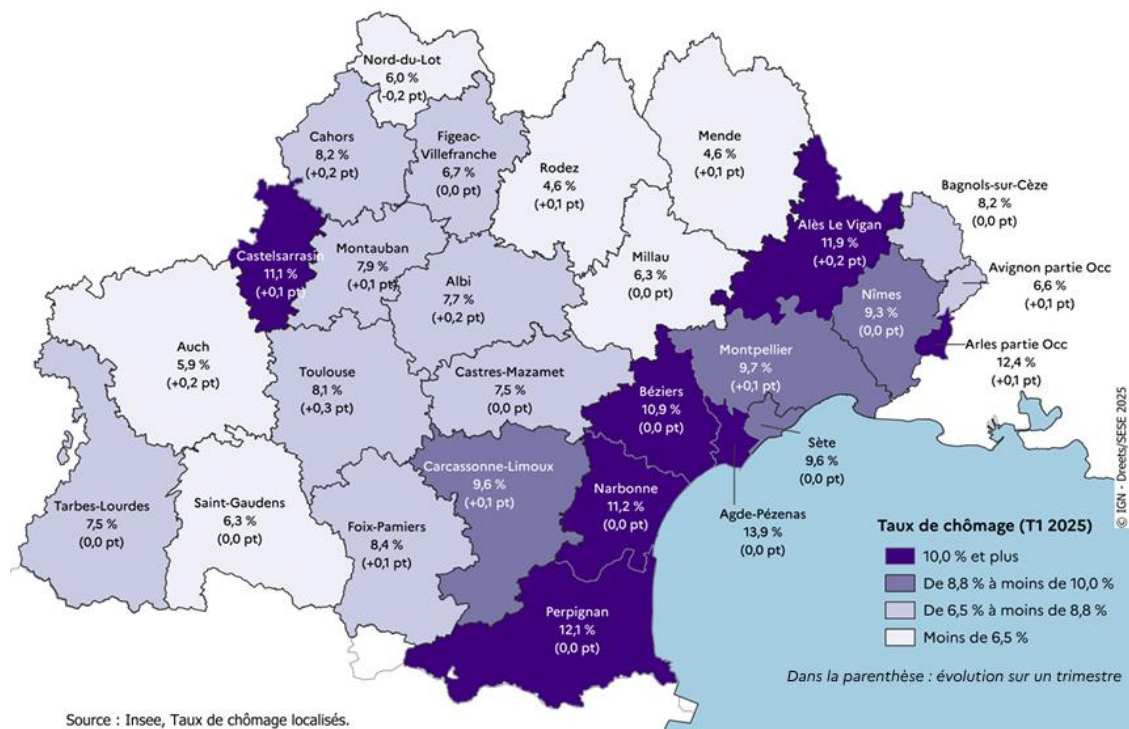
Dans le Gard, le taux de pauvreté s'élève à 20 %, ce qui est assez élevé par rapport au niveau national, qui se situe autour de 14 %.

On remarque nettement les communes où la pauvreté est plus présente par rapport à celles où elle l'est moins. Le Vigan et Nîmes affichent des taux de pauvreté supérieurs à 24 %, ce qui est très élevé comparé à la moyenne nationale, qui est d'environ 14 %.

UN TAUX DE CHOMAGE DE 9,6 % DANS LE GARD

Au premier trimestre 2025, le département du Gard enregistre un taux de chômage de 9,6 %, un niveau qui reste supérieur à la moyenne nationale (7,2 %) et à celle de la région Occitanie (8,8 %). Cette situation reflète des difficultés structurelles persistantes sur le marché du travail local, notamment dans certaines zones d'emploi comme Alès, plus touchées par le chômage de longue durée ou la désindustrialisation. Des disparités régionales à prendre en compte dans les politiques publiques, notamment en matière d'insertion professionnelle, de formation et de développement économique local, pour mieux adapter les réponses aux besoins spécifiques du territoire.

TAUX DE CHOMAGE LOCALISÉ DANS LES ZONES D'EMPLOI D'OCCITANIE AU 1^{ER} TRIMESTRE 2025

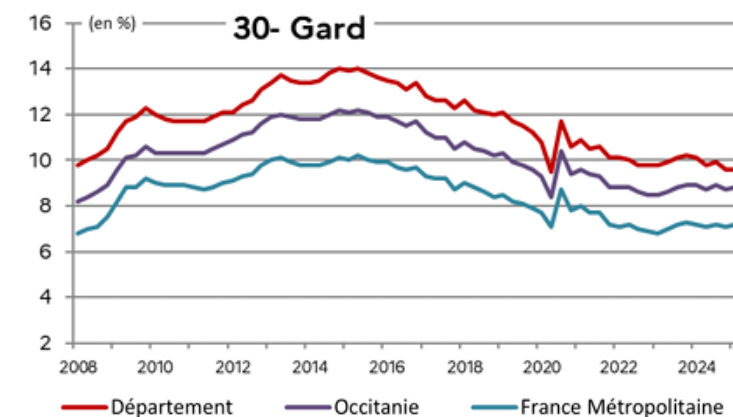


Source : Insee, Taux de chômage localisés.

Source : Note sur les taux de chômage localisés du 1er trimestre 2025 - Occitanie DREETS

ÉVOLUTION DU TAUX DE CHOMAGE DANS LE GARD DEPUIS 2008

Depuis 2008, le chômage dans le Gard a connu plusieurs changements. Il a augmenté fortement entre 2014 et 2016, puis a fortement grimpé en 2020, à cause de la crise du COVID-19. Ces dernières années, la situation s'est un peu stabilisée. Même si, le chômage reste plus élevé que dans le reste de la France ou de la région Occitanie.



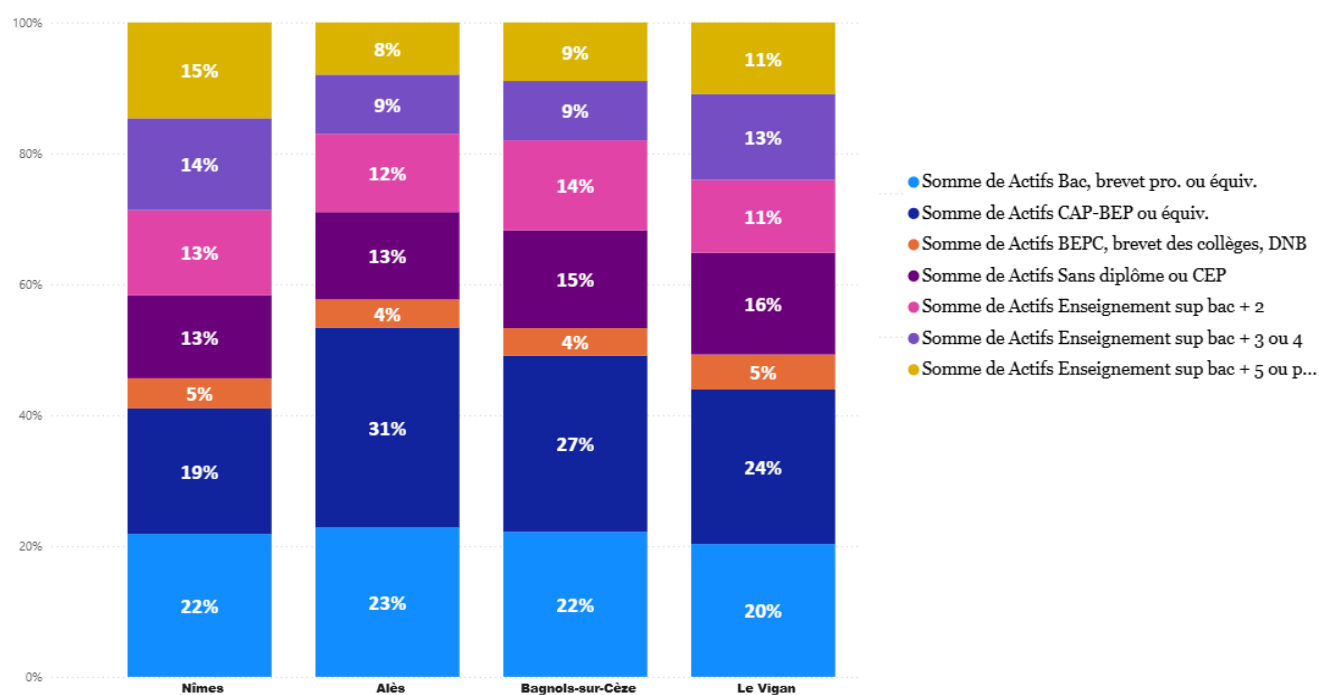
Source : Note sur les taux de chômage localisés du 1er trimestre 2025 - Occitanie DREETS

INEGALITES DE NIVEAU DE DIPLOME DANS LES PRINCIPALES VILLES DU GARD

On remarque que Nîmes reste une ville où la part des actifs titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur est particulièrement élevée, atteignant 42 %. En comparaison, à Alès, cette part est de seulement 29 %. Concernant la proportion d'actifs sans diplôme, Nîmes et Alès affichent un taux identique de 13 %. Cette situation est plus favorable que dans d'autres villes de taille intermédiaire du Gard, comme Bagnols-sur-Cèze (15 %) et Le Vigan (16 %).

À l'échelle nationale, environ 37 % des actifs possèdent un diplôme de l'enseignement supérieur, tandis que 18 % n'ont aucun diplôme. Ainsi, Nîmes se situe au-dessus de la moyenne française pour les diplômes supérieurs, tandis que les autres villes présentent des profils en retrait, avec un taux de non-diplômés bien supérieur à la moyenne nationale.

NIVEAU DE DIPLOME DES ACTIFS EN 2022

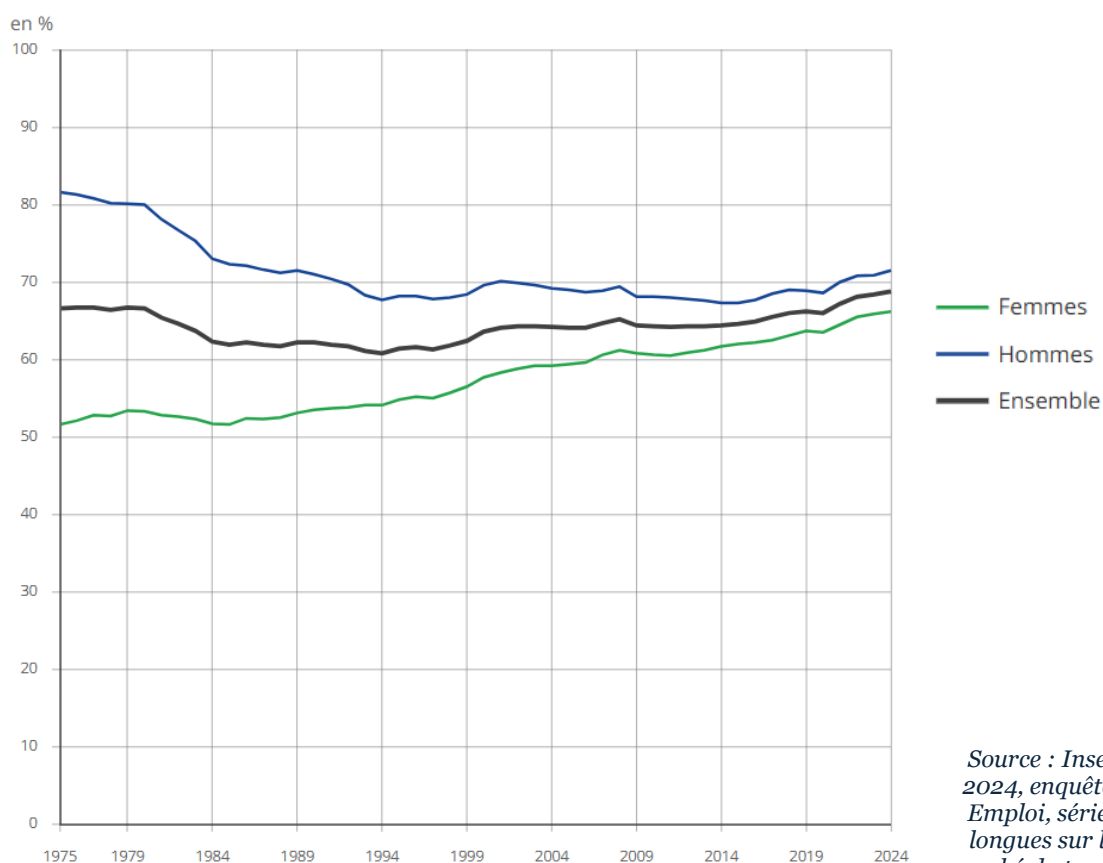


Source : Insee, Recensement de la population 2022

LE TAUX D'EMPLOI DES FEMMES A AUGMENTE DE 15 POINTS ENTRE 1975 ET 2024

On observe une nette progression de l'emploi féminin au cours des 50 dernières années, avec un taux d'emploi des femmes atteignant 66,2 % en 2024, contre 71,5 % pour les hommes. L'écart entre les sexes s'est donc fortement réduit, traduisant une évolution importante dans la place des femmes sur le marché du travail. Cette évolution a aussi un impact sur l'organisation familiale, notamment en ce qui concerne la garde des jeunes enfants. Dans de plus en plus de foyers, les deux parents travaillent, ce qui limite le temps disponible pour s'occuper des enfants à la maison et crée un besoin croissant de solutions d'accueil adaptées.

TAUX D'EMPLOI SELON LE SEXE



Source : Insee
2024, enquêtes
Emploi, séries
longues sur le
marché du travail.

LES HOMMES EN SITUATION MONOPARENTALE : 20 % DE TEMPS PLEIN EN PLUS QUE LES FEMMES

En 2022, en France, la présence d'enfants influence fortement l'emploi, surtout chez les mères. Dans les couples avec enfants, leur taux d'emploi passe de 75 % avec un seul enfant à 50 % lorsqu'il y en a trois ou plus.

Par ailleurs, une différence marquée s'observe dans le type d'emploi exercé. Les hommes sont majoritairement en emploi à temps plein, tandis que les femmes, notamment mères de jeunes enfants, sont surreprésentées dans les temps partiels, souvent subis.

Chez les familles monoparentales, cette différence est particulièrement visible : 27 % des mères élèvent seules leurs enfants en travaillant à temps partiel, contre seulement 7 % des pères dans la même situation.

L'âge des enfants joue également un rôle important. Dans les familles avec un enfant de moins de 3 ans, seulement 59 % des mères en situation monoparentale sont en emploi, contre 78 % lorsqu'il s'agit d'un enfant de plus de 3 ans. Cela souligne l'impact des premières années de l'enfant sur l'accès à l'emploi, en particulier dans les structures monoparentales.

TAUX D'ACTIVITE, TAUX D'EMPLOI ET PART DE TEMPS PARTIEL DES MERES ET DES PERES SELON LE TYPE DE LE NOMBRE D'ENFANTS MINEURS EN 2022 EN FRANCE (EN %)

Types de famille et nombre d'enfants mineurs	Mères			Pères		
	Taux d'activité	Taux d'emploi	Part de temps partiel*	Taux d'activité	Taux d'emploi	Part de temps partiel*
Couple avec enfant	82	78	28	94	90	5
1 enfant âgé de moins de 3 ans	81	75	25	96	90	3
2 enfants, dont un âgé de moins de 3 ans	77	73	37	95	91	5
3 enfants ou plus, dont un âgé de moins de 3 ans	55	50	///	92	85	///
1 enfant âgé de 3 ans ou plus	88	83	24	93	89	5
2 enfants, âgés de 3 ans ou plus	88	84	28	96	93	4
3 enfants ou plus, âgés de 3 ans ou plus	70	66	37	92	87	6
Famille monoparentale	80	71	27	90	85	7
1 enfant âgé de moins de 3 ans	72	59	24	///	///	///
2 enfants, dont un âgé de moins de 3 ans	46	37	45	///	///	///
1 enfant âgé de 3 ans ou plus	86	78	25	89	84	7
2 enfants, âgés de 3 ans ou plus	78	69	29	92	88	5
Ensemble	82	77	28	94	90	5

* Parmi les personnes ayant un emploi. /// non significatif.

Source : Insee - enquête Emploi 2022.

Champ : France hors Mayotte, mères et pères en couple ou en famille monoparentale avec enfant(s) mineur(s) et vivant en logement ordinaire.

Lecture : 78 % des mères vivant en couple ont un emploi. Parmi elles, 28 % travaillent à temps partiel.

Source : Observatoire national de la petite enfance : L'accueil des jeunes enfants - édition 2023

LA SITUATION FAMILIALE POUR LES FAMILLES AVEC LES ENFANTS MOINS DE 3 ANS DANS LE GARD EN 2025

Sur le plan de l'activité professionnelle, la majorité des couples (58 %) sont composés de deux parents en emploi. Toutefois, dans 28 % des cas, seul l'homme travaille, et dans 5 % seule la femme occupe un emploi. Enfin, 9 % des couples sont sans emploi. Ces différences de situations familiales et professionnelles influencent directement l'organisation de la garde des jeunes enfants dans le département.

Nombre d'enfants par âge et type de famille en 2022 dans le Gard

Type de famille	Moins de 3 ans	
Famille monoparentale	3365	100%
Famille monoparentale composée d'un homme actif ayant un emploi	230	7%
Famille monoparentale composée d'un homme sans emploi	131	4%
Famille monoparentale composée d'une femme active ayant un emploi	1076	32%
Famille monoparentale composée d'une femme sans emploi	1928	57%
Couple	18096	100%
Couple avec enfant(s) composé de deux actifs ayant un emploi	10448	58%
Couple avec enfant(s) composé d'un seul homme actif ayant un emploi	5110	28%
Couple avec enfant(s) composé d'une seule femme active ayant un emploi	919	5%
Couple avec enfant(s) dont aucun des deux membres n'est actif ayant un emploi	1619	9%
Ensemble	21461	

Source : Insee, RP2022 exploitation complémentaire, géographie au 01/01/2025.

PLUS DE 90 % DES PERSONNES DE REFERENCE AVEC ENFANT MOINS DE 3 ANS SONT EN EMPLOI

En 2022, les personnes de référence¹ des familles ayant des enfants de moins de 3 ans sont très majoritairement actives, notamment parmi les ouvriers et les professions intermédiaires.

L'analyse montre que ces deux groupes socioprofessionnels regroupent ensemble près de 48,6 % des familles ayant des enfants de moins de 3 ans.

Le détail par catégorie de métiers montre une forte représentation des ouvriers qualifiés, des professions intermédiaires administratives et commerciales, des agents de maîtrise, des techniciens, des employés, ainsi que des professionnels de santé et du travail social, qui composent une grande part des familles avec enfants de moins de 3 ans.

ENFANTS DES FAMILLES PAR AGE ET STATUT SOCIOPROFESSIONNEL DE LA PERSONNE DE REFERENCE DE LA FAMILLE EN 2022 DANS LE GARD

Groupe socioprofessionnel	Enfants < 3 ans	
Agriculteurs exploitants	261	1%
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	1983	9%
Cadres et professions intellectuelles supérieures	2332	11%
Professions intermédiaires	5041	23%
Employés	4520	21%
Ouvriers	5384	25%
Retraités	44	0%
Autres personnes sans activité professionnelle	1897	9%
Ensemble	21461	100%

Source : Insee, RP2022 exploitation complémentaire, géographie au 01/01/2025.

¹ Personne de référence : membre désigné selon des critères hiérarchiques (activité, présence d'un conjoint, âge) pour représenter la famille dans les statistiques. Depuis 2016, la désignation ne dépend plus du sexe mais de la situation professionnelle et de l'âge

L'OFFRE D'ACCUEIL

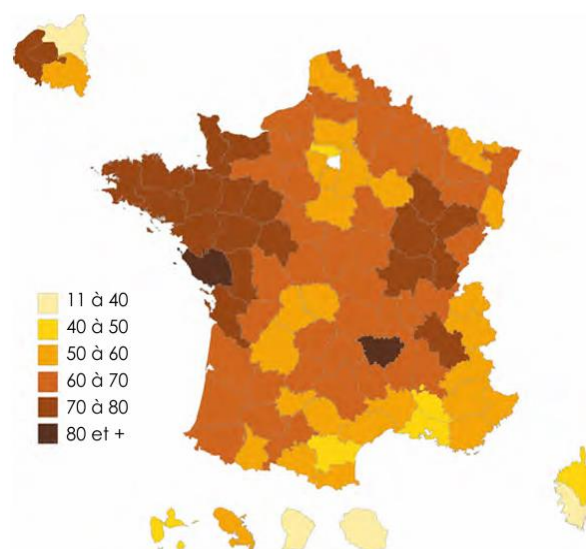
04



L'OFFRE D'ACCUEIL

60,3 PLACES POUR 100 ENFANTS : LE TAUX DE COUVERTURE PROGRESSE LEGEREMENT EN 2022 EN FRANCE

TAUX DE COUVERTURE DES ENFANTS DE MOINS DE 3 ANS PAR UNE OFFRE D'ACCUEIL FORMEL, EN 2022 PAR DEPARTEMENT (EN %)



Sources : Onape - Cnaf (EquEAJE, Allstat FR6), CCMSA, Drees (enquête PMI), MENESR-Depp, Insee, Irceim et Urssaf Caisse Nationale.
Champ : France, hors Mayotte.

En 2022, en France, on comptait 60,3 places d'accueil formel² pour 100 enfants de moins de 3 ans.

Ce taux est en légère hausse (+0,9 point) par rapport à 2021. Cette progression s'explique principalement par la baisse du nombre d'enfants de moins de 3 ans (-26 800) et par une augmentation de 18,2 % des places en micro-crèches financées par la PAJE (prestation d'accueil du jeune enfant) entre 2021 et 2022.

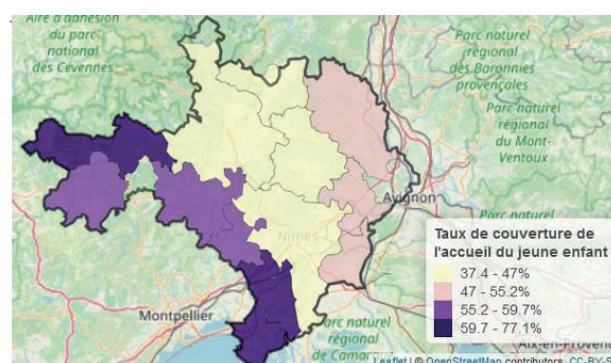
Cependant, on observe toujours des écarts importants de taux de couverture entre les départements.

Source : Observatoire national de la petite enfance : L'accueil des jeunes enfants - édition 2024

50 PLACES D'ACCUEIL POUR 100 ENFANTS DANS LE GARD

TAUX DE COUVERTURE DE L'ACCUEIL FORMEL DU JEUNE ENFANT

Selon les données de la DREES, en 2020, le département du Gard ne disposait que de 50 places d'accueil formel pour 100 enfants de moins de 3 ans, alors que la moyenne nationale était de 69 places pour 100 enfants. Ce chiffre révèle un retard important en matière d'accueil de la petite enfance, traduisant un manque d'infrastructures adapté aux besoins des familles, notamment dans un contexte de forte activité professionnelle des parents.



Source : CAF 2021

² Accueil formel : mode de garde d'enfants organisé et réglementé, assuré par des structures agréées ou des professionnels reconnus (crèches, assistants maternels agréés, haltes-garderies), garantissant un encadrement adapté.

56 % DES ENFANTS SONT GARDES PAR LEURS PARENTS

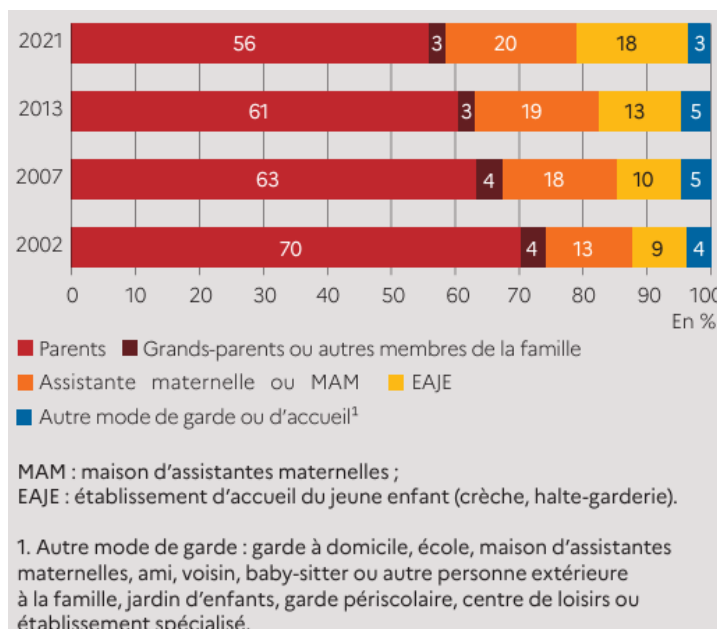
ÉVOLUTION DES MODES DE GARDE DES MOINS DE 3 ANS EN SEMAINE

En France métropolitaine, selon l'enquête Modes de garde et d'accueil 2021, 56 % des enfants de moins de 3 ans sont principalement gardés par l'un de leurs parents, du lundi au vendredi entre 8h et 19h.

Les modes de garde des jeunes enfants ont connu une nette évolution. Depuis 2002, le nombre d'établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE) a doublé, traduisant un investissement public important.

Dans le même temps, la garde parentale a diminué de 14 %, en lien avec une hausse du taux d'emploi des mères, tandis que le recours aux assistants maternels a augmenté de 7 %, et celui aux EAJE de 9 %.

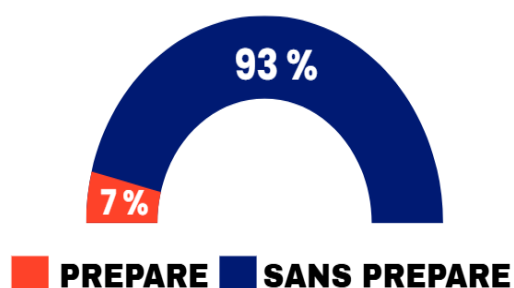
Ces évolutions traduisent à la fois l'adaptation des familles aux contraintes professionnelles et la diversification des solutions de garde.



Etudes et Résultats n°1257 DRESS

1 398 ENFANTS COUVERTS PAR LA PRESTATION PREPARE

ENFANTS COUVERTS PAR LA PRESTATION PreParE



Source : CAF 2021

La CAF propose la prestation PreParE (Prestation partagée d'éducation de l'enfant), une aide financière destinée aux parents qui choisissent de garder leur enfant à la maison et interrompent ou réduisent leur activité professionnelle. Dans le Gard, en 2021, 7 % des parents d'enfants de moins de trois ans ont bénéficié de cette aide, soit environ 1 398 enfants concernés.

Pour y avoir droit, le parent doit avoir un enfant de moins de 3 ans, arrêter ou réduire son activité professionnelle, et avoir cotisé au moins 8 trimestres dans les années précédant la naissance (2 ans pour un enfant, 4 ans pour deux, 5 ans pour trois enfants ou plus). Il faut également ouvrir droit aux prestations familiales (être allocataire CAF

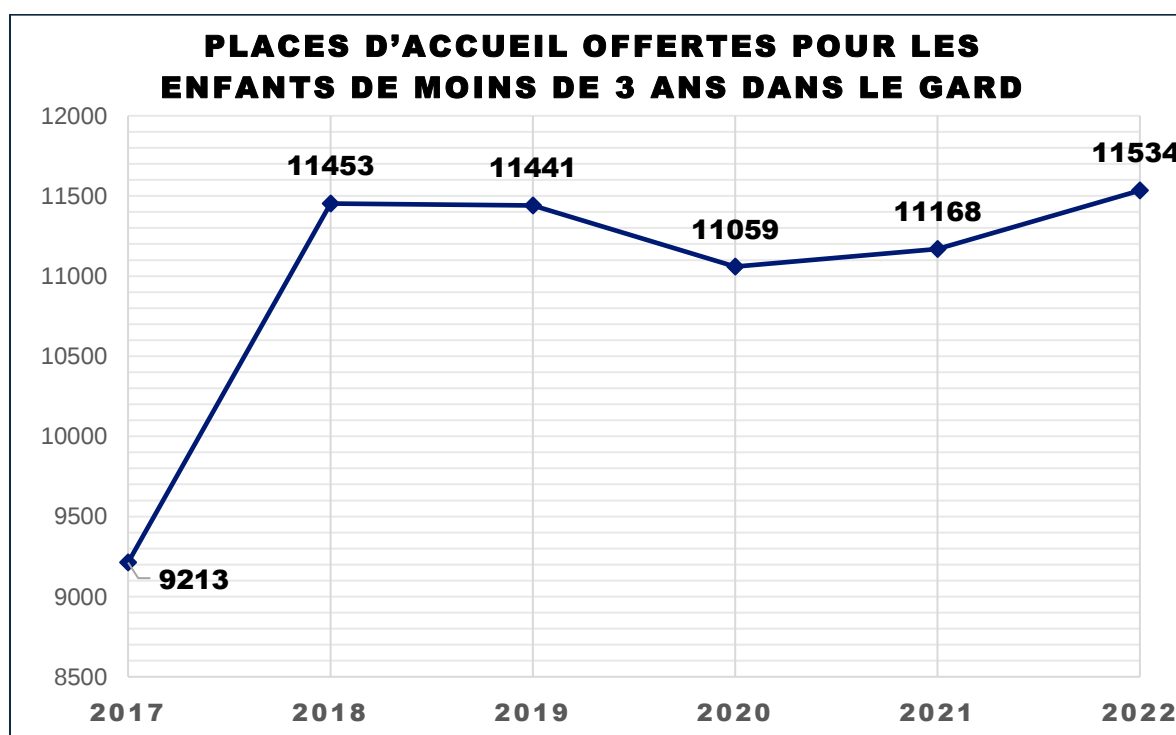
ou MSA) et ne pas percevoir d'autres allocations de remplacement en parallèle, comme un congé maternité ou une indemnisation chômage.

Cette prestation permet de soutenir les familles pendant une période cruciale de la petite enfance, mais elle reste relativement peu mobilisée, notamment en raison de ses conditions d'accès et d'un montant souvent jugé insuffisant pour compenser la perte de revenu liée à l'interruption d'activité.

EN 5 ANS, L'OFFRE D'ACCUEIL DANS LE GARD A AUGMENTÉ DE 25 %

En 2022, un nombre record de 11 534 places d'accueil (collectif et individuel) a été proposé pour les enfants de moins de 3 ans. Cependant, cette offre reste insuffisante, puisqu'elle ne couvre que 52,5 % des enfants du Gard.

On observe toutefois une évolution positive depuis 2017, année où la couverture n'était que de 38,8 %. Le nombre de places est passé de 9 213 à 11 534, soit une augmentation de 25 %.



Source : CAFDATA - Nombre de places offertes pour les enfants de moins de 3 ans [Département]

52,5 % : UN TAUX DE COUVERTURE INFÉRIEUR À LA MOYENNE NATIONALE DANS LE GARD

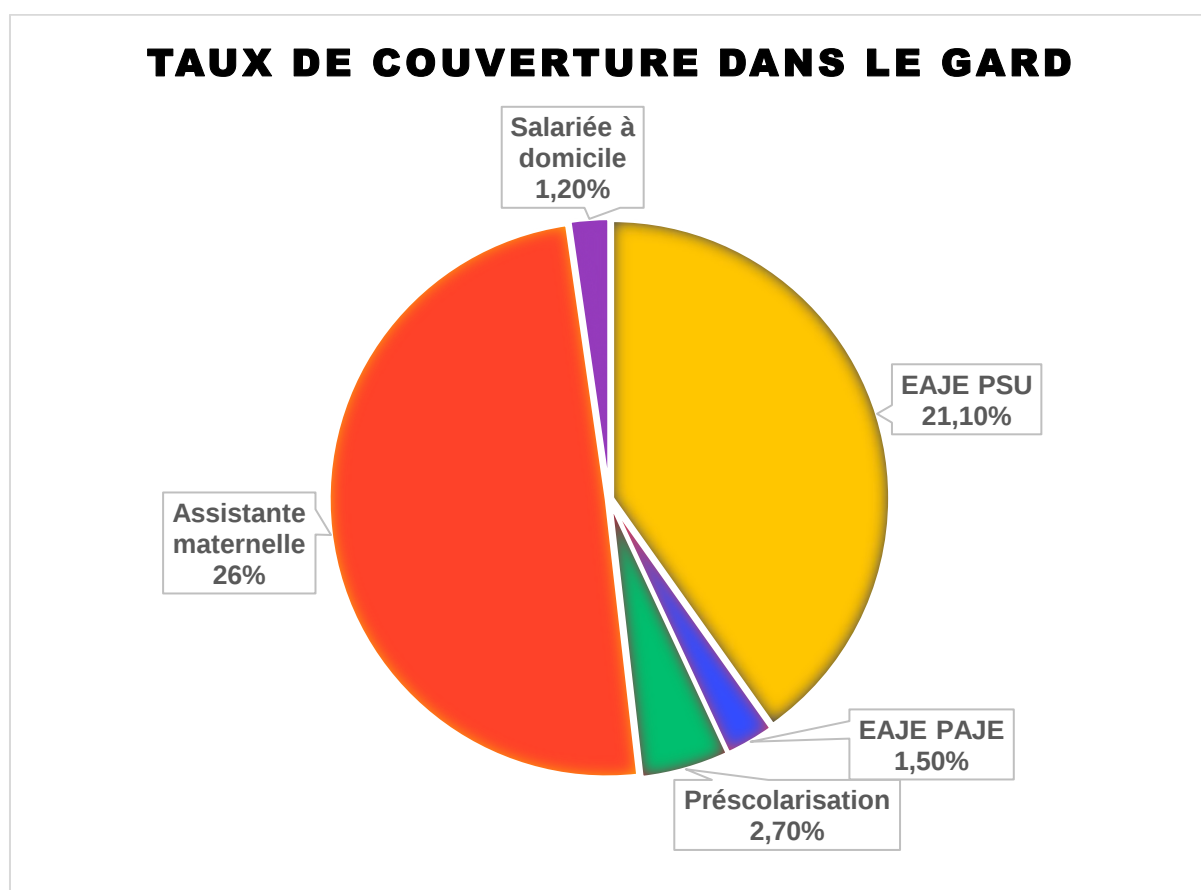
En 2022, le taux global de couverture de l'accueil formel pour les enfants de moins de 3 ans dans le département du Gard s'élevait à 52,5 %, contre 60,3 % au niveau national.

Dans le détail, l'accueil individuel représente la part la plus importante, avec un taux de 27,2 %, principalement assuré par les assistantes maternelles (26 %).

L'accueil collectif représente quant à lui 22,6 %, dont 21,1 % en EAJE PSU (établissements d'accueil financés via la Prestation de Service Unique).

Les autres modes d'accueil, tels que les EAJE financés par la PAJE, la préscolarisation, ou encore l'emploi direct à domicile, restent peu représentés dans le département. Ensemble, ils ne totalisent que 5,4 % du taux de couverture.

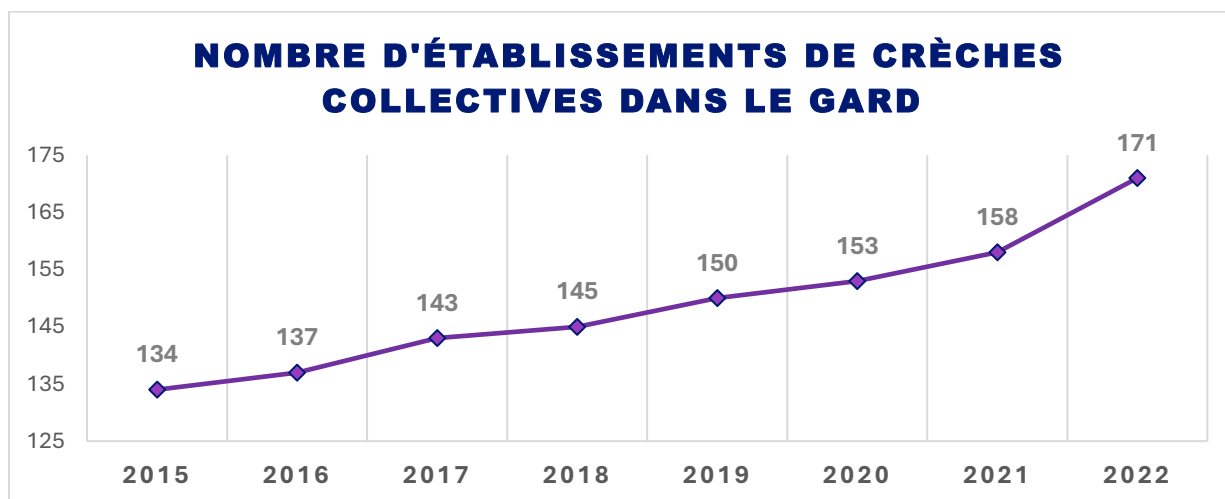
À titre de comparaison, au niveau national, les assistantes maternelles couvrent 31,5 % des enfants, les EAJE PSU 19 %, la préscolarisation 3,3 %, les EAJE PAJE 4 %, et les salariés à domicile 2,2 %.



Source : CAFDATA - Taux de couverture d'accueil du jeune enfant pour les enfants de moins de 3 ans [Département]

171 CRECHES COLLECTIVES EN 2022 : UNE HAUSSE SIGNIFICATIVE DEPUIS 2015

On observe également une évolution positive du développement des crèches collectives dans le Gard : leur nombre est passé de 134 en 2015 à 171 en 2022. Cette progression a permis d'augmenter l'offre de places disponibles pour l'accueil des enfants de moins de 3 ans, bien que celle-ci reste encore insuffisante au regard des besoins du territoire.

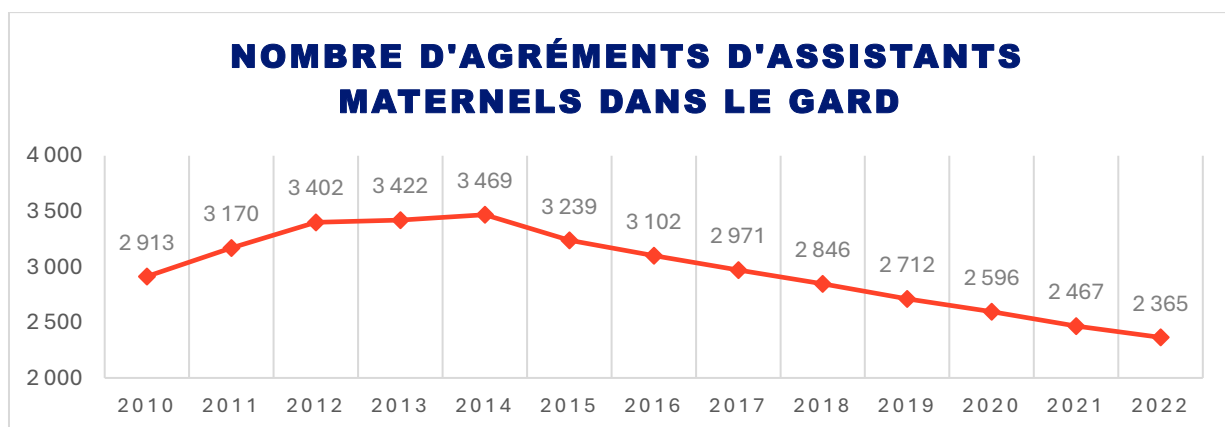


Source : DREES, Enquête Aide sociale

UNE BAISSÉ DE 19 % DU NOMBRE D'ASSISTANTS MATERNELS

Selon les données de la DREES, le nombre d'agrément d'assistants maternels en cours de validité dans le département du Gard a fortement diminué entre 2010 et 2022. Alors qu'on comptait 2 913 assistants maternels agréés en 2010, ce chiffre est passé à 2 365 en 2022, soit une baisse de 19 % en douze ans.

Cette diminution progressive est observable chaque année à partir de 2014, après un pic atteint en 2014 (3 469 agréments).



Source : DREES, Enquête Aide sociale

ANALYSE DES RÉPONSES AU QUESTIONNAIRE

05



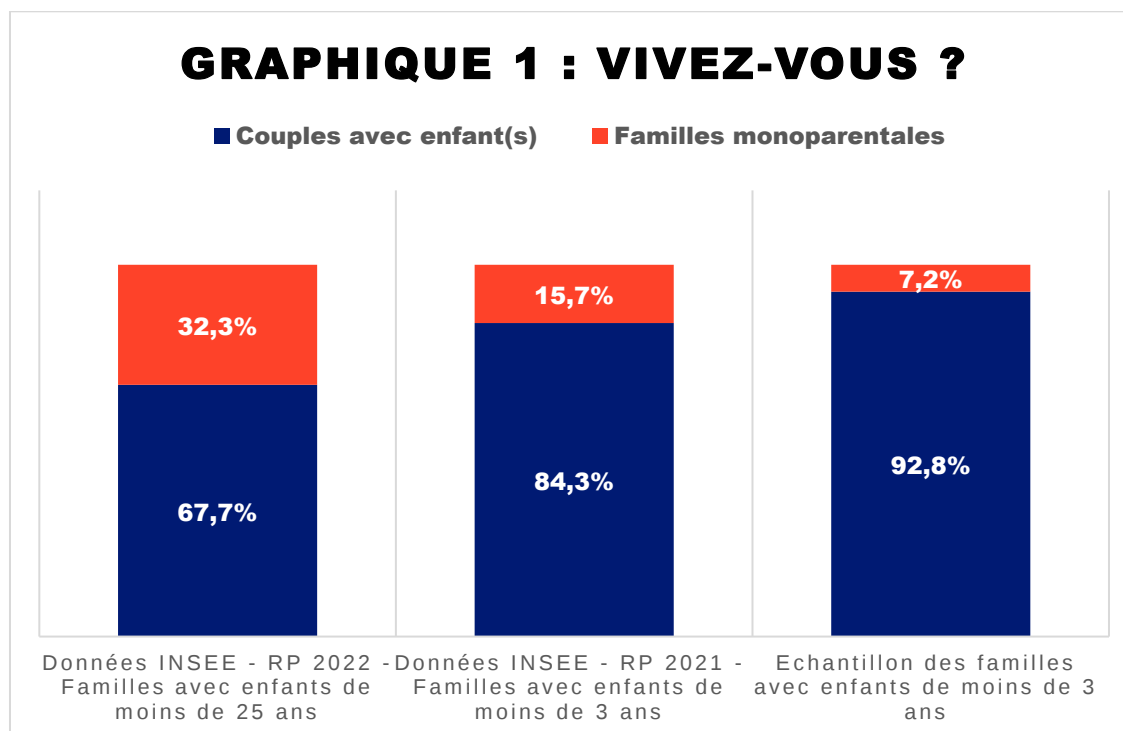
ANALYSE DES REPONSES AU QUESTIONNAIRE

LES CARACTERISTIQUES DE L'ECHANTILLON DES FAMILLES AVEC ENFANTS DE MOINS DE 3 ANS

Dans cette section, nous allons analyser l'échantillon des répondants, afin de mieux comprendre leurs caractéristiques, leur situation familiale et les modalités d'accueil de leurs enfants de moins de 3 ans. Cette analyse permettra de mettre en perspective les résultats du questionnaire et d'identifier les tendances principales au sein des familles ayant participé à l'enquête.

VIVEZ-VOUS SEUL(E) OU EN COUPLE ?

D'après le recensement de l'INSEE de 2022, le département compte 32 % de familles monoparentales parmi les familles ayant des enfants de moins de 25 ans, contre 16 % parmi celles dont les enfants ont moins de 3 ans. Dans l'enquête, les familles monoparentales ne représentent que 7 % des répondants, ce qui indique que les réponses proviennent majoritairement de couples. Ainsi, dans les analyses qui suivent, il convient de garder à l'esprit que les besoins réels des familles monoparentales ne sont pas pleinement représentés, celles-ci ne constituant qu'une part très faible des répondants.

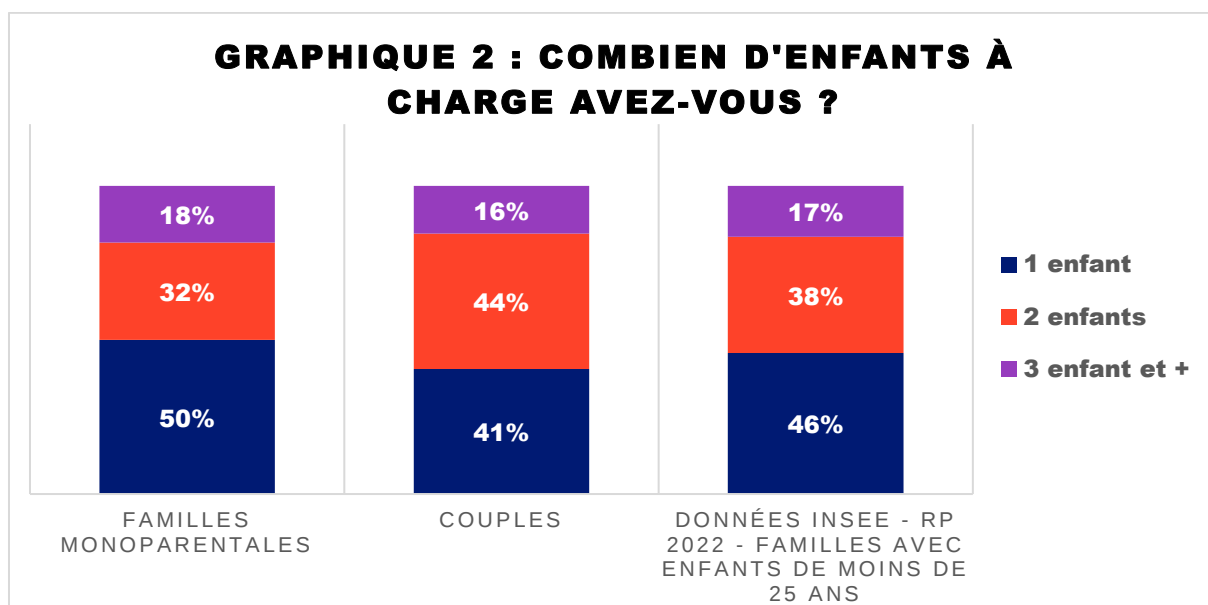


Population concernée : ensemble des parents avec des enfants de moins de 3 ans

COMBIEN D'ENFANTS A CHARGE AVEZ-VOUS ?

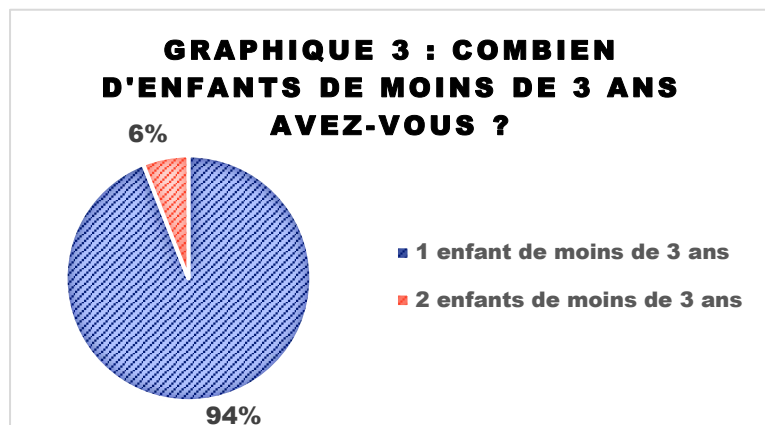
La majorité des familles ayant des enfants de moins de 3 ans se compose d'un ou deux enfants. D'après les données de l'INSEE (recensement 2022), 46 % des familles avec enfants dans le département ont un seul enfant, un chiffre proche de celui des familles avec deux enfants (38 %). Les familles nombreuses (trois enfants ou plus) restent minoritaires, représentant 17 % de l'ensemble.

Les données issues de l'enquête confirment globalement cette tendance : parmi les répondants, les couples sont plus souvent parents de deux enfants (44 %), tandis que les familles monoparentales sont majoritairement composées d'un seul enfant (50 %). Les familles de trois enfants ou plus représentent respectivement 18 % des familles monoparentales et 16 % des couples, des proportions proches des chiffres observés au niveau départemental.



Population concernée : ensemble des parents avec des enfants de moins de 3 ans

6% DES FAMILLES ONT DEUX ENFANTS DE MOINS DE 3 ANS

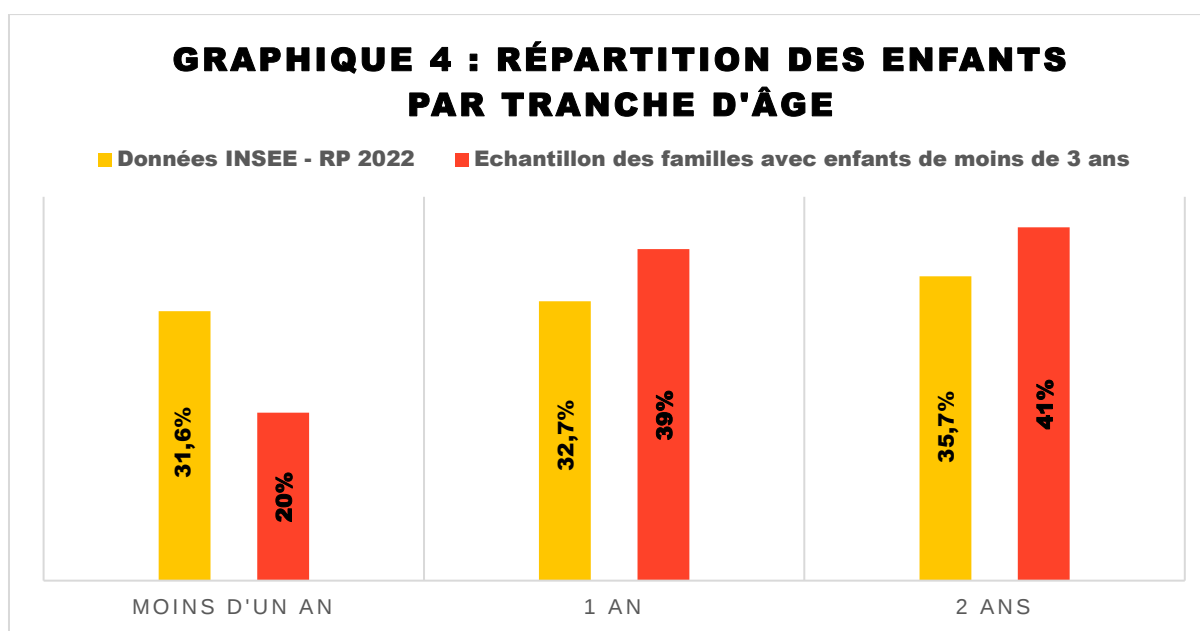


Population concernée : ensemble des parents avec des enfants de moins de 3 ans

Parmi les répondants, on observe que 6 % des familles ont deux enfants de moins de trois ans, ce qui indique que ces familles ont des besoins de garde plus importants et ne peuvent pas travailler dans les mêmes conditions qu'une famille n'ayant qu'un seul enfant de moins de trois ans.

REPARTITION DES ENFANTS PAR TRANCHE AGE

Selon l'enquête, on observe un léger déséquilibre dans la répartition par âge des enfants de moins de 3 ans. On note notamment une baisse du nombre d'enfants de moins d'un an, qui ne représentent plus que 20 % des répondants. À titre de comparaison, les données de l'INSEE (RP 2022) indiquent que cette tranche d'âge devrait représenter environ 31,6 %. Cette différence peut s'expliquer par deux facteurs possibles : soit il y a eu une baisse réelle du nombre de petits enfants au cours des trois dernières années, soit les parents ont été plus nombreux à répondre pour les enfants plus âgés dans le cadre de l'enquête.



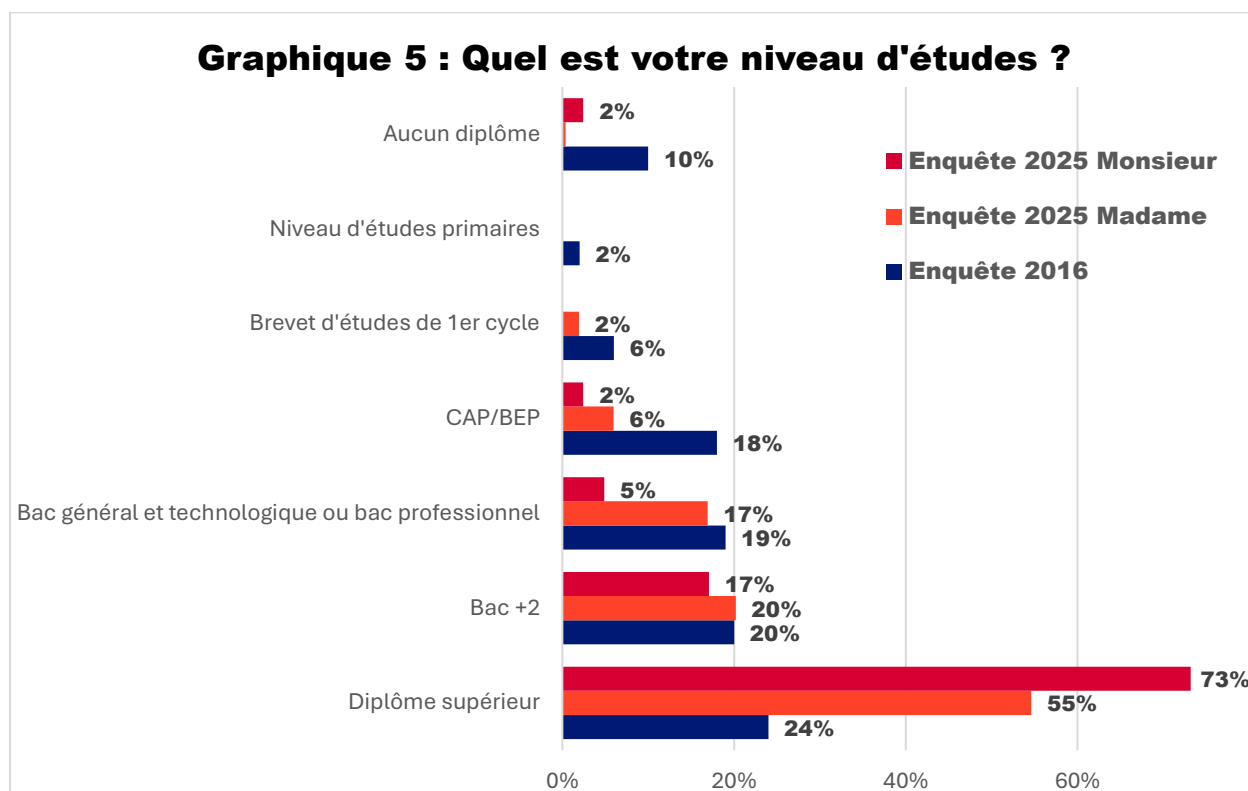
Population concernée : ensemble des parents avec des enfants de moins de 3 ans

NIVEAU D'ETUDES

Concernant le niveau d'études, la majorité des parents d'enfants de moins de 3 ans détient un diplôme supérieur. Il est important de noter que ces chiffres doivent être contextualisés par la composition de l'échantillon, qui est potentiellement surreprésenté par des catégories socio-professionnelles plus aisées et diplômées, comme mentionné dans la méthodologie. Parmi les pères répondants, 73 % déclarent avoir obtenu un diplôme de l'enseignement supérieur, contre 55 % des mères. Comparée à l'enquête de 2016, cette proportion est en forte progression : à l'époque, seuls 24 % des parents (pères comme mères) détenaient un diplôme supérieur.

Le niveau Bac +2 constitue le deuxième groupe le plus représenté, avec 17 % des pères et 20 % des mères. On observe également une évolution notable concernant l'absence de diplôme : aucune mère et seulement 2 % des pères déclarent aujourd'hui ne posséder aucun diplôme, alors qu'en 2016 cette proportion atteignait 10 %.

Ainsi, les résultats montrent une hausse significative du niveau d'études des parents entre 2016 et 2025.



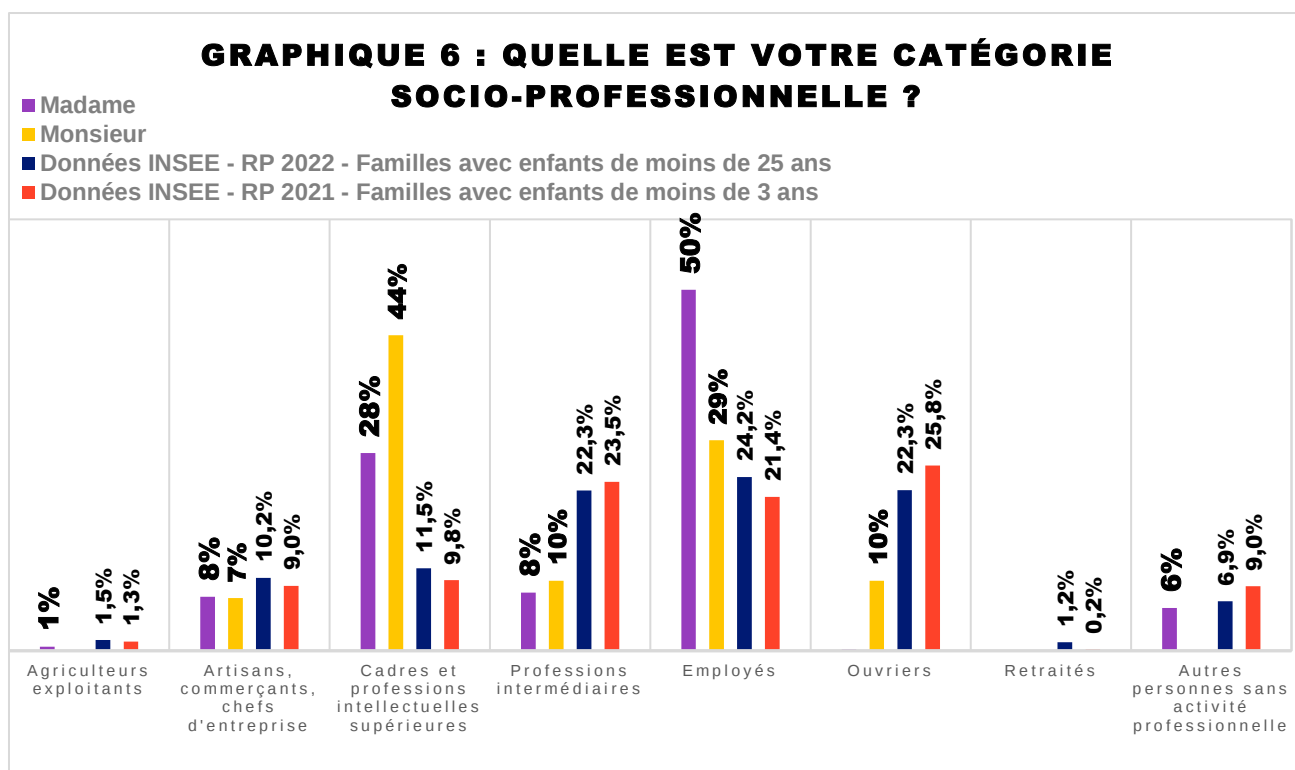
Population concernée : ensemble des parents avec des enfants de moins de 3 ans

NIVEAU CATEGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE

Les données de l'INSEE concernant les familles ayant des enfants de moins de 25 ans et celles ayant des enfants de moins de 3 ans montrent certaines différences. Par exemple, parmi les parents d'enfants de moins de 3 ans, la catégorie des ouvriers est légèrement plus représentée (+3 points), tandis que la catégorie des employés est moins représentée (-3 points).

Selon l'enquête 2025 portant sur les parents d'enfants de moins de trois ans, les mères sont très majoritairement présentes dans la catégorie des employées (50 %). Les pères, quant à eux, se retrouvent plus fréquemment dans les professions cadres et intellectuelles supérieures. Il convient toutefois de souligner que l'échantillon des pères est plus faible, ce qui peut introduire un biais de représentativité dans l'analyse.

On observe également une baisse marquée de la catégorie des professions intermédiaires, dont la proportion est divisée par deux par rapport aux données antérieures. Enfin, dans la catégorie sans activité professionnelle, on relève 6 % de mères, un chiffre qui pourrait être lié à la difficulté de concilier un emploi à temps plein avec la présence d'un enfant en bas âge.

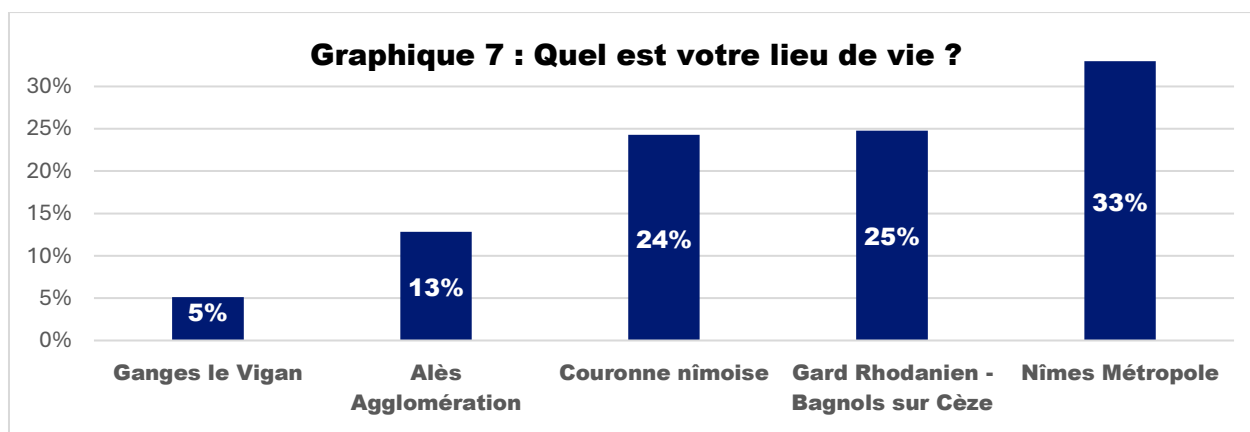


Population concernée : ensemble des parents avec des enfants de moins de 3 ans

LIEU DE VIE

Selon l'enquête, seules 5 % des familles répondantes résident dans le secteur de Ganges–Le Vigan, ce qui correspond à la faible densité de familles observée dans cette zone d'après les données INSEE. L'Agglomération d'Alès regroupe 13 % des répondants.

Les territoires les plus représentés sont la Couronne nîmoise, où résident 24 % des familles, le Gard rhodanien / Bagnols-sur-Cèze avec 25 % des répondants, et enfin Nîmes Métropole, qui concentre 33 % des familles ayant participé à l'enquête. Cette répartition reflète la concentration plus importante de familles dans ces secteurs du département.



Population concernée : ensemble des parents avec des enfants de moins de 3 ans

L'ACCUEIL DES ENFANTS DE MOINS DE 3 ANS

Selon les derniers chiffres de l'INSEE, le Gard compte plus de 21 000 enfants de moins de 3 ans. L'arrivée d'un enfant transforme profondément la vie d'une famille et implique de nombreux ajustements au quotidien. Les parents doivent réfléchir à l'organisation de l'accueil, en tenant compte de leurs contraintes professionnelles, financières, mais aussi de l'offre disponible. Ces choix impliquent parfois des compromis par rapport à leurs préférences initiales.

Cette partie a pour objectif de comprendre comment les familles s'organisent pour l'accueil de leurs jeunes enfants, d'identifier leurs besoins prioritaires et de repérer les évolutions depuis l'enquête menée en 2016 et 2010.

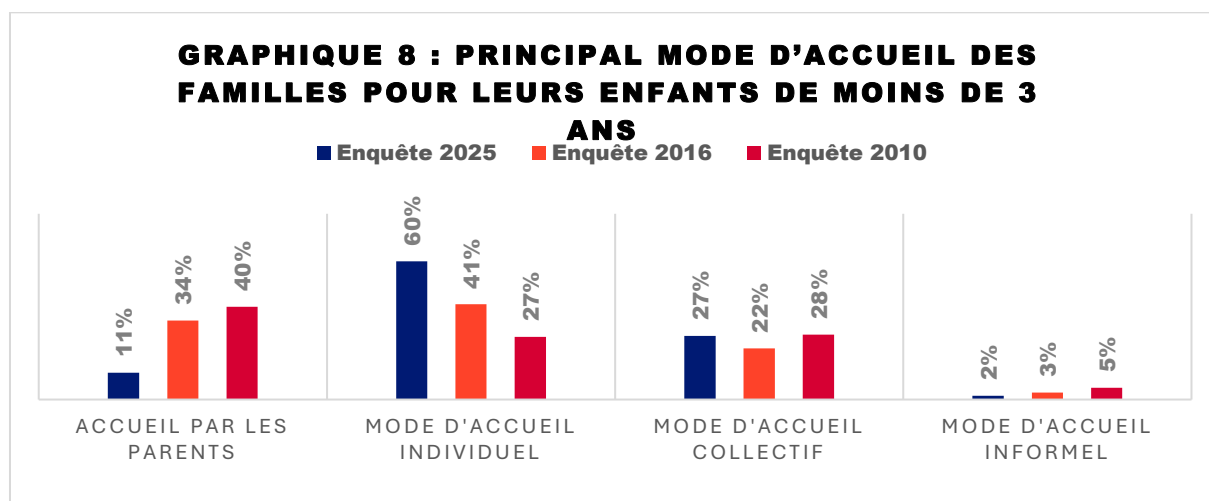
DE MOINS EN MOINS D'ENFANTS GARDES PRINCIPALEMENT PAR LEURS PARENTS

On observe une évolution marquée des modes d'accueil des enfants de moins de trois ans au fil des années. Le mode d'accueil individuel progresse fortement : il représente désormais 60 % des situations, contre 41 % en 2016 et seulement 27 % en 2010.

À l'inverse, l'accueil par les parents connaît une baisse très nette. Alors qu'il concernait encore 30 à 40 % des enfants dans les années précédentes, il ne représente plus aujourd'hui que 11 % des modes d'accueil déclarés.

Les modes d'accueil collectifs restent relativement stables, autour de 27 %, tandis que les modes informels demeurent marginaux, à 2 %.

Cette évolution s'explique en partie par le fait que de plus en plus de parents travaillent, réduisant leur disponibilité pour assurer eux-mêmes la garde de leur enfant.



Population concernée : ensemble des parents avec des enfants de moins de 3 ans non scolarisés

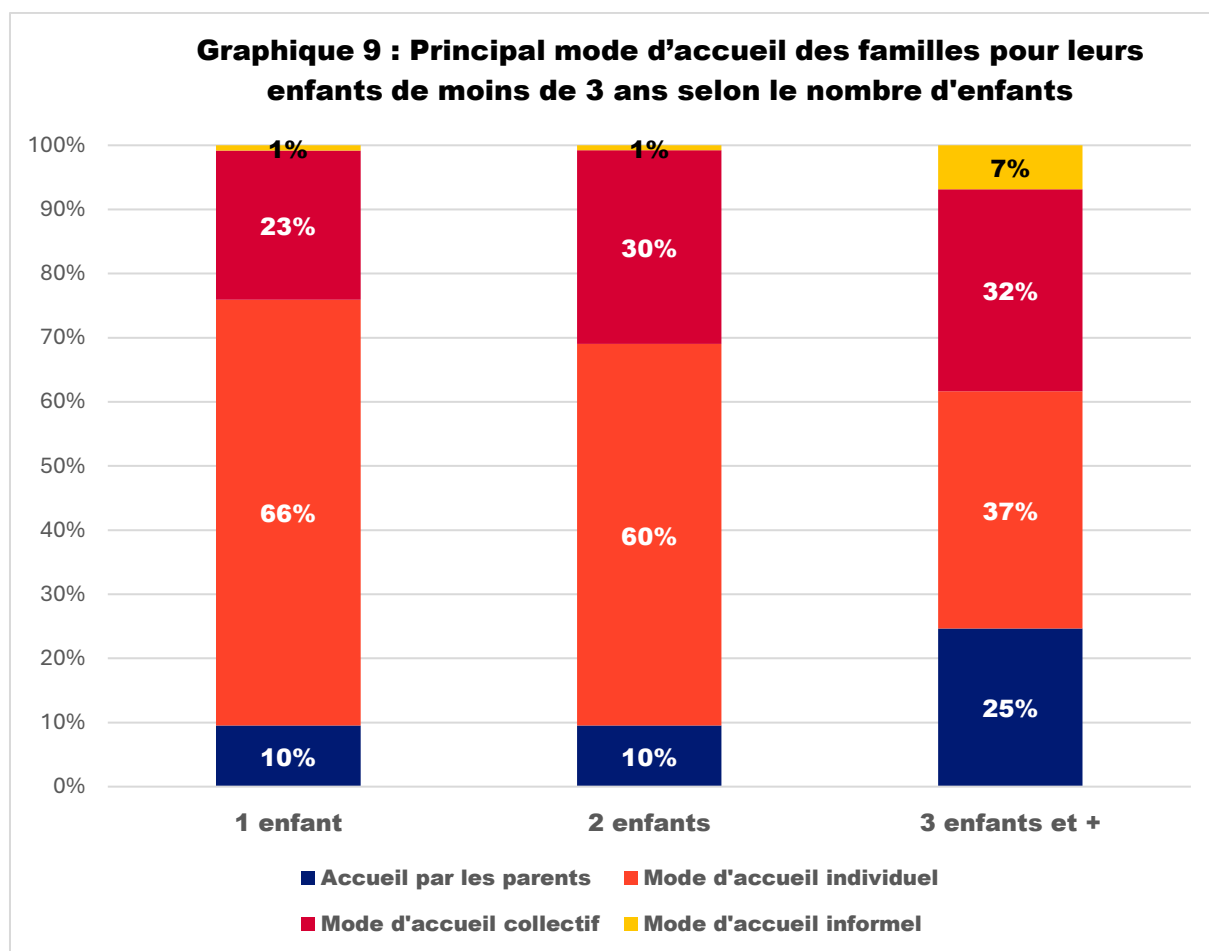
LE CHOIX DE FAIRE GARDER SON ENFANT DEPEND DE LA TAILLE DE FAMILLE ET DU NIVEAU DE LA VIE

Les résultats de l'enquête 2025 montrent que le mode de garde des enfants de moins de trois ans varie en fonction de la taille de la famille.

Pour les familles ayant un ou deux enfants, on n'observe pas de différence majeure. Le mode de garde individuel est légèrement plus fréquent dans les familles avec un enfant, tandis que les familles avec deux enfants ont un recours un peu plus important à l'accueil collectif (30 % contre 23 % pour les familles avec un enfant).

En revanche, les écarts deviennent plus visibles dans les familles de trois enfants ou plus. Celles-ci recourent davantage à l'accueil par les parents (25 %), un choix sans doute lié à l'organisation familiale et au coût de la garde. Le mode d'accueil individuel reste utilisé (37 %), mais dans une proportion plus faible que dans les familles moins nombreuses. On constate également un recours plus fréquent aux modes d'accueil informels, comme la garde par les grands-parents ou d'autres membres de la famille.

Ainsi, la taille du foyer influence clairement les choix de garde, reflétant des besoins et des contraintes différents selon les familles.



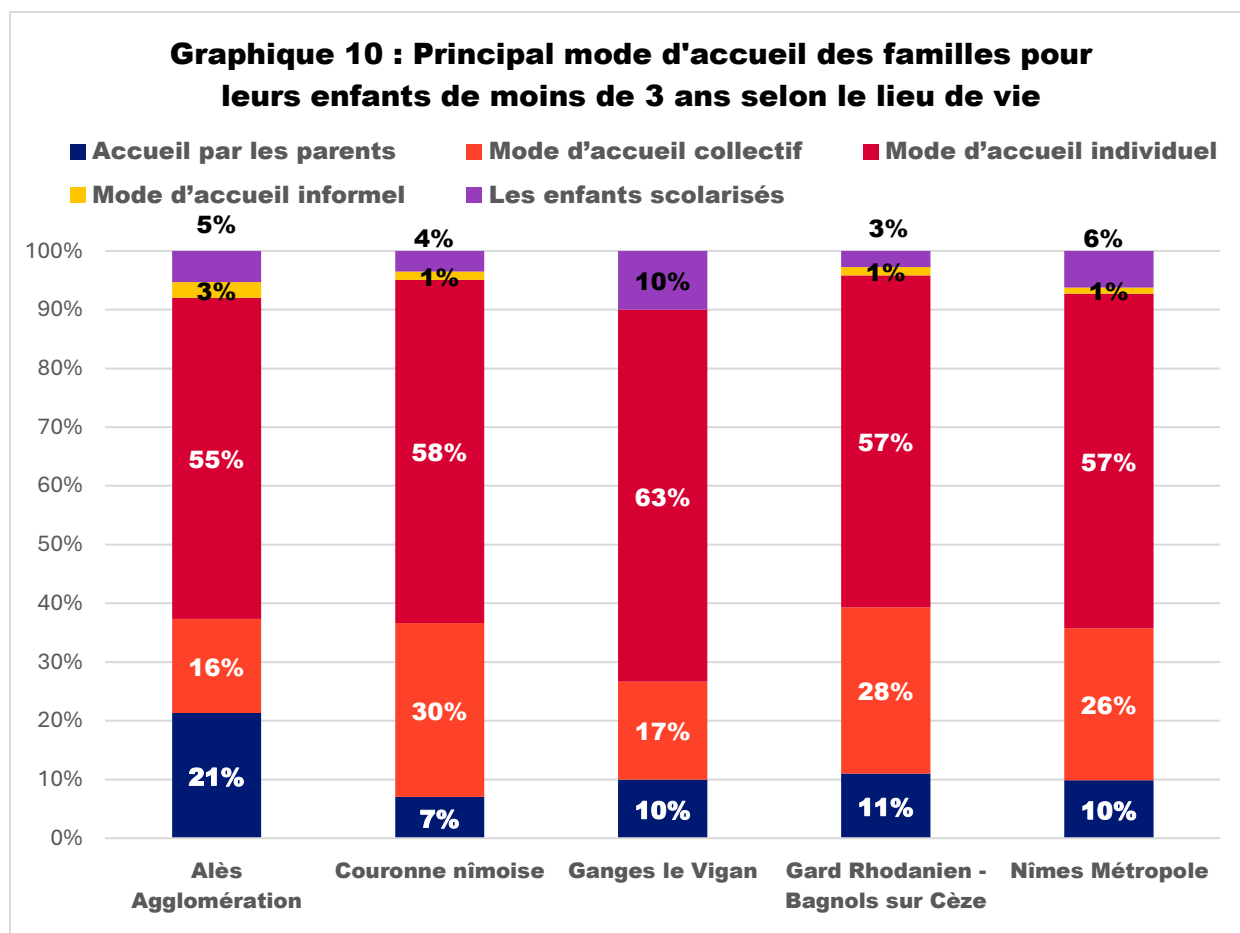
Population concernée : ensemble des parents avec des enfants de moins de 3 ans non scolarisés

63 % DES ENFANTS DE GANGES-LE VIGAN SONT ACCUEILLIS PAR UNE ASSISTANTE MATERNELLE

L'analyse montre que les choix des familles dépendent fortement de l'offre de places disponible dans chaque secteur, créant des différences importantes d'un territoire à l'autre. Dans le secteur Ganges-Le Vigan, 63 % des enfants sont accueillis par une assistante maternelle, reflétant un manque de places en crèche. On y observe aussi que 10 % des enfants sont déjà scolarisés, ce qui oblige les familles à trouver des solutions alternatives.

Dans la Couronne nîmoise, l'accueil collectif est plus développé : 30 % des enfants sont en crèche ou multi-accueil. Le mode individuel reste important (58 %), mais la diversité des offres permet aux parents d'avoir plus de choix. Dans les secteurs de Nîmes Métropole ou du Gard Rhodanien, l'accueil individuel (57 %) et collectif (26–28 %) est plus équilibré, même si la pression sur les places en crèche reste forte.

Sur l'Agglomération d'Alès, 21 % des familles gardent elles-mêmes leurs enfants, signe d'un manque de disponibilité ou d'horaires adaptés, mais aussi d'un taux de chômage plus élevé. Globalement, ces différences montrent que l'accès aux modes d'accueil varie beaucoup selon le secteur, influençant fortement les choix des parents en fonction de ce qui existe près de chez eux.



Population concernée : ensemble des parents avec des enfants de moins de 3 ans

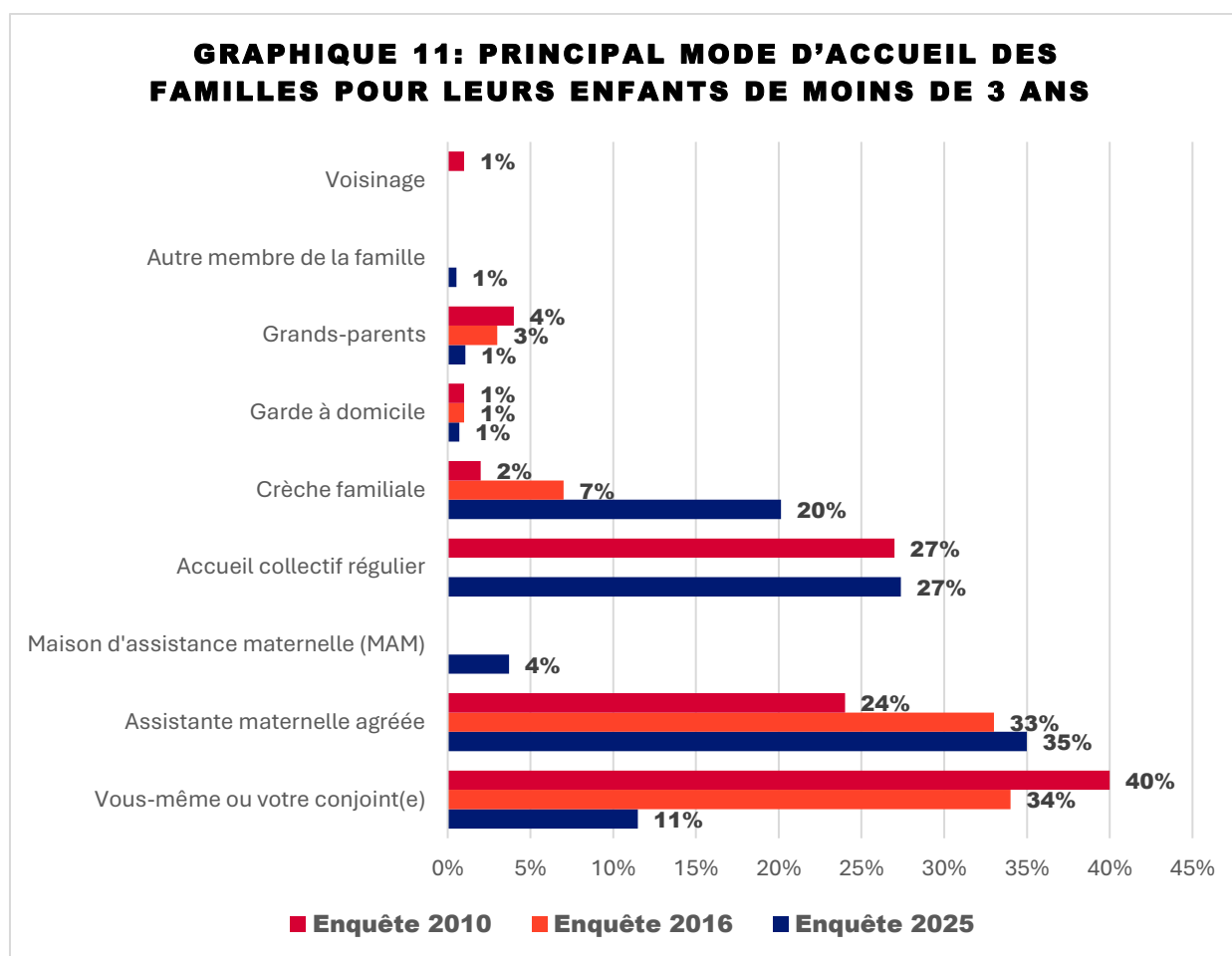
L'ASSISTANCE MATERNELLE AGREEE : LA PRINCIPALE SOLUTION D'ACCUEIL FORMEL

On observe que les familles choisissent majoritairement une assistante maternelle agréée comme mode de garde principal. En deuxième position vient l'accueil collectif régulier, et le classement se termine avec la crèche familiale.

Selon les données de la DREES, le nombre d'assistantes maternelles agréées est en diminution depuis 2014. Néanmoins, entre les enquêtes de 2010, 2016 et 2025, on constate que ce mode de garde demeure le plus populaire auprès des familles, malgré cette baisse progressive du nombre d'agrément.

À l'inverse, la garde par les parents ou les grands-parents est en diminution. Par exemple, selon l'enquête de 2010, les parents gardaient leurs enfants quatre fois plus souvent qu'aujourd'hui, et encore trois fois plus en 2016. Cela laisse penser que les familles préfèrent d'autres modes de garde ou n'ont pas le choix, en raison de leurs contraintes professionnelles.

De plus, les grands-parents ne participent que très peu à la garde des enfants, puisqu'ils ne représentent qu'environ 1 % des familles ayant recours à ce mode de garde.

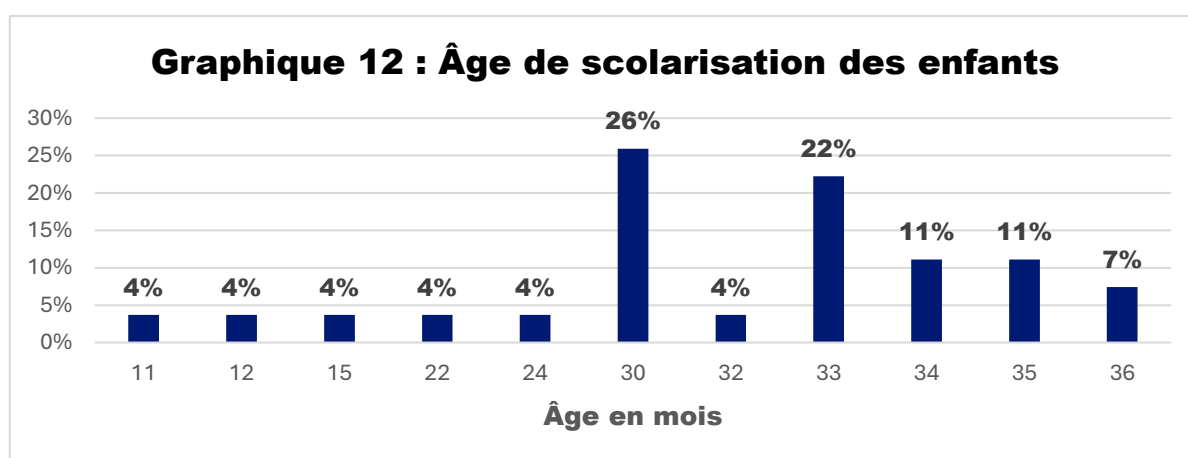


Population concernée : ensemble des parents avec des enfants de moins de 3 ans non scolarisés

ÂGE DE SCOLARISATION DES ENFANTS DE MOINS DE 3 ANS

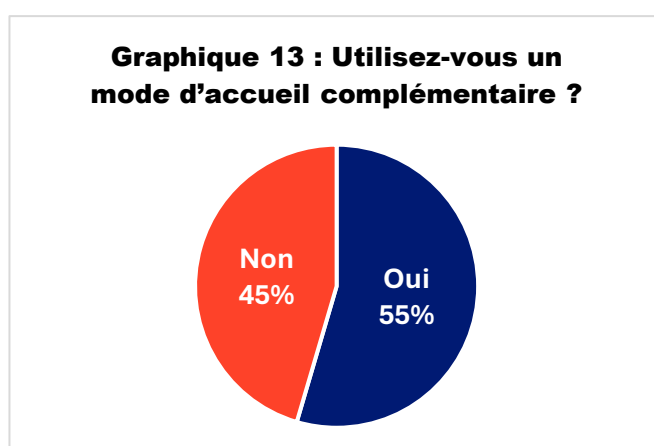
L'analyse des réponses recueillies sur l'âge des enfants scolarisés montre une tendance nette : la très grande majorité des enfants entrent à l'école entre 2 ans et demi et 3 ans. Les réponses indiquent fréquemment des âges compris entre 2 ans 8 mois et 2 ans 11 mois, ce qui correspond aux pratiques d'admission courantes en classe de toute petite section ou en petite section. Quelques familles déclarent une scolarisation plus précoce (autour de 22 mois ou 2 ans), tandis que plusieurs indiquent que leur enfant n'est pas encore scolarisé.

Ces données confirment que l'entrée à l'école reste majoritairement alignée sur l'âge réglementaire, avec quelques variations liées aux capacités d'accueil des écoles et aux besoins spécifiques des familles.



Population concernée : ensemble des parents avec des enfants de moins de 3 ans scolarisés

55% DES FAMILLES UTILISENT UN MODE D'ACCUEIL COMPLEMENTAIRE



Population concernée : ensemble des parents avec des enfants de moins de 3 ans non scolarisés

Selon l'enquête 2025, 55 % des familles déclarent avoir recours à un mode d'accueil complémentaire pour leurs enfants de moins de trois ans. Ce résultat confirme une tendance déjà observée en 2016 : 52 % des familles indiquaient également avoir besoin d'un accueil supplémentaire.

Ainsi, même si la proportion progresse légèrement, on constate que le recours à un mode d'accueil complémentaire demeure une réalité

pour plus d'une famille sur deux, traduisant des besoins qui ne sont pas entièrement couverts par le mode de garde principal.

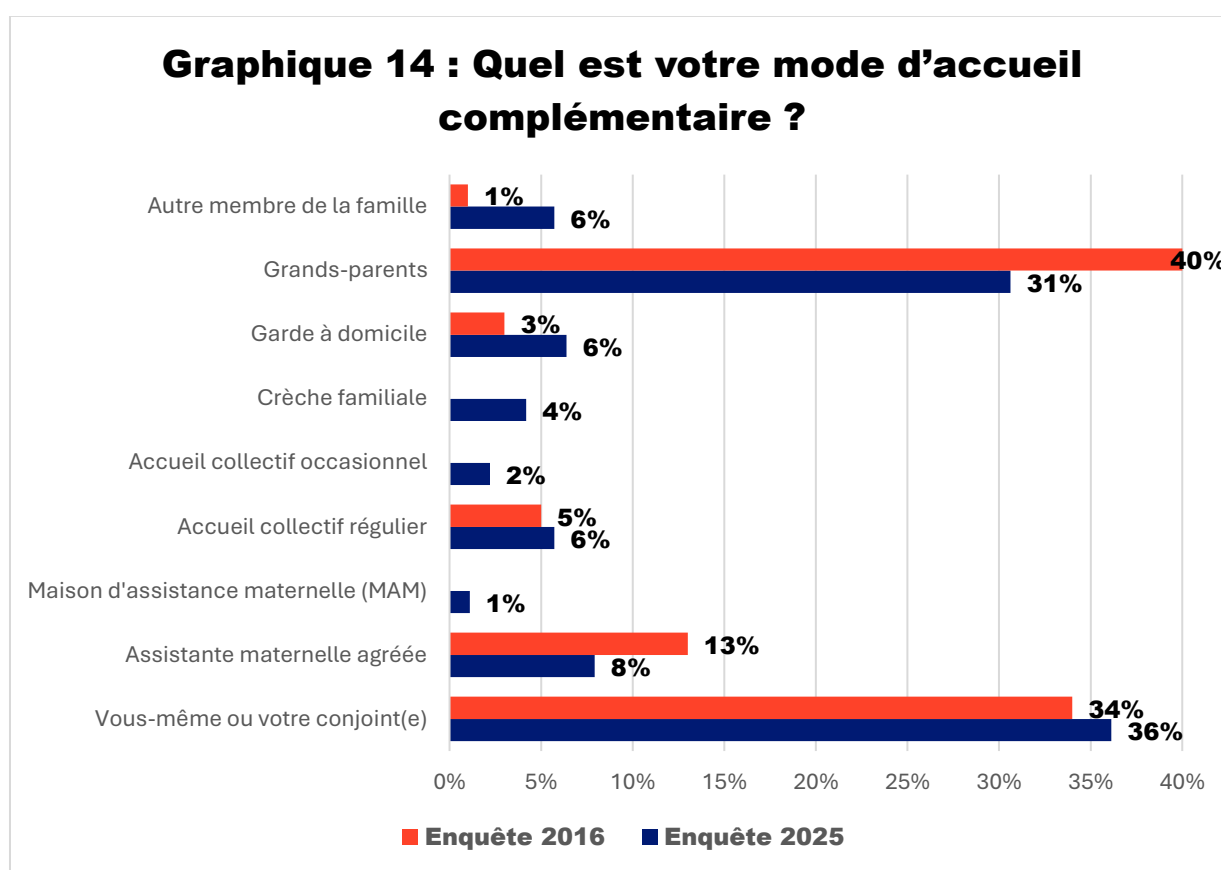
MODES DE GARDE COMPLEMENTAIRES

Parmi l'ensemble des familles répondantes, 55 % utilise un mode de garde complémentaire, c'est-à-dire que le mode de garde principal ne suffit pas ou ne couvre pas tous les besoins de la famille.

Dans ces situations, les familles choisissent principalement de garder elles-mêmes leurs enfants, avec l'aide du conjoint ou encore des grands-parents.

La différence entre les modes d'accueil principaux et complémentaires est très marquée. En effet, pour le mode de garde complémentaire, 36 % des familles assurent elles-mêmes la garde de leurs enfants, soit trois fois plus que pour le mode principal. De même, 37 % des familles font appel à un autre membre de la famille, alors que ce chiffre n'est que de 1 % pour le mode principal.

Ces résultats s'expliquent par le fait que les modes de garde complémentaires sont souvent utilisés pour des horaires atypiques — en soirée ou le week-end — lorsque les structures d'accueil collectives ne sont pas disponibles. Les parents doivent alors trouver d'autres solutions pour répondre à leurs besoins.

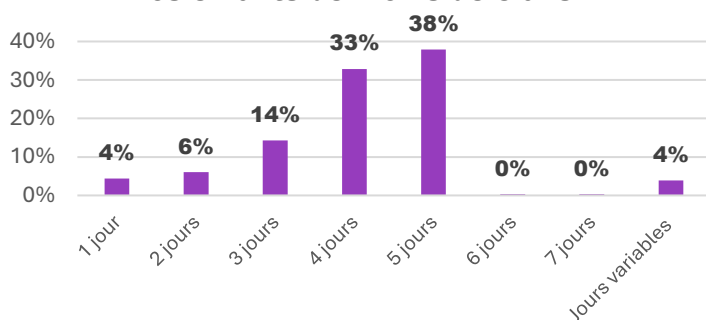


Population concernée : ensemble des parents avec des enfants de moins de 3 ans non scolarisés

LES BESOINS DES FAMILLES

UNE MAJORITE D'ENFANTS GARDES 4 OU 5 JOURS : UN BESOIN CONSTANT DES FAMILLES

Graphique 15 : En moyenne, combien de jours par semaine faites-vous garder vos enfants de moins de 3 ans ?



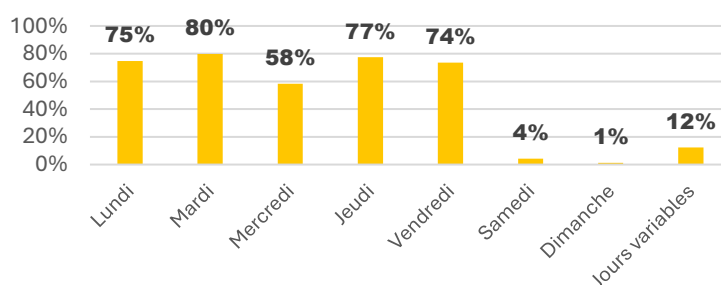
Population concernée : ensemble des parents avec des enfants de moins de 3 ans

On constate très clairement que la majorité des réponses indiquent une garde de l'enfant sur quatre ou cinq jours par semaine, principalement du lundi au vendredi, c'est-à-dire durant les jours ouvrés. Cette organisation reflète la situation de nombreux foyers où les deux parents travaillent, nécessitant un mode d'accueil régulier et stable.

On observe également l'expression de besoins plus variables, liés à des situations imprévisibles ou à des emplois du temps irréguliers, ce qui peut amener certaines familles à rechercher une solution de garde plus flexible.

En comparaison avec les enquêtes précédentes, ces résultats apparaissent cohérents : les besoins exprimés par les familles restent globalement similaires d'une année à l'autre.

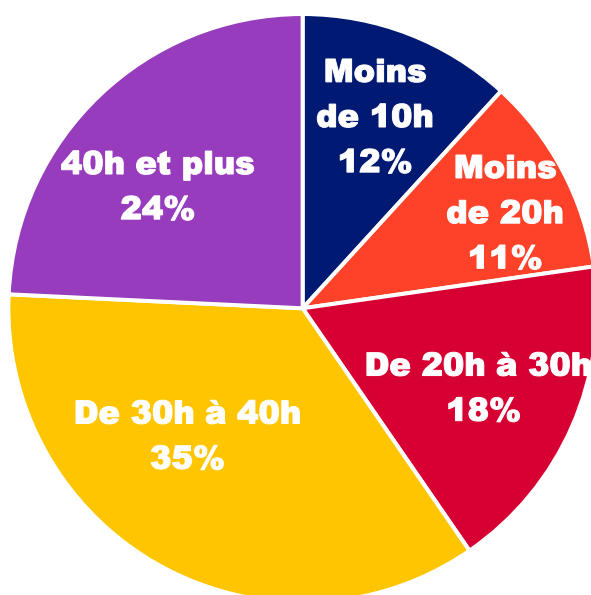
Graphique 16 : Quels jours de la semaine avez-vous besoin d'un mode d'accueil pour vos enfants de moins de 3 ans ?



Population concernée : ensemble des parents avec des enfants de moins de 3 ans

ENTRE 30 ET 40 HEURES DE GARDE : LA MAJORITE DES BESOINS

Graphique 17 : En moyenne, combien d'heures par semaine avez-vous besoin de faire garder vos enfants de moins de 3 ans ?



Population concernée : ensemble des parents avec des enfants de moins de 3 ans

Le volume horaire d'accueil varie sensiblement selon les familles. En moyenne, les enfants sont confiés entre 30 et 40 heures par semaine, un rythme qui correspond généralement au temps de travail des parents. Par ailleurs, 24 % des familles déclarent avoir besoin d'un accueil de 40 heures ou plus, ce qui s'apparente à un temps plein. Les autres parents expriment des besoins plus modulés : 18 % sollicitent un accueil de 20 à 30 heures, 11 % entre 10 et 20 heures, et 12 % moins de 10 heures par semaine. Ces résultats montrent que, si de nombreuses familles nécessitent un volume d'accueil important, une part non négligeable d'entre elles a recours à des temps de garde plus réduits et plus flexibles.

Citations de parents :

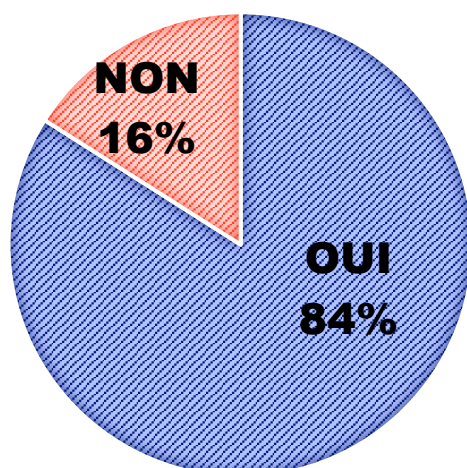
« Il serait très appréciable de pouvoir avoir un mode de garde qui s'adapte à notre rythme et non l'inverse. On ne dispose pas toujours d'un emploi avec des horaires et jours fixes. Nous payons donc une crèche toute l'année sur des créneaux qui ne sont pas nécessaires. »

« Le plus gros des problèmes des parents c'est de trouver des personnes responsables pour des horaires du soir ,garde jusqu'à 20h est quasiment impossible à trouver . Parents sans entourage, la vie est une course car nos travaux sont à plus de 30 min de notre domicile. »

« Je suis obligé me de faire le recours à de la garde à domicile, car avec mon mari nous finissons tard le soir et avons une grande amplitude horaire ce qui nous implique de cumuler assistante maternelle, garde à domicile et en plus d'être à 80% (j'ai d'ailleurs plus d'aide car ma fille a 30 mois) car nous n'avons pas un mode de garde sur tous les jours. Il est fort dommage en plus de constater qu'à compter du mois de septembre, nos aides vont diminuer. »

MOINS DE RECOURS AU MODE D'ACCUEIL DURANT L'ETE POUR CERTAINES FAMILLES

GRAPHIQUE 18 : AVEZ-VOUS BESOIN D'UN ACCUEIL TOUTE L'ANNÉE POUR VOS ENFANTS DE MOINS DE 3 ANS ?

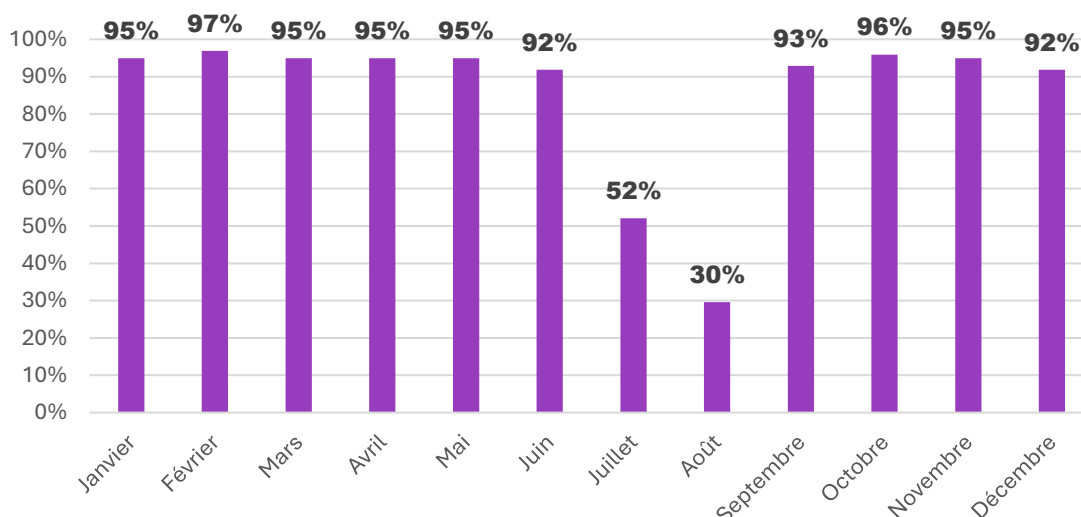


Selon les réponses, 16 % des familles n'ont pas besoin de mode d'accueil pour leurs enfants pendant toute l'année. Cette situation peut s'expliquer par différents facteurs, tels que les périodes de vacances familiales ou la présence de proches, comme les grands-parents, pouvant assurer ponctuellement la garde.

Population concernée : ensemble des parents avec des enfants de moins de 3 ans

Parmi ces familles, on observe une tendance marquée à ne pas recourir à un mode d'accueil en juillet (52 %) ni en août (30 %). Ces résultats reflètent la période estivale, durant laquelle les congés parentaux et les vacances scolaires réduisent les besoins de garde formels.

Graphique 19 : Précisez les mois où vous avez besoin d'un accueil :

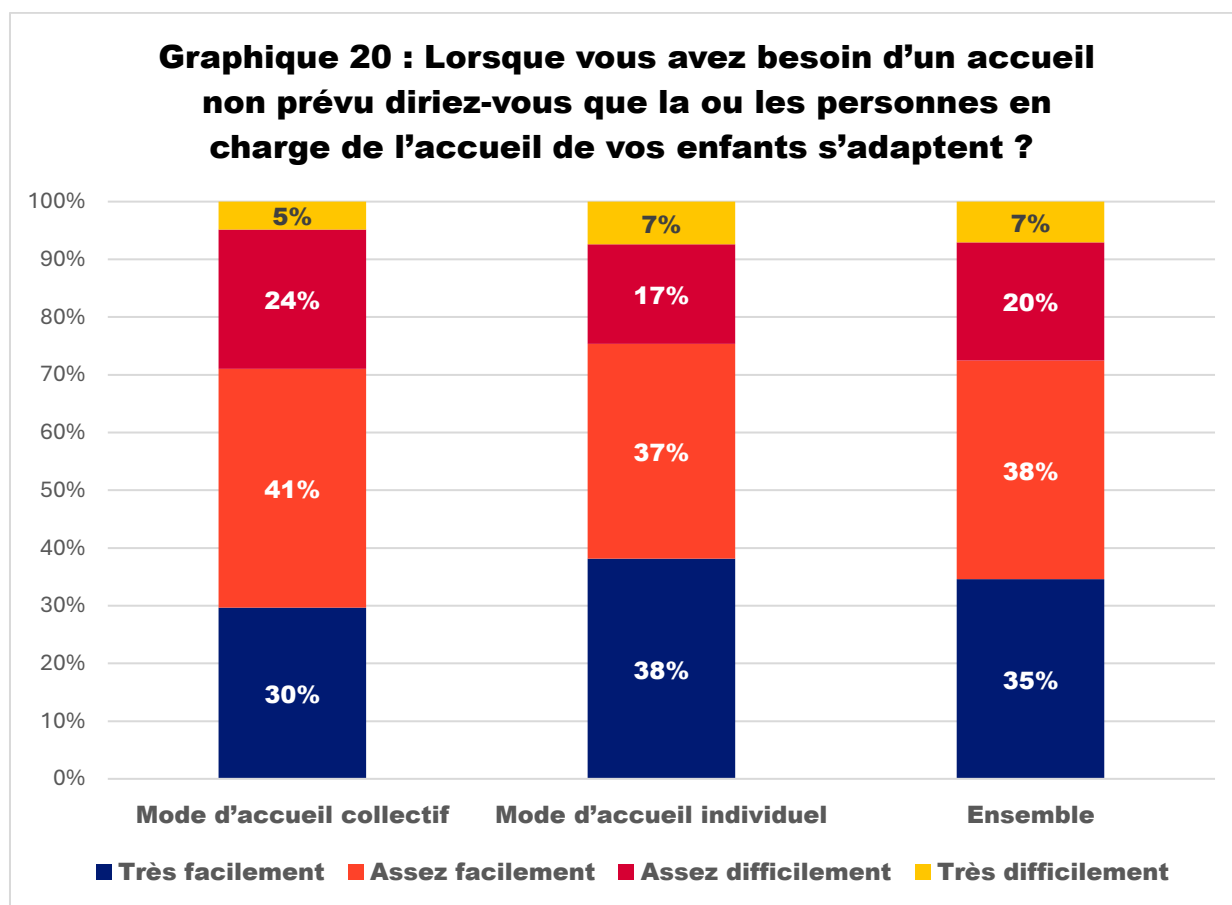


Population concernée : ensemble des parents avec des enfants de moins de 3 ans non scolarisés

ADAPTATION DES MODES DE GARDE : ENTRE FACILITE ET DIFFICULTES

L'enquête montre que la flexibilité des modes de garde reste un critère essentiel pour les familles. Dans l'ensemble, 35 % des parents estiment que la personne en charge de l'accueil s'adapte très facilement en cas de besoin imprévu, tandis que 38 % jugent cette adaptation assez facile. À l'inverse, 27 % des familles rencontrent des difficultés, avec 20 % qualifiant l'adaptation d'assez difficile et 7 % de très difficile.

En comparant les types de garde, l'accueil individuel apparaît légèrement plus flexible : 38 % des familles le trouvent très facile à ajuster, contre 30 % pour l'accueil collectif. Toutefois, l'accueil collectif reste assez réactif, avec 41 % des parents le jugeant assez facile. Ces résultats confirment que la capacité d'adaptation des structures et des professionnels est un facteur clé pour les familles, notamment face à des horaires variables ou à des situations imprévues.



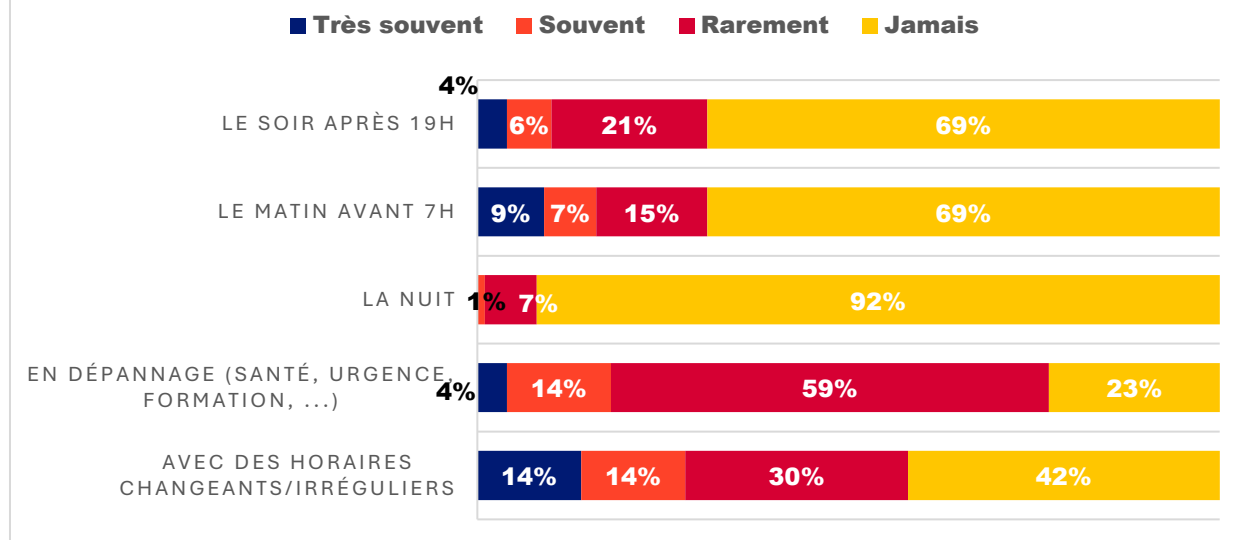
Population concernée : ensemble des parents avec des enfants de moins de 3 ans

14 % DES FAMILLES ONT SOUVENT BESOIN D'UN ACCUEIL AUX HORAIRES ATYPIQUES

Selon l'enquête, une partie des familles ayant des enfants de moins de trois ans a besoin d'un accueil en horaires atypiques. Ainsi, 14 % des familles déclarent souvent avoir besoin d'un accueil avec des horaires changeants ou irréguliers, et une proportion équivalente indique en avoir très souvent besoin. Certains parents ont également besoin d'une garde très tôt le matin : 9 % déclarent en avoir besoin très souvent et 7 % souvent avant 7h. Les besoins en soirée après 19h sont plus rares, avec 4 % des familles concernés très souvent et 6 % souvent, tandis que l'accueil de nuit reste exceptionnel, seulement 1 % des familles y ayant recours régulièrement. L'accueil en dépannage — pour des urgences, la santé ou des formations — concerne ponctuellement les familles, 18 % y ayant recours souvent ou très souvent.

Ces résultats montrent que, si la majorité des familles utilise un mode de garde sur des horaires classiques, un nombre non négligeable a besoin de solutions flexibles pour s'adapter à des situations imprévues ou à des emplois du temps atypiques.

GRAPHIQUE 21 : POUR VOS ENFANTS DE MOINS DE 3 ANS, AVEZ-VOUS BESOIN D'UN ACCUEIL ?



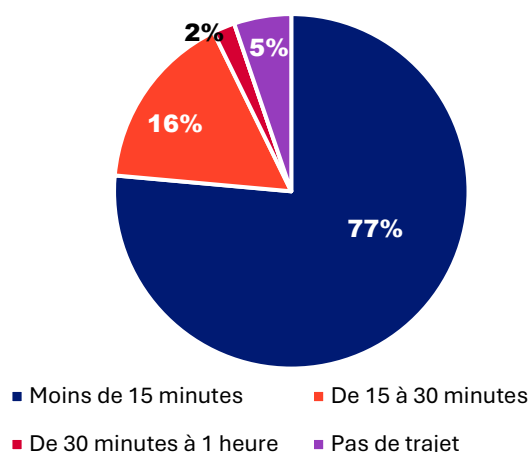
Population concernée : ensemble des parents avec des enfants de moins de 3 ans non scolarisés

Citation de parents :

« J'ai dû quitter mon emploi car aucune solution pour les emplois avec des horaires décalés et des jours changeant. En tant qu'infirmière, très compliqué de trouver des solutions adaptées. »

77 % DES FAMILLES BENEFCIENT D'UN MODE DE GARDE A MOINS DE 15 MINUTES DE LEUR DOMICILE

Graphique 22 : Combien de temps mettez-vous, depuis votre domicile, pour rejoindre le lieu d'accueil de vos enfants de moins de 3 ans ?



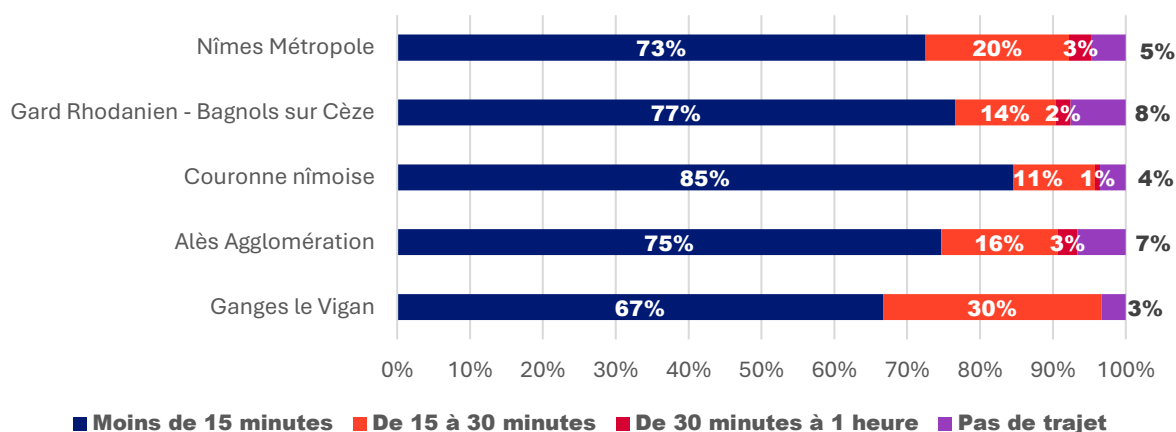
La proximité entre le domicile et le lieu de garde apparaît comme un critère important pour les familles. Selon l'enquête, 77 % des familles indiquent que le trajet prend moins de 15 minutes, ce qui facilite grandement l'organisation quotidienne. Pour 16 % des familles, le trajet est compris entre 15 et 30 minutes, tandis que 2 % des familles indiquent un temps de trajet plus long, entre 30 minutes et 1 heure, ce qui peut impacter le rythme de vie des parents et des enfants. Enfin, 5 % des familles n'ont pas de trajet à effectuer.

Population concernée : ensemble des parents avec des enfants de moins de 3 ans

GANGES-LE-VIGAN : 30% DES FAMILLES A 15-30 MINUTES DU LIEU D'ACCUEIL

Selon l'enquête, le temps nécessaire pour rejoindre un mode d'accueil pour les enfants de moins de 3 ans varie fortement selon le secteur d'habitation. Dans la Couronne nîmoise, la situation est particulièrement favorable : 85 % des familles déclarent un trajet de moins de 15 minutes. À l'inverse, dans le secteur Ganges-Le Vigan, cette proportion descend à 67 %, ce qui indique des distances plus importantes et donc un accès moins immédiat aux structures d'accueil.

Graphique 23 : Combien de temps faut-il pour rejoindre le lieu d'accueil selon le secteur d'habitation ?



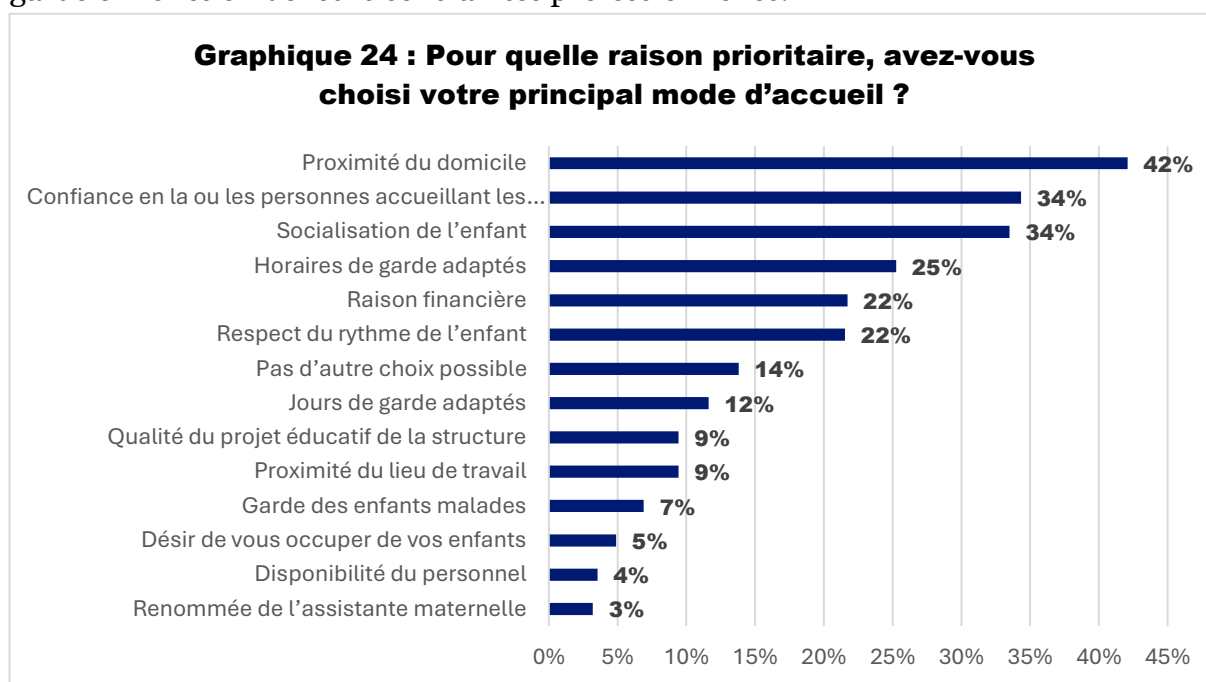
Population concernée : ensemble des parents avec des enfants de moins de 3 ans

L'EVALUATION DES MODES D'ACCUEIL

42 % DES FAMILLES CHOISISSENT LE MODE DE GARDE EN FONCTION DE LA PROXIMITE DU DOMICILE

Les principaux facteurs qui orientent le choix des familles sont la proximité du domicile (42 %), la confiance envers la ou les personnes accueillant les enfants (34 %) et la socialisation de l'enfant (34 %). Ces éléments expliquent en partie pourquoi les familles privilégient les assistantes maternelles agréées et les crèches collectives, qui répondent à ces critères.

Par ailleurs, 14 % des familles indiquent ne pas avoir d'autre choix possible, ce qui reflète une problématique liée à la disponibilité des places dans les établissements accueillant les enfants de moins de trois ans. Il convient également de souligner que les aspects financiers et la flexibilité des horaires de garde sont des facteurs déterminants pour les familles, car ils influencent directement le choix du mode de garde en fonction de leurs contraintes professionnelles.



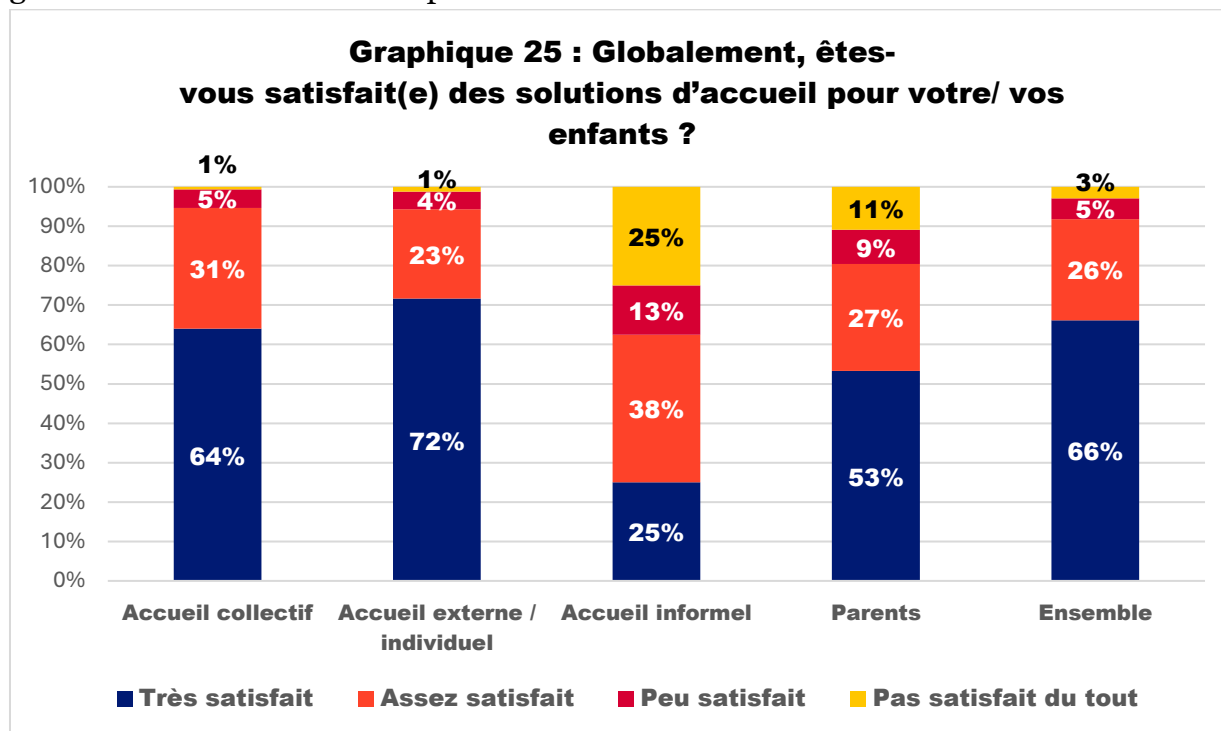
Population concernée : ensemble des parents avec des enfants de moins de 3 ans non scolarisés

66 % DES FAMILLES SONT SATISFAITES DES SOLUTIONS D'ACCUEIL POUR LEURS ENFANTS

L'analyse de la satisfaction des familles selon le type de mode d'accueil montre des différences significatives. Les modes d'accueil externes ou individuels (assistantes maternelles, crèches familiales, MAM, garde à domicile) obtiennent le niveau de satisfaction le plus élevé, avec 72 % des familles très satisfaites et 23 % assez satisfaites.

L'accueil collectif régulier est également bien apprécié, avec 64 % très satisfaits et 31 % assez satisfaits. L'accueil par les parents présente une satisfaction globale correcte, avec 53 % très satisfaits et 27 % assez satisfaits, mais un nombre légèrement plus important de familles moins satisfaites (9 % peu satisfaites et 11 % pas satisfaites du tout). L'accueil informel (grands-parents, autres membres de la famille) concerne un petit nombre de familles et montre une satisfaction plus variable, avec seulement 25 % très satisfaits et 38 % assez satisfaits.

Dans l'ensemble, 66 % des familles se déclarent très satisfaites des solutions d'accueil de leurs enfants, ce qui montre que les modes de garde disponibles répondent globalement aux attentes des parents.

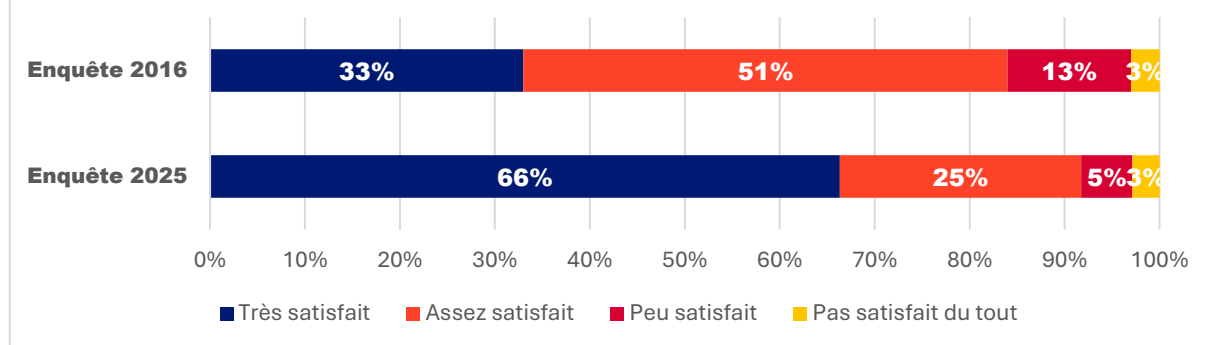


Population concernée : ensemble des parents avec des enfants de moins de 3 ans non scolarisés

LA SATISFACTION DES FAMILLES A DOUBLE EN NEUF ANS : 66 % SE DECLARENT TRES SATISFAITES EN 2025

En comparant les résultats de la présente enquête avec ceux de l'enquête menée en 2016 sur l'accueil des enfants de moins de trois ans, on observe une nette amélioration du niveau de satisfaction des familles. En 2016, seules 33 % d'entre elles se déclaraient très satisfaites des solutions d'accueil disponibles, contre 66 % en 2025, soit un doublement en neuf ans. Le pourcentage de familles assez satisfaites diminue également, passant de 51 % en 2016 à 25 % en 2025, ce qui traduit un glissement vers un niveau de satisfaction plus élevé. Les avis peu satisfaits reculent de 13 % à 5 %, tandis que la proportion de familles pas satisfaites du tout reste stable, à 3 % dans les deux enquêtes. Ces résultats montrent une amélioration globale et significative de la qualité perçue de l'accueil proposé aux familles du territoire.

Graphique 26 : Globalement, êtes-vous satisfait(e) des solutions d'accueil pour votre/ vos enfants ?



Population concernée : ensemble des parents avec des enfants de moins de 3 ans non scolarisés

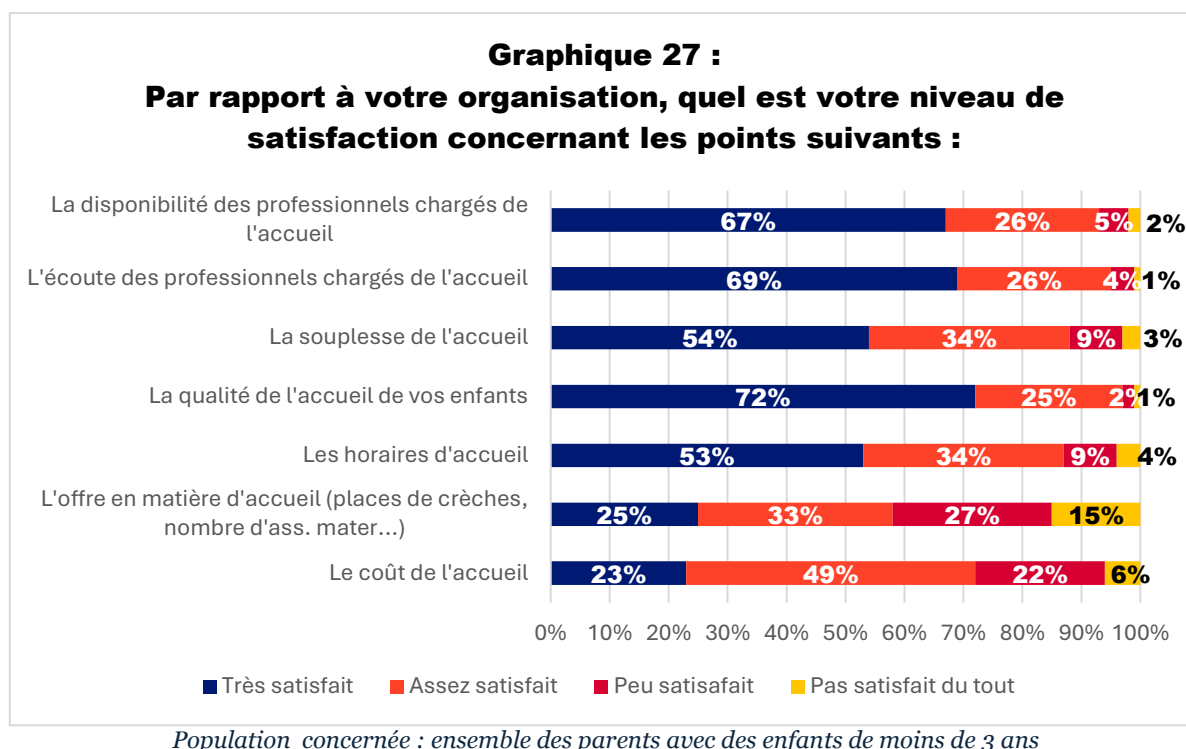
Citation de parents :

« Nous avons pu faire garder notre enfant dans une crèche privé, il y avait une bonne prise en charge par l'équipe. Notre enfant a pu bien se développer, se sociabiliser. »

DES PROFESSIONNELS TRES APPRECIES 72 % DE SATISFACTION, MAIS UN ACCES AUX PLACES ENCORE DIFFICILE 42 % D'INSATISFACTION

Les résultats de l'enquête 2025 montrent un niveau de satisfaction globalement élevé concernant l'organisation de l'accueil des enfants. La qualité de l'accueil ressort comme le point le mieux évalué, avec 72 % de familles très satisfaites, suivie de l'écoute (69 %) et de la disponibilité des professionnels (67 %). La proximité du domicile est également très bien perçue (71 % de très satisfaits), confirmant l'importance de ce critère dans le choix d'un mode de garde.

Les horaires et la souplesse de l'accueil obtiennent également des appréciations positives, respectivement 53 % et 54 % de très satisfaits. En revanche, deux aspects suscitent davantage de réserves : le coût de l'accueil, jugé peu ou pas satisfaisant par 28 % des familles, et surtout l'offre disponible (places en crèche, nombre d'assistantes maternelles...), qui concentre 42 % de réponses peu ou pas satisfaites. Cela met en évidence la persistance de difficultés d'accès aux solutions d'accueil, malgré une satisfaction élevée concernant leur qualité.



L'ASSISTANTE MATERNELLE RESTE LE MODE D'ACCUEIL IDEAL POUR PRES D'UN TIERS DES FAMILLES

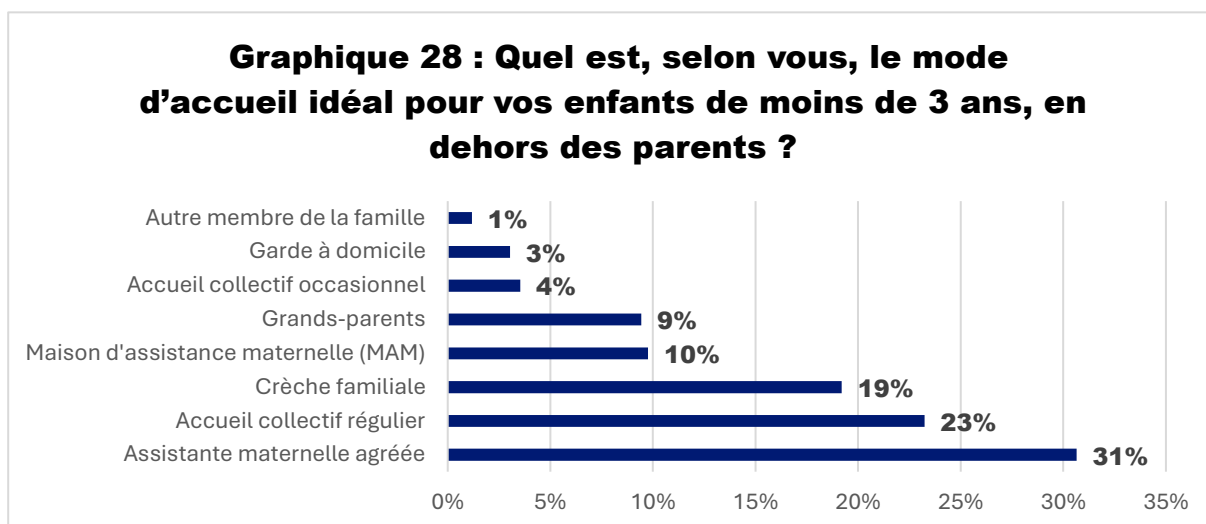
Citations de parents :

« À mon sens, les enfants de moins de 3 ans ont besoin d'une attention individualisée, d'activités ludiques, de temps en extérieur, ainsi que d'un cadre structurant, bienveillant et respectueux. Idéalement, une petite crèche, avec un maximum de deux enfants par adulte, serait l'environnement le plus adapté. Des activités en plein air, musicales ou sensorielles dès le plus jeune âge sont également essentielles pour leur développement. Un autre point important selon moi est la souplesse d'accueil. Actuellement sans emploi, je suis en mesure de m'occuper pleinement de mon enfant et de lui offrir un cadre riche et adapté à ses besoins. C'est pourquoi je préférerais qu'il fréquente la crèche uniquement le matin. Cependant, ce type d'aménagement est souvent difficile à obtenir : si je ne prends pas une place à temps plein, je risque de la perdre, et si je retrouve un emploi, je n'aurai peut-être plus accès à un accueil adapté à mes nouveaux besoins. »

« Mon enfant se sens bien à la crèche, ça lui donne un rythme, une sociabilisation avant l'école l'année prochaine. »

« Les assistantes maternelles offrent plus de souplesse pour les horaires et une relation plus forte aux enfants. La Mam offre le côté structure collective de la crèche. Cela aurait été pour moi la solution idéale. »

L'enquête 2025 montre que 31 % des familles considèrent l'assistante maternelle agréée comme le mode d'accueil idéal pour leurs enfants de moins de trois ans. L'accueil collectif régulier (23 %) et la crèche familiale (19 %) suivent ensuite, confirmant l'importance accordée à des solutions encadrées et sécurisées. Ces choix rejoignent clairement les tendances observées dans d'autres réponses du questionnaire : les familles privilégient les modes d'accueil individualisés ou collectifs structurés, qui garantissent stabilité, confiance et qualité d'accompagnement. Les modes informels (grands-parents, proches) restent plus secondaires, avec seulement 9 % de préférence.

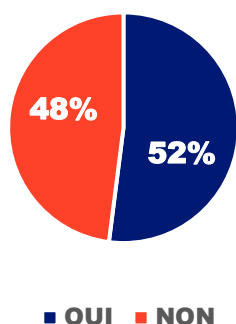


Population concernée : ensemble des parents avec des enfants de moins de 3 ans

LES DIFFICULTES DES FAMILLES

52 % DES FAMILLES RENCONTRENT DES DIFFICULTES POUR ORGANISER L'ACCUEIL DE LEURS ENFANTS

Graphique 29 : Avez-vous rencontré ou rencontrez-vous des difficultés pour organiser l'accueil de vos enfants de moins de 3 ans ?



Selon l'enquête 2025, 52 % des familles déclarent avoir rencontré ou rencontrer encore des difficultés pour organiser l'accueil de leurs enfants de moins de trois ans. À l'inverse, 48 % des familles n'ont pas signalé de problème particulier. Ces résultats confirment que, malgré l'existence de solutions d'accueil variées, une part importante des familles reste confrontée à des contraintes liées aux horaires, à la disponibilité des places ou au coût.

Population concernée : ensemble des parents avec des enfants de moins de 3 ans

55 % DES FAMILLES SIGNALENT UN MANQUE DE PLACES EN CRECHE COMME PRINCIPALE DIFFICULTE

Les difficultés rencontrées par les familles en matière d'accueil des jeunes enfants restent importantes en 2025, même si certaines évolutions positives sont observées au fil des années.

La première difficulté évoquée demeure le manque de places en crèche, mentionné par 55 % des familles, un pourcentage toutefois nettement inférieur à celui enregistré en 2016 (84 %) et en 2010 (73 %). Les coûts trop élevés constituent également un frein majeur, cités par 42 % des répondants, une tendance déjà forte dans les précédentes enquêtes. Les horaires ou jours d'accueil inadaptés arrivent ensuite, touchant 30 % des familles, ce qui confirme les difficultés persistantes liées à la conciliation des temps de travail. Le manque d'assistantes maternelles reste un point sensible (22 %), tout comme les contraintes liées à un planning changeant (18 %).

Enfin, certaines problématiques, bien que moins fréquentes, émergent davantage qu'auparavant, comme les délais d'anticipation liés aux listes d'attente (23 %) ou la difficulté à trouver une assistante maternelle à temps partiel (12 %). L'ensemble de ces éléments montre que si la qualité de l'accueil est globalement reconnue, l'accès effectif aux solutions reste encore complexe pour de nombreuses familles.

Citations de parents :

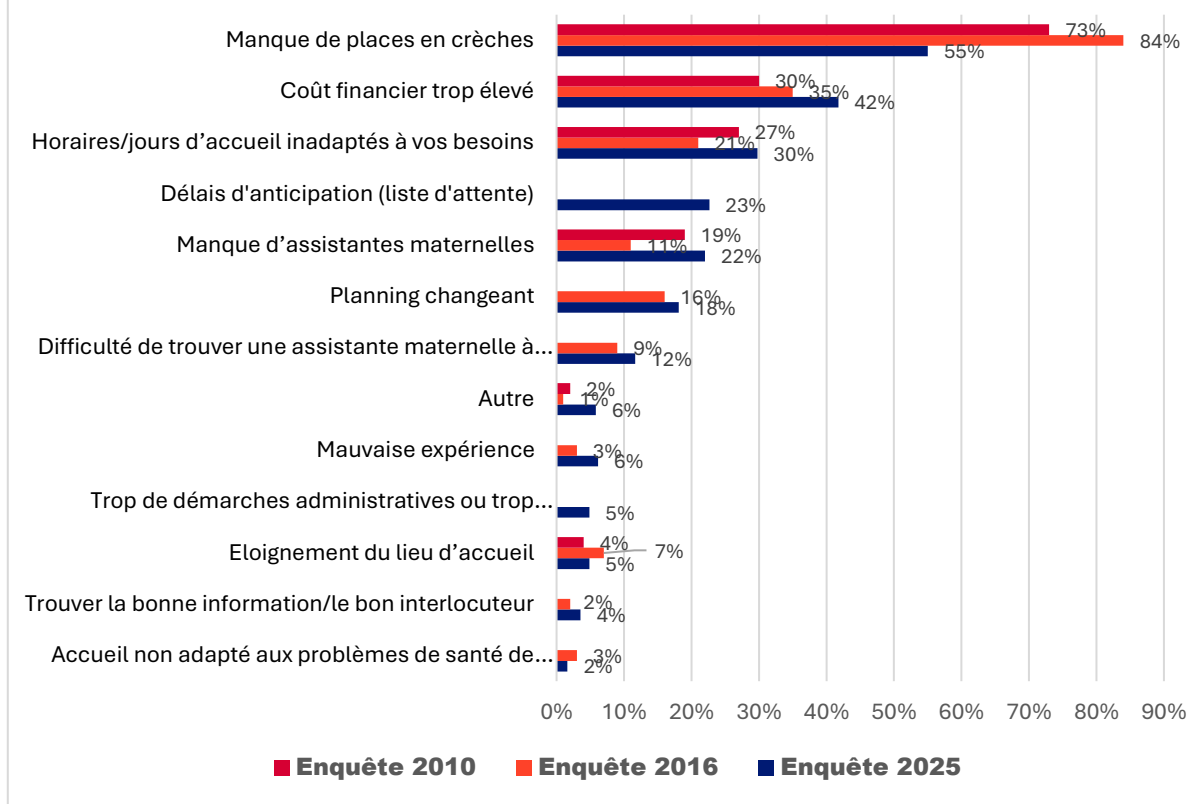
« Manque de place en crèche collective et familiale et manque d'assistantes maternelles. »

« Le coût de la garde d'enfant pour un couple avec des revenus moyens est très élevées et complique la vie. Aucun droit et des tarifs élevées. »

« Les aides financières ne sont pas du tout adaptées lorsque les enfants sont accueilli en MAM . C'est très cher . Nous travaillons pour financer notre mode de garde ... cela n'encourage pas les parents à retourner au travail ... »

« Les crèches sont totalement inaccessibles, listes d'attente à rallonge, devoir se "préinscrire" durant la grossesse et qu'on nous réponde qu'en accouchant en août c'était "certain que je n'aurai pas de place en octobre car la rentrée serait passée". »

Graphique 30 : Quelle est la nature de ces difficultés ?

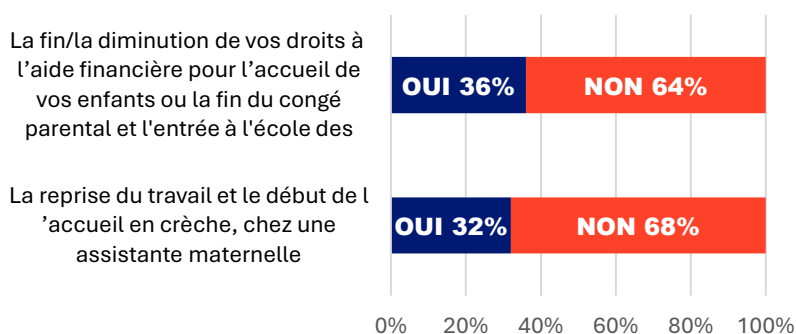


Population concernée : ensemble des parents avec des enfants de moins de 3 ans

36 % DES FAMILLES RENCONTRENT DES DIFFICULTES POUR ORGANISER LA GARDE

L'enquête 2025 montre qu'une partie des familles rencontre des difficultés pour concilier la reprise du travail et le début de l'accueil de leur enfant en crèche ou chez une assistante maternelle, 32 % des répondants indiquant que c'est le cas.

Graphique 31 : Avez-vous rencontré ou rencontrez-vous des difficultés pour faire la liaison entre :



De même, 36 % des familles déclarent rencontrer des problèmes liés à la fin ou à la diminution de leurs droits à l'aide financière, ou à la fin du congé parental et l'entrée à l'école.

Ces résultats soulignent les contraintes auxquelles sont confrontées les familles dans l'organisation de la garde de leurs jeunes enfants.

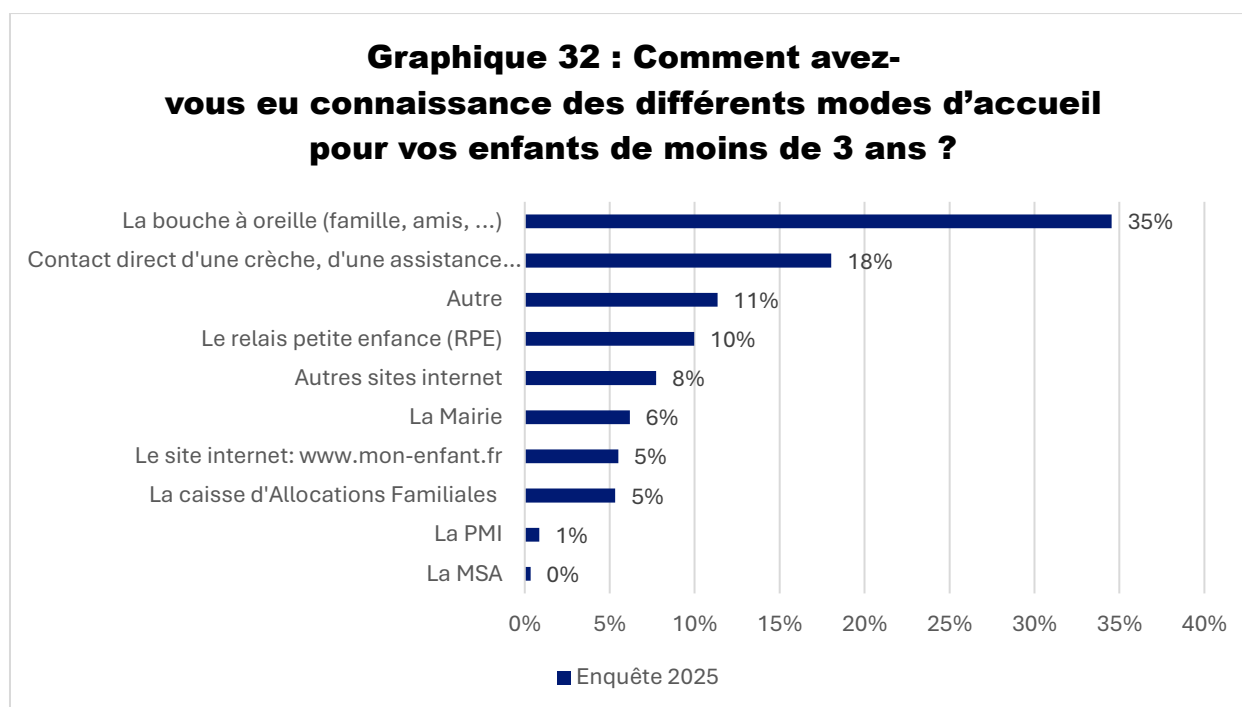
Population concernée : ensemble des parents avec des enfants de moins de 3 ans

L'INFORMATION DES FAMILLES

Dans cette section, nous analysons les réponses des familles concernant leur connaissance des modes d'accueil. Les résultats montrent ce que les parents savent déjà et ce qui reste encore peu connu.

35 % DES FAMILLES DECOUVRENT LES MODES D'ACCUEIL PAR LE BOUCHE-A-OREILLE

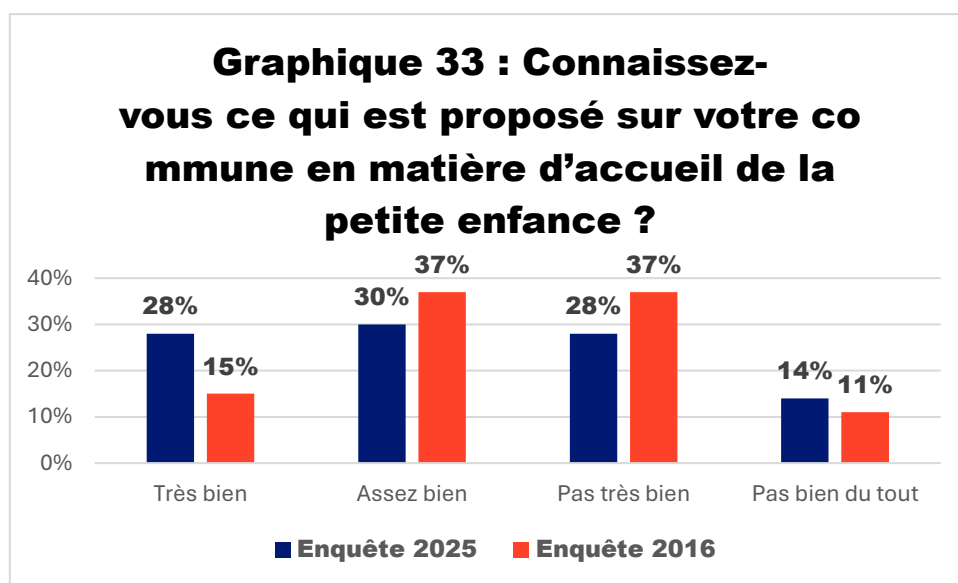
Selon l'enquête 2025, le bouche-à-oreille reste la principale source d'information pour les familles, cité par 35 % des répondants. Ce mode d'information, jugé naturel et fiable, repose sur les expériences directes de proches tels que famille, amis ou voisins. Vient ensuite le contact direct avec une crèche ou une assistante maternelle, mentionné par 18 % des familles, traduisant une démarche proactive dans la recherche d'un mode d'accueil. Les Relais Petite Enfance (RPE) jouent également un rôle notable, cités par 10 % des parents, soulignant leur importance dans l'accompagnement et l'information sur les solutions disponibles. Les sites internet spécialisés représentent aussi une source d'information pour 8 % des familles, tandis que les autres canaux institutionnels ou traditionnels restent peu utilisés.



Population concernée : ensemble des parents avec des enfants de moins de 3 ans

28 % DES FAMILLES CONNAISSENT TRÈS BIEN LES DISPOSITIFS D'ACCUEIL DE LEUR COMMUNE

L'enquête 2025 montre une tendance positive dans la connaissance des dispositifs d'accueil de la petite enfance. Ainsi, 28 % des familles déclarent connaître très bien les offres disponibles sur leur commune, contre seulement 15 % en 2016. À cela s'ajoutent 30 % des familles qui estiment les connaître assez bien, tandis que 28 % les connaissent pas très bien et 14 % pas bien du tout. Cette évolution traduit un intérêt croissant des parents pour les solutions d'accueil et une meilleure information sur les modes de garde disponibles, témoignant d'une implication plus forte dans le choix de l'accueil de leurs enfants.



Population concernée : ensemble des parents avec des enfants de moins de 3 ans

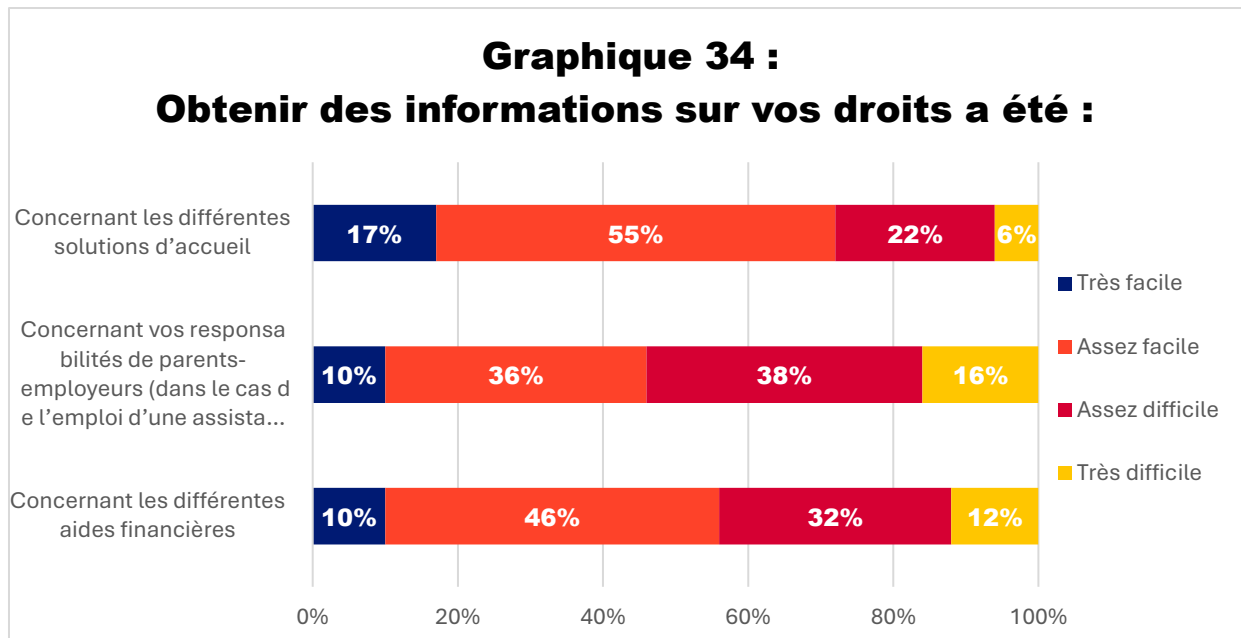
Citation de parents :

« Besoin de connaître les différents dispositifs qui existe sur le territoire en terme d'accueil et de places disponibles. »

72 % DES FAMILLES JUGENT L'ACCES AUX INFORMATIONS SUR LES SOLUTIONS D'ACCUEIL FACILE

L'enquête 2025 montre que l'accès à l'information sur les droits et les aides varie selon le type de question. Pour ce qui est des différentes aides financières, 56 % des familles estiment qu'il est facile ou assez facile d'obtenir ces informations, tandis que 44 % trouvent la démarche difficile ou très difficile. Concernant les responsabilités de parents-employeurs (notamment dans le cadre de l'emploi d'une assistante maternelle agréée), la situation est plus complexe : 46 % des familles trouvent l'accès à l'information facile ou assez facile, contre 54 % qui rencontrent des difficultés. Enfin, en ce qui concerne les différentes solutions d'accueil, la majorité des familles (72 %) trouvent l'accès à l'information facile ou assez facile.

jugent l'accès à l'information facile ou assez facile, ce qui reflète un meilleur niveau de connaissance et une plus grande clarté sur les modes d'accueil disponibles. Ces résultats indiquent que si l'information sur les solutions d'accueil est globalement accessible, des efforts restent nécessaires pour améliorer la communication autour des aides financières et des obligations liées à l'emploi d'une assistante maternelle.



Population concernée : ensemble des parents avec des enfants de moins de 3 ans

52 % DES FAMILLES NE CONNAISSENT PAS LE RELAIS PETITE ENFANCE LE PLUS PROCHE

Les résultats de l'enquête 2025 montrent que la connaissance du Relais Petite Enfance (RPE) reste limitée parmi les familles. En effet, 52 % des répondants ne connaissent pas le RPE le plus proche, un résultat proche de celui de 2016 (54 %), indiquant que cet outil demeure encore peu identifié.

Parmi les familles informées de son existence, 29 % déclarent connaître le RPE sans jamais y être allées, une proportion en légère hausse par rapport à 2016 (25 %). Cela suggère que l'information circule davantage, mais ne se traduit pas encore par une utilisation concrète du service.

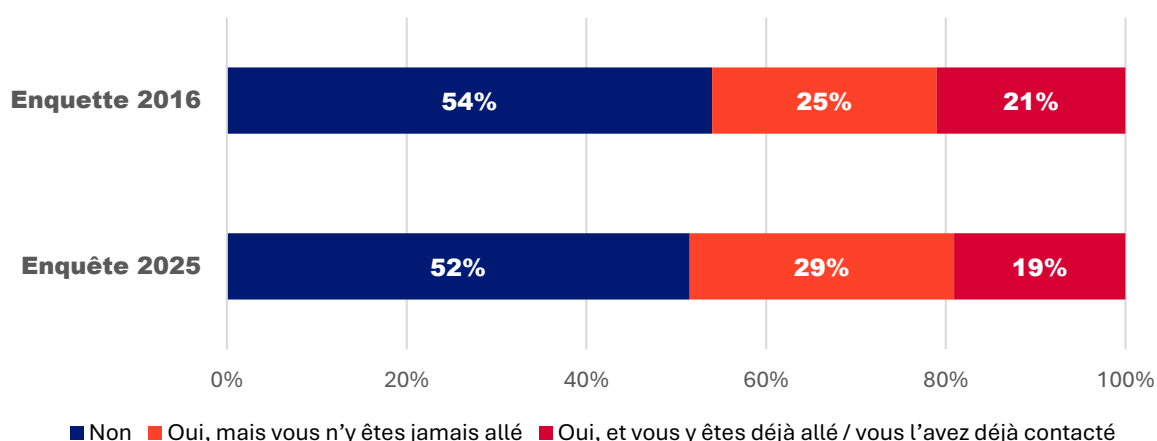
Seules 19 % des familles déclarent avoir déjà contacté ou fréquenté le RPE, un niveau légèrement inférieur à 2016 (21 %). Cette stabilité relative montre que, malgré un peu plus de visibilité, le recours effectif au RPE reste limité, ce qui souligne la nécessité de poursuivre les actions de communication et de valorisation du dispositif auprès des parents.

Citations de parents sur les occasions où ils se sont rendus au RPE :

« Pour trouver une assistante maternelle, pour m'aider dans mes démarches, contrat et rémunération de l'assistante maternelle »

« Pour me renseigner sur les modalités d'inscriptions »

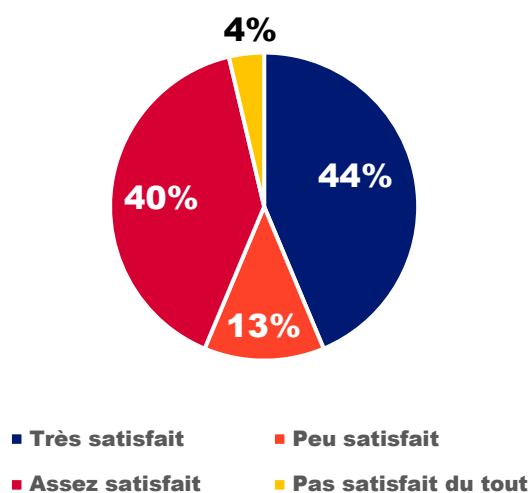
Graphique 35 : Connaissez-vous le Relais Petite Enfance (RPE) le plus proche de chez vous ?



Population concernée : ensemble des parents avec des enfants de moins de 3 ans

84 % DES FAMILLES SE DECLARENT SATISFAITES DES SERVICES DU RELAIS PETITE ENFANCE

Graphique 36 : Si oui, êtes-vous satisfait(e) des services proposés par le Relais Petite Enfance (RPE) ?

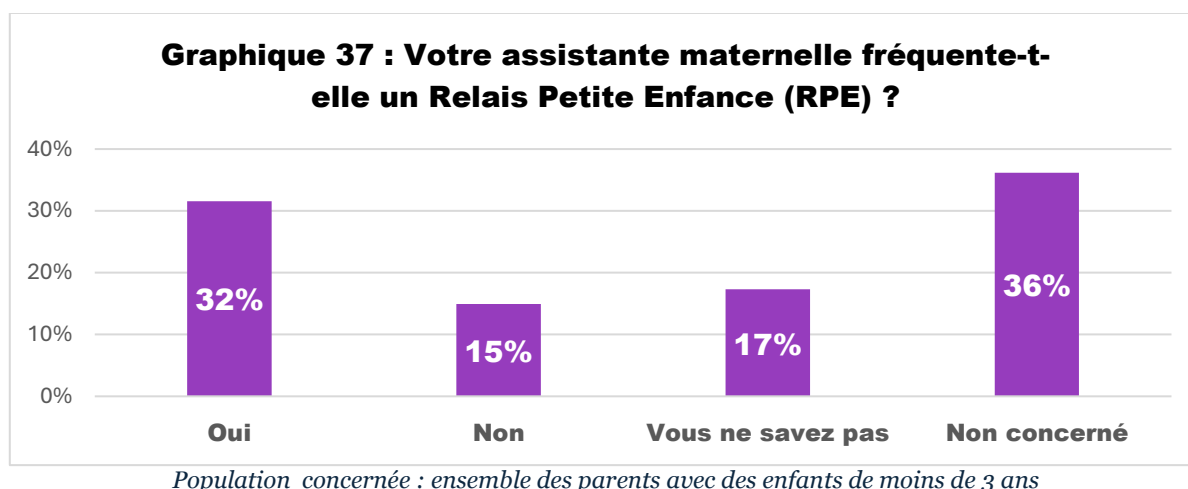


Les résultats montrent une appréciation globalement très positive des services proposés par le Relais Petite Enfance. En effet, 84 % des familles se déclarent satisfaites, dont 44 % très satisfaites et 40 % assez satisfaites. Seule une minorité exprime une satisfaction limitée (13 % peu satisfaites) ou une insatisfaction franche (4 % pas satisfaites du tout). Ces chiffres témoignent du rôle reconnu du RPE dans l'accompagnement des parents et la qualité de son soutien au quotidien.

Population concernée : ensemble des parents avec des enfants de moins de 3 ans

32 % DES ASSISTANTES MATERNELLES FREQUENTENT UN RELAIS PETITE ENFANCE SELON LES FAMILLES

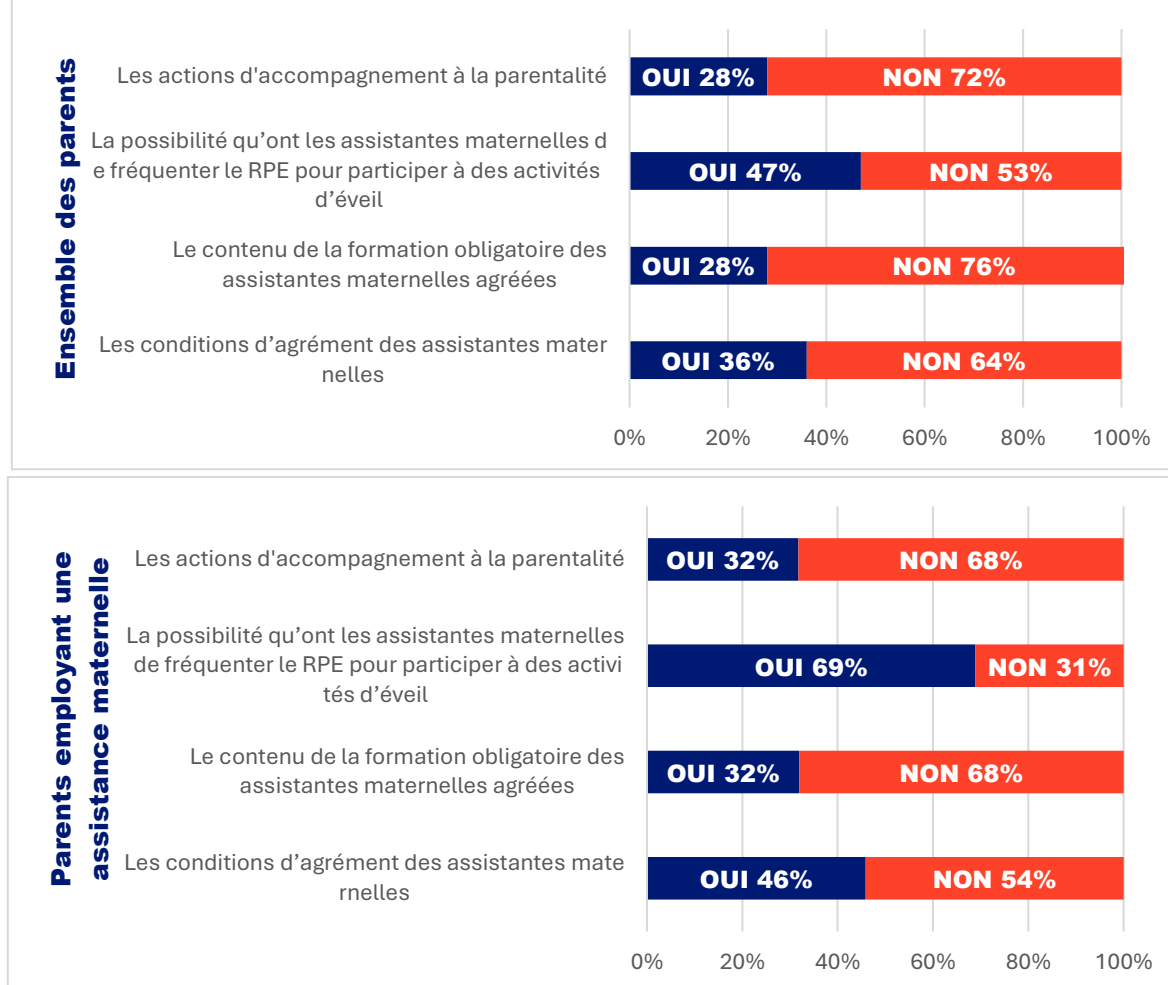
Selon les déclarations des familles interrogées, 32 % des assistantes maternelles fréquenteraient un Relais Petite Enfance (RPE). À l'inverse, 15 % des parents indiquent que leur assistante maternelle ne s'y rend pas. Une part non négligeable de familles (17 %) déclare ne pas savoir, ce qui montre que l'implication de l'assistante maternelle dans les actions du RPE n'est pas toujours visible pour les parents. Enfin, 36 % des répondants ne se sentent pas concernés, soit parce qu'ils n'ont pas recours à une assistante maternelle, soit parce que leur mode de garde ne dépend pas du RPE.



CONNAISSANCE LIMITEE DES DISPOSITIFS LIES AUX ASSISTANTES MATERNELLES

L'enquête 2025 montre que les familles connaissent encore assez peu les dispositifs liés aux assistantes maternelles. Dans l'ensemble, 36 % des parents savent quelles sont les conditions d'agrément et seulement 28 % connaissent le contenu de la formation obligatoire des assistantes maternelles. La possibilité pour les assistantes maternelles de fréquenter le RPE pour participer à des activités d'éveil est mieux connue (47 %), tandis que les actions d'accompagnement à la parentalité restent peu connues (28 %). Les parents qui emploient eux-mêmes une assistante maternelle sont mieux informés, notamment sur la fréquentation du RPE (69 %) et les conditions d'agrément (46 %). Cela montre que l'expérience directe avec une assistante maternelle permet aux familles d'être mieux renseignées sur les dispositifs existants.

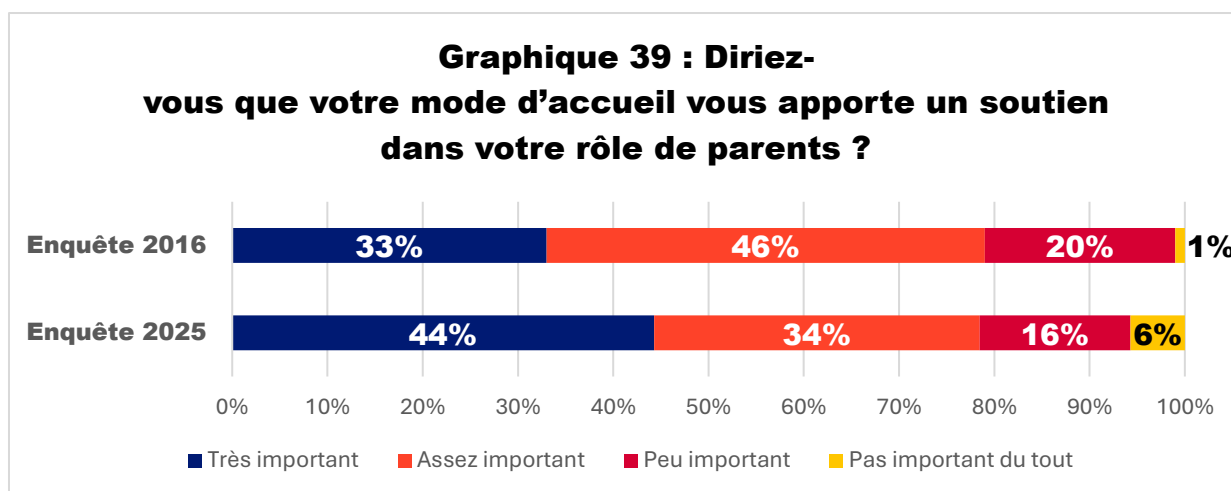
Graphique 38 : Connaissez-vous ?



Population concernée : ensemble des parents avec des enfants de moins de 3 ans

UN SOUTIEN PARENTAL RENFORCE : +11 POINTS POUR LE "TRES IMPORTANT"

Les résultats montrent que le mode d'accueil joue un rôle croissant dans le soutien apporté aux parents. En 2025, 44 % des familles déclarent que ce soutien est très important, soit une augmentation notable de 11 points par rapport à 2016. Parallèlement, la part de parents jugeant ce soutien assez important diminue (34 % contre 46 % en 2016), ce qui traduit un glissement vers une reconnaissance plus forte de l'impact positif du mode d'accueil. Les réponses indiquant un soutien peu important (16 %) ou pas important du tout (6 %) restent minoritaires, bien que cette dernière catégorie progresse légèrement. Globalement, les familles perçoivent de plus en plus le mode d'accueil comme un véritable relais dans leur rôle de parents.

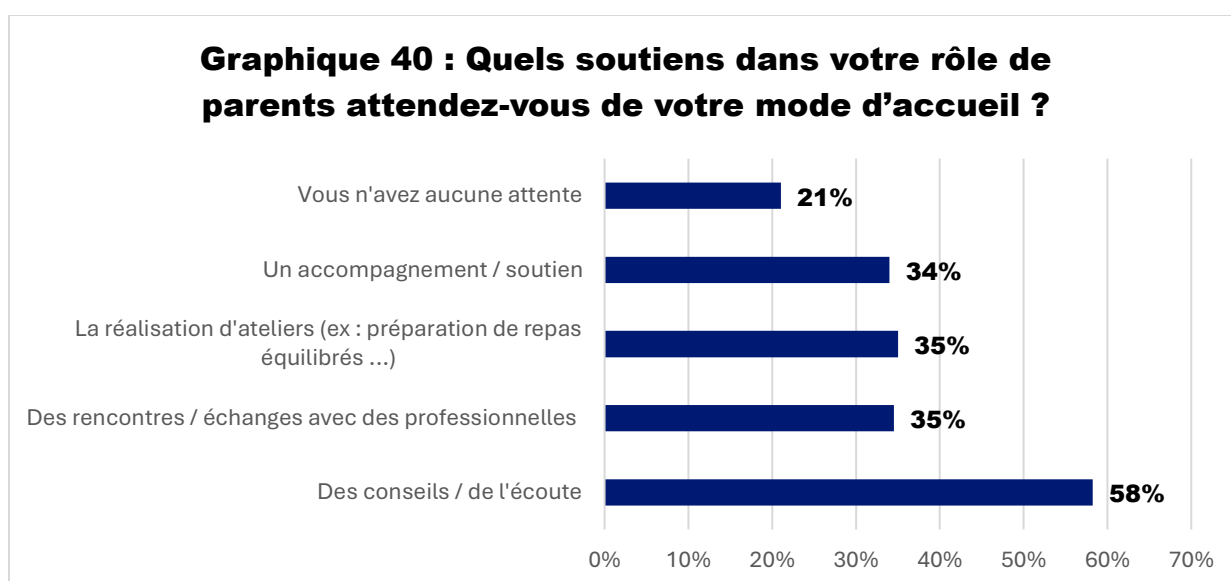


Population concernée : ensemble des parents avec des enfants de moins de 3 ans

58 % DES PARENTS ATTENDENT AVANT TOUT DES CONSEILS ET DE L'ECOUTE

Les résultats de l'enquête 2025 montrent que les parents attendent de leur mode d'accueil un véritable soutien éducatif, au-delà de la simple garde. La demande la plus forte concerne des conseils et de l'écoute (58 %), signe que les familles recherchent un accompagnement de proximité pour répondre aux questions du quotidien et être rassurées dans leur rôle parental. Viennent ensuite les attentes liées aux rencontres avec des professionnels et aux ateliers pratiques (35 % chacun), qui traduisent un besoin d'échanges, de repères et de partage d'expérience.

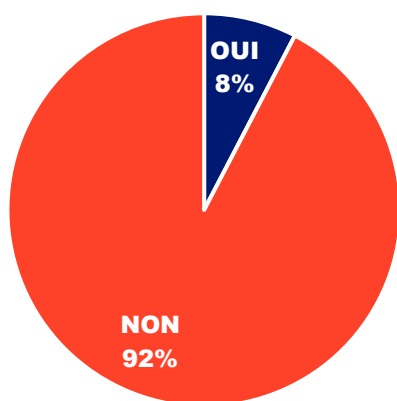
Dans l'ensemble, ces résultats reflètent une volonté d'être davantage guidés, accompagnés et entourés, tandis qu'un tiers environ des parents ne formulent pas d'attentes spécifiques (21 %). Les modes d'accueil apparaissent ainsi comme des espaces ressources, clés dans le soutien à la parentalité.



Population concernée : ensemble des parents avec des enfants de moins de 3 ans

92 % DES FAMILLES NE CONNAISSENT PAS LES DISPOSITIFS D'AEPE

**Graphique 41 :
Connaissez-vous les
dispositifs de l'AEPE
(Accompagnant Éducatif
Petite Enfance) ?**



Population concernée : ensemble des parents avec des enfants de moins de 3 ans

Les résultats montrent une vaste méconnaissance des dispositifs de l'Accompagnant Éducatif Petite Enfance (AEPE), puisque 92 % des familles déclarent ne pas en avoir connaissance. Cette absence d'information souligne un enjeu majeur de communication autour de ce métier pourtant central dans l'accompagnement du jeune enfant. Malgré son rôle essentiel auprès des équipes éducatives et des familles, l'AEPE demeure peu identifié, ce qui limite son impact potentiel auprès des parents. Ces données révèlent donc la nécessité de renforcer la visibilité et la compréhension de ce dispositif, notamment via les structures d'accueil, les Relais Petite Enfance ou encore les outils de communication municipaux.

CONCLUSION ET PERSPECTIVES STRATEGIQUES

L'édition 2025 de cette étude dresse un portrait contrasté de l'accueil des enfants de moins de 3 ans dans le Gard. D'une part, elle révèle une amélioration nette de la satisfaction des familles, avec 66 % des répondants se déclarant très satisfaits des solutions d'accueil en 2025, soit un doublement en neuf ans. D'autre part, elle confirme la persistance d'un défi structurel majeur : l'accès à l'offre.

Le taux de couverture de l'accueil formel dans le Gard (52,5 %) reste significativement inférieur à la moyenne nationale (60,3 %). Le manque de places en crèche est la principale difficulté rencontrée, citée par 55 % des familles. Ces difficultés sont exacerbées par les réalités socio-économiques du département, marqué par un taux de pauvreté de 20 % et une forte proportion de familles monoparentales (32 %).

ORIENTATIONS STRATEGIQUES

Pour répondre aux besoins réels exprimés par les familles et améliorer l'équité d'accès dans le Gard, les perspectives stratégiques s'articulent autour de trois axes prioritaires.

Le premier axe vise à développer et rééquilibrer l'offre d'accueil sur le territoire. Malgré une progression du nombre de crèches collectives, l'insuffisance de places demeure le premier frein structurel, ce qui impose de prioriser l'ouverture de nouvelles structures dans les bassins de vie les moins bien dotés. Parallèlement, l'accueil individuel par les assistants maternels restant le mode le plus populaire, des mesures de soutien à la profession sont indispensables pour enrayer la baisse des agréments observée depuis 2010. Enfin, face aux besoins d'horaires atypiques exprimés par 14 % des familles, il est crucial d'encourager l'expérimentation de solutions flexibles afin de mieux concilier vie professionnelle et vie familiale.

Le deuxième axe se concentre sur l'assurance de l'équité financière et sociale. Le coût de l'accueil, obstacle majeur pour 42 % des familles, nécessite de renforcer la visibilité et l'accessibilité des aides financières existantes, en ciblant notamment les familles monoparentales et les foyers à faible niveau de vie pour garantir l'accès à tous. Il est également essentiel de faciliter la conciliation et l'accès à l'information durant la période de transition entre la fin des aides et l'entrée de l'enfant à l'école.

Le troisième axe stratégique vise à renforcer l'information et le soutien à la parentalité. Bien que très appréciés (84 % de satisfaction), les Relais Petite Enfance (RPE) sont encore méconnus par une famille sur deux. Une stratégie de communication proactive doit être mise en œuvre pour faire du RPE le guichet unique d'information. Par ailleurs, il est nécessaire d'intégrer formellement la demande croissante de conseils et d'écoute — citée comme attente prioritaire par 58 % des parents — dans les dispositifs d'accueil, confirmant ainsi le rôle essentiel des structures au-delà de la simple garde.

DIFFICULTES

Pendant cette étude, nous avons rencontré plusieurs difficultés méthodologiques et opérationnelles qui ont influencé le traitement des données et l'interprétation des résultats.

Une difficulté majeure a été la gestion de la faiblesse du taux de retour du questionnaire. Sur les 13 000 questionnaires diffusés, seuls 594 ont été retournés, soit un taux de réponse de 5 %. Ce taux relativement bas doit être pris en compte dans l'analyse, notamment en ce qui concerne la marge d'erreur et la prudence dans l'interprétation des résultats. Il est également important de souligner que l'envoi exclusivement en ligne a probablement limité la participation de certaines familles, notamment celles moins à l'aise avec les outils numériques. Cela a pu contribuer à une surreprésentation des foyers plus connectés et à un échantillon moins représentatif de la diversité réelle des familles gardoises.

De plus, une première lecture des résultats a montré des écarts dans la composition de l'échantillon par rapport aux critères établis. On observe en particulier une sous-représentation des familles monoparentales ainsi que des foyers ayant un niveau de vie plus faible. Ces écarts doivent être pris en compte lors de l'interprétation des résultats et limitent la possibilité d'extrapoler pleinement les données à l'ensemble de la population concernée.

Par ailleurs, nous avons dû adapter les données brutes aux besoins de l'étude. La répartition géographique posait problème, car les données publiées par l'INSEE sont très générales, souvent disponibles uniquement à l'échelle départementale. Notre étude souhaitait intégrer une dimension géographique plus fine, nous obligeant à diviser et fusionner manuellement les données afin de les adapter aux différentes zones d'étude. De même, les données spécifiques aux enfants de moins de trois ans sont moins nombreuses que celles relatives aux enfants dans leur ensemble, ce qui a nécessité des recherches complémentaires pour obtenir des informations pertinentes.

Enfin, lors du contrôle qualité de l'échantillon, 9 réponses ont dû être exclues car les parents avaient indiqué un code postal situé en dehors du département du Gard.

ID	Quel est votre code postal ?
5	33000
15	71500
24	71500
45	13150
218	30969
321	34070
323	13110
376	13150
453	34470

Table des matières des graphiques

Graphique 1 : Vivez-vous ?	33
Graphique 2 : Combien d'enfants à charge avez-vous ?	34
Graphique 3 : Combien d'enfants de moins de 3 ans avez-vous ?	34
Graphique 4 : Répartition des enfants par tranche d'âge	35
Graphique 5 : Quel est votre niveau d'études ?	36
Graphique 6 : Quelle est votre catégorie socio-professionnelle ?.....	37
Graphique 7 : Quel est votre lieu de vie ?	37
Graphique 8 : Principal mode d'accueil des familles pour leurs enfants de moins de 3 ans:	38
Graphique 9 : Principal mode d'accueil des familles pour leurs enfants de moins de 3 ans selon le nombre d'enfants :	39
Graphique 10 : Principal mode d'accueil des familles pour leurs enfants de moins de 3 ans selon le lieu de vie	40
Graphique 11: Principal mode d'accueil des familles pour leurs enfants de moins de 3 ans:	41
Graphique 12 : Âge de scolarisation des enfants :	42
Graphique 13 : Utilisez-vous un mode d'accueil complémentaire ?	42
Graphique 14 : Quel est votre mode d'accueil complémentaire ?	43
Graphique 15 : En moyenne, combien de jours par semaine faites-vous garder vos enfants de moins de 3 ans ?	44
Graphique 16 : Quels jours de la semaine avez-vous besoin d'un mode d'accueil pour vos enfants de moins de 3 ans ?	44
Graphique 17 : En moyenne, combien d'heures par semaine avez-vous besoin de faire garder vos enfants de moins de 3 ans ?	45
Graphique 18 : Avez-vous besoin d'un accueil toute l'année pour vos enfants de moins de 3 ans ?	46
Graphique 19 : Précisez les mois où vous avez besoin d'un accueil :	46
Graphique 20 : Lorsque vous avez besoin d'un accueil non prévu diriez-vous que la ou les personnes en charge de l'accueil de vos enfants s'adaptent ?	47
Graphique 21 : Pour vos enfants de moins de 3 ans, avez-vous besoin d'un accueil ?	48
Graphique 22 : Combien de temps mettez-vous, depuis votre domicile, pour rejoindre le lieu d'accueil de vos enfants de moins de 3 ans ?	49
Graphique 23 : Combien de temps faut-il pour rejoindre le lieu d'accueil selon le secteur d'habitation ?	49
Graphique 24 : Pour quelle raison prioritaire, avez-vous choisi votre principal mode d'accueil ?	50
Graphique 25 : Globalement, êtes-vous satisfait(e) des solutions d'accueil pour votre/ vos enfants ?	51

Graphique 26 : Globalement, êtes-vous satisfait(e) des solutions d'accueil pour votre/ vos enfants ?	52
Graphique 27 : Par rapport à votre organisation, quel est votre niveau de satisfaction concernant les points suivants :	53
Graphique 28 : Quel est, selon vous, le mode d'accueil idéal pour vos enfants de moins de 3 ans, en dehors des parents ?	54
Graphique 29 : Avez-vous rencontré ou rencontrez-vous des difficultés pour organiser l'accueil de vos enfants de moins de 3 ans ?	54
Graphique 30 : Quelle est la nature de ces difficultés ?	56
Graphique 31 : Avez-vous rencontré ou rencontrez-vous des difficultés pour faire la liaison entre :	56
Graphique 32 : Comment avez-vous eu connaissance des différents modes d'accueil pour vos enfants de moins de 3 ans ?	57
Graphique 33 : Connaissez-vous ce qui est proposé sur votre commune en matière d'accueil de la petite enfance ?	58
Graphique 34 : Obtenir des informations sur vos droits a été :	59
Graphique 35 : Connaissez-vous le Relais Petite Enfance (RPE) le plus proche de chez vous ?	60
Graphique 36 : Si oui, êtes-vous satisfait(e) des services proposés par le Relais Petite Enfance (RPE) ?	60
Graphique 37 : Votre assistante maternelle fréquente-t-elle un Relais Petite Enfance (RPE) ?	61
Graphique 38 : Connaissez-vous ?	62
Graphique 39 : Diriez-vous que votre mode d'accueil vous apporte un soutien dans votre rôle de parents ?	63
Graphique 40 : Quels soutiens dans votre rôle de parents attendez-vous de votre mode d'accueil ?	63
Graphique 41 : Connaissez-vous les dispositifs de l'AEPE (Accompagnant Éducatif Petite Enfance) ?	64

ANNEXE 1 : TABLEAUX ET DONNEES

Les caractéristiques de l'échantillon des familles avec enfants de moins de 3 ans

Graphique 1 : Vivez-vous ?

Vivez-vous : seul(e) / en couple ?	Données INSEE - RP 2022 - Familles avec enfants de moins de 25 ans	Données INSEE - RP 2021 - Familles avec enfants de moins de 3 ans	Echantillon des familles avec enfants de moins de 3 ans
Couples avec enfant(s)	67,7%	84,3%	92,8%
Familles monoparentales	32,3%	15,7%	7,2%

Graphique 2 : Combien d'enfants à charge avez-vous ?

Nombre des enfants à charge pour les familles	Familles monoparentales	Couples	Ensemble	Données INSEE - RP 2022 - Familles avec enfants de moins de 25 ans
1 enfant	50%	41%	41%	46%
2 enfants	32%	44%	43%	38%
3 enfant et +	18%	16%	16%	17%

Graphique 3 : Combien d'enfants de moins de 3 ans avez-vous ?

Combien d'enfants de moins de 3 ans avez-vous ?	Enquête 2025
1 enfant de moins de 3 ans	94%
2 enfants de moins de 3 ans	6%

Graphique 4 : Répartition des enfants par tranche d'âge

Répartition des enfants par tranche d'âge	Données INSEE - RP 2022	Echantillon des familles avec enfants de moins de 3 ans
Moins d'un an	32%	20%
1 an	33%	39%
2 ans	36%	41%

Graphique 5 : Quel est votre niveau d'études ?

Quel est votre niveau d'études ?	Enquête 2016	Enquête 2025 Madame	Enquête 2025 Monsieur
Diplôme supérieur	24%	55%	73%
Bac +2	20%	20%	17%
Bac général et technologique ou bac professionnel	19%	17%	5%
CAP/BEP	18%	6%	2%
Brevet d'études de 1er cycle	6%	2%	0%
Niveau d'études primaires	2%	0%	0%
Aucun diplôme	10%	0%	2%

Graphique 6 : Quelle est votre catégorie socio-professionnelle ?

Catégorie socioprofessionnelle	Données INSEE - RP 2022 - Familles avec enfants de moins de 25 ans	Données INSEE - RP 2021 - Familles avec enfants de moins de 3 ans	Madame	Monsieur
Agriculteurs exploitants	1%	1%	1%	0%
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	10%	9%	8%	7%
Cadres et professions intellectuelles supérieures	11%	10%	28%	44%
Professions intermédiaires	22%	23%	8%	10%
Employés	24%	21%	50%	29%
Ouvriers	22%	26%	0%	10%
Retraités	1%	0%	0%	0%
Autres personnes sans activité professionnelle	7%	9%	6%	0%

Graphique 7 : Quel est votre lieu de vie ?

Quel est votre lieu de vie ?	Enquête 2025
Ganges le Vigan	5%
Alès Agglomération	13%
Couronne nîmoise	24%
Gard Rhodanien - Bagnols sur Cèze	25%
Nîmes Métropole	33%

L'accueil des enfants de moins de 3 ans

Graphique 8 : Principal mode d'accueil des familles pour leurs enfants de moins de 3 ans

Principal mode d'accueil des familles pour leurs enfants de moins de 3 ans	Enquête 2025	Enquête 2016	Enquête 2010
Accueil par les parents	11%	34%	40%
Mode d'accueil individuel	60%	41%	27%
Mode d'accueil collectif	27%	22%	28%
Mode d'accueil informel	2%	3%	5%

Graphique 9 : Principal mode d'accueil des familles pour leurs enfants de moins de 3 ans selon le nombre d'enfants

Principal mode d'accueil des familles pour leurs enfants de moins de 3 ans selon le nombre d'enfants	1 enfant	2 enfants	3 enfants et +
Accueil par les parents	10%	10%	25%
Mode d'accueil individuel	66%	60%	37%
Mode d'accueil collectif	23%	30%	32%
Mode d'accueil informel	1%	1%	7%

Graphique 10 : Principal mode d'accueil des familles pour leurs enfants de moins de 3 ans selon le lieu de vie

Secteur d'habitation	Accueil par les parents	Mode d'accueil collectif	Mode d'accueil individuel	Mode d'accueil informel	Les enfants scolarisés
Alès Agglomération	21%	16%	55%	3%	5%
Couronne nîmoise	7%	30%	58%	1%	4%
Ganges le Vigan	10%	17%	63%	0%	10%
Gard Rhodanien - Bagnols sur Cèze	11%	28%	57%	1%	3%
Nîmes Métropole	10%	26%	57%	1%	6%
Total général	11%	26%	57%	1%	5%

Graphique 11: Principal mode d'accueil des familles pour leurs enfants de moins de 3 ans

Quel est le principal mode d'accueil pour vos enfants de moins de 3 ans ?	Enquête 2025	Enquête 2016	Enquête 2010
Vous-même ou votre conjoint(e)	11%	34%	40%
Assistante maternelle agréée	35%	33%	24%
Maison d'assistance maternelle (MAM)	4%	0%	0%
Accueil collectif régulier	27%	0%	27%
Crèche familiale	20%	7%	2%
Garde à domicile	1%	1%	1%
Grands-parents	1%	3%	4%
Autre membre de la famille	1%	0%	0%
Voisinage	0%	0%	1%

Graphique 12 : Âge de scolarisation des enfants

Âge de scolarisation des enfants (mois)	Enquête 2025
11	4%
12	4%
15	4%
22	4%
24	4%
30	26%
32	4%
33	22%
34	11%
35	11%
36	7%

Graphique 13 : Utilisez-vous un mode d'accueil complémentaire ?

Utilisez-vous un mode d'accueil complémentaire ?	Enquête 2025
Oui	55%
Non	45%

Graphique 14 : Quel est votre mode d'accueil complémentaire ?

Si oui, quel est votre mode d'accueil complémentaire ?	Enquête 2025	Enquête 2016
Vous-même ou votre conjoint(e)	36%	34%
Assistante maternelle agréée	8%	13%
Maison d'assistance maternelle (MAM)	1%	0%
Accueil collectif régulier	6%	5%
Accueil collectif occasionnel	2%	0%
Crèche familiale	4%	0%
Garde à domicile	6%	3%
Grands-parents	31%	40%
Autre membre de la famille	6%	1%

Les besoins des familles

Graphique 15 : En moyenne, combien de jours par semaine faites-vous garder vos enfants de moins de 3 ans ?

En moyenne, combien de jours par semaine faites-vous garder vos enfants de moins de 3 ans ?	Enquête 2025
1 jour	4%
2 jours	6%
3 jours	14%
4 jours	33%
5 jours	38%
6 jours	0%
7 jours	0%
Jours variables	4%

Graphique 16 : Quels jours de la semaine avez-vous besoin d'un mode d'accueil pour vos enfants de moins de 3 ans ?

Quels jours de la semaine avez-vous besoin d'un mode d'accueil pour vos enfants de moins de 3 ans ?	Enquête 2025
Lundi	75%
Mardi	80%
Mercredi	58%
Jeudi	77%
Vendredi	74%
Samedi	4%
Dimanche	1%
Jours variables	12%

Graphique 17 : En moyenne, combien d'heures par semaine avez-vous besoin de faire garder vos enfants de moins de 3 ans ?

En moyenne, combien d'heures par semaine avez-vous besoin de faire garder vos enfants de moins de 3 ans ?	Enquête 2025
Moins de 10h	12%
Moins de 20h	11%
De 20h à 30h	18%
De 30h à 40h	35%
40h et plus	24%

Graphique 18 : Avez-vous besoin d'un accueil toute l'année pour vos enfants de moins de 3 ans ?

Avez-vous besoin d'un accueil toute l'année pour vos enfants de moins de 3 ans ?	Enquête 2025
OUI	84%
NON	16%

Graphique 19 : Précisez les mois où vous avez besoin d'un accueil

Si non, précisez les mois où vous avez besoin d'un accueil :	Enquête 2025
Janvier	95%
Février	97%
Mars	95%
Avril	95%
Mai	95%
Juin	92%
Juillet	52%
Août	30%
Septembre	93%
Octobre	96%
Novembre	95%
Décembre	92%

Graphique 20 : Lorsque vous avez besoin d'un accueil non prévu diriez-vous que la ou les personnes en charge de l'accueil de vos enfants s'adaptent ?

Lorsque vous avez besoin d'un accueil non prévu dans votre contrat (jour non prévu, retour plus tardif que prévu...) diriez-vous que la ou les personnes en charge de l'accueil de vos enfants s'adaptent...	Très facilement	Assez facilement	Assez difficilement	Très difficilement
Mode d'accueil collectif	30%	41%	24%	5%
Mode d'accueil individuel	38%	37%	17%	7%
Ensemble	35%	38%	20%	7%

Graphique 21 : Pour vos enfants de moins de 3 ans, avez-vous besoin d'un accueil ?

Pour vos enfants de moins de 3 ans, avez-vous besoin d'un accueil ?	Très souvent	Souvent	Rarement	Jamais
Avec des horaires changeants/irréguliers	14%	14%	30%	42%
En dépannage (santé, urgence, formation, ...)	4%	14%	59%	23%
La nuit	0%	1%	7%	92%
Le matin avant 7h	9%	7%	15%	69%
Le soir après 19h	4%	6%	21%	69%

Graphique 22 : Combien de temps mettez-vous, depuis votre domicile, pour rejoindre le lieu d'accueil de vos enfants de moins de 3 ans ?

Combien de temps mettez-vous, depuis votre domicile, pour rejoindre le lieu d'accueil de vos enfants de moins de 3 ans ?	Enquête 2025
Moins de 15 minutes	76%
De 15 à 30 minutes	16%
De 30 minutes à 1 heure	2%
Plus d'1 heure	0%
Pas de trajet	5%

Graphique 23 : Combien de temps faut-il pour rejoindre le lieu d'accueil selon le secteur d'habitation ?

Secteur d'habitation	Moins de 15 minutes	De 15 à 30 minutes	De 30 minutes à 1 heure	Plus de trajet
Ganges le Vigan	67%	30%	0%	3%
Alès Agglomération	75%	16%	3%	7%
Couronne nîmoise	85%	11%	1%	4%
Gard Rhodanien - Bagnols sur Cèze	77%	14%	2%	8%
Nîmes Métropole	73%	20%	3%	5%

L'évaluation des modes d'accueil

Graphique 24 : Pour quelle raison prioritaire, avez-vous choisi votre principal mode d'accueil ?

Pour quelle raison prioritaire, avez-vous choisi votre principal mode d'accueil ?	Enquête 2025
Renommée de l'assistante maternelle	3%
Disponibilité du personnel	4%
Désir de vous occuper de vos enfants	5%
Garde des enfants malades	7%
Proximité du lieu de travail	9%
Qualité du projet éducatif de la structure	9%
Jours de garde adaptés	12%
Pas d'autre choix possible	14%
Respect du rythme de l'enfant	22%
Raison financière	22%
Horaires de garde adaptés	25%
Socialisation de l'enfant	34%
Confiance en la ou les personnes accueillant les enfants	34%
Proximité du domicile	42%

Graphique 25 : Globalement, êtes-vous satisfait(e) des solutions d'accueil pour votre/ vos enfants ?

Catégorie	Très satisfait	Assez satisfait	Peu satisfait	Pas satisfait du tout
Accueil collectif	64%	31%	5%	1%
Accueil externe / individuel	72%	23%	4%	1%
Accueil informel	24%	38%	13%	25%
Parents	53%	27%	9%	11%
Ensemble	66%	26%	5%	3%

Graphique 26 : Globalement, êtes-vous satisfait(e) des solutions d'accueil pour votre/ vos enfants ?

Globalement, êtes-vous satisfait(e) des solutions d'accueil pour votre/ vos enfants ?	Enquête 2025	Enquête 2016
Très satisfait	66%	33%
Assez satisfait	25%	51%
Peu satisfait	5%	13%
Pas satisfait du tout	3%	3%

Graphique 27 : Par rapport à votre organisation, quel est votre niveau de satisfaction concernant les points suivants

Par rapport à votre organisation, quel est votre niveau de satisfaction concernant les points suivants :	Très satisfait	Assez satisfait	Peu satisfait	Pas satisfait du tout
Le coût de l'accueil	23%	49%	22%	6%
L'offre en matière d'accueil (places de crèches, nombre d'ass. mater...)	25%	33%	27%	15%
Les horaires d'accueil	53%	34%	9%	4%
La qualité de l'accueil de vos enfants	72%	25%	2%	1%
La souplesse de l'accueil	54%	34%	9%	3%
L'écoute des professionnels chargés de l'accueil	69%	26%	4%	1%
La disponibilité des professionnels chargés de l'accueil	67%	26%	5%	2%
La proximité du domicile	71%	21%	5%	3%

Graphique 28 : Quel est, selon vous, le mode d'accueil idéal pour vos enfants de moins de 3 ans, en dehors des parents ?

Quel est, selon vous, le mode d'accueil idéal pour vos enfants de moins de 3 ans, en dehors des parents ?	Enquête 2025
Assistante maternelle agréée	31%
Accueil collectif régulier	23%
Crèche familiale	19%
Maison d'assistance maternelle (MAM)	10%
Grands-parents	9%
Accueil collectif occasionnel	4%
Garde à domicile	3%
Autre membre de la famille	1%
Voisinage	0%

Les difficultés des familles

Graphique 29 : Avez-vous rencontré ou rencontrez-vous des difficultés pour organiser l'accueil de vos enfants de moins de 3 ans ?

Avez-vous rencontré ou rencontrez-vous des difficultés pour organiser l'accueil de vos enfants de moins de 3 ans ?	Enquête 2025
OUI	52%
NON	48%

Graphique 30 : Quelle est la nature de ces difficultés ?

Si oui, quelle est la nature de ces difficultés ?	Enquête 2025	Enquête 2016	Enquête 2010
Accueil non adapté aux problèmes de santé de votre enfant (handicap ; PAI...)	2%	3%	0%
Trouver la bonne information/le bon interlocuteur	4%	2%	0%
Eloignement du lieu d'accueil	5%	7%	4%
Trop de démarches administratives ou trop compliquées	5%		
Mauvaise expérience	6%	3%	0%
Autre	6%	1%	2%
Difficulté de trouver une assistante maternelle à temps partiel	12%	9%	0%
Planning changeant	18%	16%	0%

Manque d'assistantes maternelles	22%	11%	19%
Délais d'anticipation (liste d'attente)	23%		
Horaires/jours d'accueil inadaptés à vos besoins	30%	21%	27%
Coût financier trop élevé	42%	35%	30%
Manque de places en crèches	55%	84%	73%

Graphique 31 : Avez-vous rencontré ou rencontrez-vous des difficultés pour faire la liaison entre

Avez-vous rencontré ou rencontrez-vous des difficultés pour faire la liaison entre :	OUI	NON
La reprise du travail et le début de l'accueil en crèche, chez une assistante maternelle	32%	68%
La fin/la diminution de vos droits à l'aide financière pour l'accueil de vos enfants ou la fin du congé parental et l'entrée à l'école des	36%	64%

L'information des familles

Graphique 32 : Comment avez-vous eu connaissance des différents modes d'accueil pour vos enfants de moins de 3 ans ?

Comment avez-vous eu connaissance des différents modes d'accueil pour vos enfants de moins de 3 ans ?	Enquête 2025
Maison des familles	0%
La MSA	0%
La PMI	1%
La caisse d'Allocations Familiales	5%
Le site internet: www.mon-enfant.fr	5%
La Mairie	6%
Autres sites internet	8%
Le relais petite enfance (RPE)	10%
Autre	11%
Contact direct d'une crèche, d'une assistance maternelle	18%
La bouche à oreille (famille, amis, ...)	35%

Graphique 33 : Connaissez-vous ce qui est proposé sur votre commune en matière d'accueil de la petite enfance ?

Connaissez-vous ce qui est proposé sur votre commune en matière d'accueil de la petite enfance ?	Enquête 2025	Enquête 2016
Très bien	28%	15%
Assez bien	30%	37%
Pas très bien	28%	37%
Pas bien du tout	14%	11%

Graphique 34 : Obtenir des informations sur vos droits a été

Obtenir des informations sur vos droits a été :	Très facile	Assez facile	Assez difficile	Très difficile
Concernant les différentes aides financières	10%	46%	32%	12%
Concernant vos responsabilités de parents- employeurs (dans le cas de l'emploi d'une assistante maternelle agréée)	10%	36%	38%	16%
Concernant les différentes solutions d'accueil	17%	55%	22%	6%

Graphique 35 : Connaissez-vous le Relais Petite Enfance (RPE) le plus proche de chez vous ?

Connaissez-vous le Relais Petite Enfance (RPE) le plus proche de chez vous ?	Enquête 2025	Enquette 2016
Non	52%	54%
Oui, mais vous n'y êtes jamais allé	29%	25%
Oui, et vous y êtes déjà allé / vous l'avez déjà contacté	19%	21%

Graphique 36 : Si oui, êtes-vous satisfait(e) des services proposés par le Relais Petite Enfance (RPE) ?

Si oui, êtes-vous satisfait(e) des services proposés par le Relais Petite Enfance (RPE) ?	Enquête 2025
Très satisfait	44%
Peu satisfait	13%
Assez satisfait	40%
Pas satisfait du tout	4%

Graphique 37 : Votre assistante maternelle fréquente-t-elle un Relais Petite Enfance (RPE) ?

Votre assistante maternelle fréquente-t-elle un Relais Petite Enfance (RPE) ?	Enquête 2025
Oui	32%
Non	15%
Vous ne savez pas	17%
Non concerné	36%

Graphique 38 : Connaissez-vous ?

Ensemble des parents	OUI	NON
Les conditions d'agrément des assistantes maternelles	36%	64%
Le contenu de la formation obligatoire des assistantes maternelles agréées	28%	76%
La possibilité qu'ont les assistantes maternelles de fréquenter le RPE pour participer à des activités d'éveil	47%	53%
Les actions d'accompagnement à la parentalité	28%	72%
Parents employant une assistance maternelle	OUI	NON
Les conditions d'agrément des assistantes maternelles	46%	54%
Le contenu de la formation obligatoire des assistantes maternelles agréées	32%	68%
La possibilité qu'ont les assistantes maternelles de fréquenter le RPE pour participer à des activités d'éveil	69%	31%
Les actions d'accompagnement à la parentalité	32%	68%

Graphique 39 : Diriez-vous que votre mode d'accueil vous apporte un soutien dans votre rôle de parents ?

Diriez-vous que votre mode d'accueil vous apporte un soutien dans votre rôle de parents ?	Enquête 2025	Enquête 2016
Très important	44%	33%
Assez important	34%	46%
Peu important	16%	20%
Pas important du tout	6%	1%

Graphique 40 : Quels soutiens dans votre rôle de parents attendez-vous de votre mode d'accueil ?

Quels soutiens dans votre rôle de parents attendez-vous de votre mode d'accueil ?	Enquête 2025
Des conseils / de l'écoute	58%
Des rencontres / échanges avec des professionnelles	35%
La réalisation d'ateliers (ex : préparation de repas équilibrés ...)	35%
Un accompagnement / soutien	34%
Vous n'avez aucune attente	21%

Graphique 41 : Connaissiez-vous les dispositifs de l'AEPE (Accompagnant Éducatif Petite Enfance) ?

Connaissiez-vous les dispositifs de l'AEPE (Accompagnant Éducatif Petite Enfance) ?	Enquête 2025
OUI	8%
NON	92%

ANNEXE 2 : QUESTIONNAIRE

Observatoire de la Famille



« Accueil des enfants de moins de 3 ans dans le Gard »

Ce questionnaire est strictement anonyme. Les réponses que vous fournirez seront traitées uniquement par l'Observatoire de la Famille, responsable du traitement, à des fins d'analyse statistique. Aucune donnée personnelle permettant de vous identifier n'est collectée dans ce questionnaire.

Si vous souhaitez recevoir les résultats de l'enquête, vous avez la possibilité de laisser vos coordonnées (prénom et adresse e-mail) à la fin du questionnaire. Ces informations sont facultatives, traitées séparément des réponses, et utilisées exclusivement pour vous transmettre les résultats. Les coordonnées collectées seront conservées pendant une durée maximale de 6 mois, ne seront transmises à aucun tiers, et ne feront l'objet d'aucun autre usage.

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD – UE 2016/679) et à la loi Informatique et Libertés modifiée, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données vous concernant. Pour toute demande ou question, vous pouvez contacter : communication@udaf30.fr

1. Qui répond à ce questionnaire ?

- ☐ La mère
- ☐ Le père
- ☐ Les deux (ensemble)

2. Quel est votre code postal ?

3. Quelle est votre situation familiale ?

- ☐ Famille traditionnelle
- ☐ Famille recomposée
- ☐ Famille monoparentale

4. Combien d'enfants avez-vous ?

- ☐ 1 enfant
- ☐ 2 enfants
- ☐ 3 enfants
- ☐ 4 + enfants

5. Quel âge a votre enfant(s) ?

6. Combien d'enfants de moins de 3 ans avez-vous ?

- ☐ 1 enfant
- ☐ 2 enfants
- ☐ 3 enfants
- ☐ 4 + enfants

7. Quelle est votre catégorie socioprofessionnelle ?

- ☐ Agriculteurs exploitants
- ☐ Artisans, commerçants, chefs d'entreprise
- ☐ Cadres et professions intellectuelles supérieures
- ☐ Professions intermédiaires
- ☐ Employés
- ☐ Ouvriers
- ☐ Retraités
- ☐ Autres personnes sans activité professionnelle

8. Quel est votre niveau d'études ?

- ☐ Diplôme supérieur
- ☐ Bac +2
- ☐ Bac général et technologique ou bac professionnel
- ☐ CAP/BEP
- ☐ Brevet d'études de 1er cycle
- ☐ Niveau d'études primaires
- ☐ Aucun diplôme

9. Quel est le principal mode d'accueil (la majeure partie du temps) de vos enfants de moins de 3 ans ?

- ☐ Vous-même ou votre conjoint(e)
- ☐ Assistante maternelle agréée
- ☐ Maison d'assistance maternelle (MAM)
- ☐ Accueil collectif régulier
- ☐ Crèche familiale
- ☐ Garde à domicile
- ☐ Grands-parents
- ☐ Autre membre de la famille, précisez qui :
- ☐ Voisinage
- ☐ Votre enfant est déjà scolarisé

10. Si oui, à quel âge a-t-il été scolarisé ?

11. Utilisez-vous un mode d'accueil complémentaire ?

- ☐ Oui
- ☐ Non

12. Si oui, quel est votre mode d'accueil complémentaire ?

- ☐ Vous-même ou votre conjoint(e)
- ☐ Assistante maternelle agréée
- ☐ Maison d'assistance maternelle (MAM)
- ☐ Accueil collectif régulier
- ☐ Accueil collectif occasionnel
- ☐ Crèche familiale
- ☐ Garde à domicile
- ☐ Grands-parents
- ☐ Autre membre de la famille, précisez qui :

13. En moyenne, combien de jours par semaine faites-vous garder vos enfants de moins de 3 ans ?

- ☐ 1 jour
- ☐ 2 jours
- ☐ 3 jours
- ☐ 4 jours
- ☐ 5 jours
- ☐ 6 jours
- ☐ 7 jours
- ☐ Nombre de jours variables

14. Quels jours de la semaine avez-vous besoin d'un mode d'accueil pour vos enfants de moins de 3 ans ?

- ☐ Lundi
- ☐ Mardi
- ☐ Mercredi
- ☐ Jeudi
- ☐ Vendredi
- ☐ Samedi
- ☐ Dimanche
- ☐ Jours variables

15. En moyenne, combien d'heures par semaine avez-vous besoin de faire garder vos enfants de moins de 3 ans ?

- ☐ Moins de 10h
- ☐ Moins de 20h
- ☐ De 20h à 30h
- ☐ De 30h à 40h
- ☐ 40h et plus

16. Avez-vous besoin d'un accueil toute l'année pour vos enfants de moins de 3 ans ?

- ☐ Oui
- ☐ Non

17. Si non, précisez les mois où vous avez besoin d'un accueil :

- ☐ Janvier
- ☐ Février
- ☐ Mars
- ☐ Avril
- ☐ Mai
- ☐ Juin
- ☐ Juillet
- ☐ Août
- ☐ Septembre
- ☐ Octobre
- ☐ Novembre
- ☐ Décembre

18. Lorsque vous avez besoin d'un accueil non prévu dans votre contrat (jour non prévu, retour plus tardif que prévu...) diriez-vous que la ou les personnes en charge de l'accueil de vos enfants s'adaptent ?

- ☐ Très facilement
- ☐ Assez difficilement
- ☐ Assez facilement
- ☐ Très difficilement

19. Pour vos enfants de moins de 3 ans, avez-vous besoin d'un accueil ?

	Très souvent	Souvent	Rarement	Jamais
Le matin avant 7h	☐	☐	☐	☐
Le soir après 19h	☐	☐	☐	☐
La nuit	☐	☐	☐	☐
Avec des horaires changeants/irréguliers	☐	☐	☐	☐

En dépannage (santé,
urgence, formation, ...
)

☐ ☐ ☐ ☐

20. Combien de temps mettez-vous, depuis votre domicile, pour rejoindre le lieu d'accueil de vos enfants de moins de 3 ans ?

- ☐ Moins de 15 minutes
- ☐ De 15 à 30 minutes
- ☐ De 30 minutes à 1 heure
- ☐ Plus d'une heure

21. Pour quelle raison prioritaire, avez-vous choisi votre principal mode d'accueil ?

Sélectionnez au plus 3 options.

- ☐ Raison financière
- ☐ Socialisation de l'enfant
- ☐ Respect du rythme de l'enfant
- ☐ Horaires de garde adaptés
- ☐ Jours de garde adaptés
- ☐ Garde des enfants malades
- ☐ Proximité du domicile
- ☐ Proximité du lieu de travail
- ☐ Confiance en la ou les personnes accueillant les enfants
- ☐ Disponibilité du personnel
- ☐ Désir de vous occuper de vos enfants
- ☐ Renommée de l'assistante maternelle
- ☐ Qualité du projet éducatif de la structure
- ☐ Pas d'autre choix possible

22. Quel est, selon vous, le mode d'accueil idéal pour vos enfants de moins de 3 ans, en dehors des parents ?

- ☐ Assistante maternelle agréée
- ☐ Accueil collectif régulier
- ☐ Accueil collectif occasionnel
- ☐ Crèche familiale
- ☐ Maison d'assistance maternelle (MAM)
- ☐ Garde à domicile
- ☐ Grands-parents

- Voisinage
- Autre membre de la famille, précisez qui :

23. Pouvez-vous préciser pourquoi c'est votre mode de garde idéal (en termes d'organisation, de valeurs éducatives, de besoins de l'enfant, de sécurisation, de proximité, de flexibilité et d'équilibre familial) ?

24. Globalement, êtes-vous satisfait(e) des solutions d'accueil pour votre/ vos enfants ?

- Très satisfait
- Peu satisfait
- Assez satisfait
- Pas satisfait du tout

25. Par rapport à votre organisation, quel est votre niveau de satisfaction concernant les points suivants :

	Très satisfait	Assez satisfait	Peu satisfait	Pas satisfait du tout
Le coût de l'accueil	○	○	○	○
L'offre en matière d'accueil (places de crèches, nombre d'ass. mater...)	○	○	○	○
Les horaires d'accueil	○	○	○	○
La qualité de l'accueil de vos enfants	○	○	○	○
La souplesse de l'accueil	○	○	○	○
L'écoute des professionnels chargés de l'accueil	○	○	○	○
La disponibilité des professionnels chargés de l'accueil	○	○	○	○
La proximité du domicile	○	○	○	○

26. Avez-vous rencontré ou rencontrez-vous des difficultés pour organiser l'accueil de vos enfants de moins de 3 ans ?

- ☐ Oui
- ☐ Non

27. Si oui, quelle est la nature de ces difficultés ?

Sélectionnez au plus 3 options.

- ☐ Coût financier trop élevé
- ☐ Manque de places en crèches
- ☐ Manque d'assistantes maternelles
- ☐ Difficulté de trouver une assistante maternelle à temps partiel
- ☐ Horaires/jours d'accueil inadaptés à vos besoins
- ☐ Trop de démarches administratives ou trop compliquées
- ☐ Eloignement du lieu d'accueil
- ☐ Planning changeant
- ☐ Accueil non adapté aux problèmes de santé de votre enfant (handicap ; PAI...)
- ☐ Trouver la bonne information/le bon interlocuteur
- ☐ Délais d'anticipation (liste d'attente)
- ☐ Mauvaise expérience
- ☐ Autre

28. Avez-vous rencontré ou rencontrez-vous des difficultés pour faire la liaison entre :

	Oui	Non
La reprise du travail et le début de l'accueil en crèche, chez une assistante maternelle...	☐	☐
La fin/ la diminution de vos droits à l'aide financière pour l'accueil de vos enfants ou la fin du congé parental et l'entrée à l'école des enfants	☐	☐

29. Comment avez-vous eu connaissance des différents modes d'accueil pour vos enfants de moins de 3 ans ?

- ☐ Le relais petite enfance (RPE)
- ☐ La Mairie
- ☐ La caisse d'Allocations Familiales
- ☐ La PMI

- ☐ La MSA
- ☐ La bouche à oreille (famille, amis, ...)
- ☐ Contact direct d'une crèche, d'une assistance maternelle
- ☐ Le site internet: www.mon-enfant.fr
- ☐ Autres sites internet
- ☐ Maison des familles
- ☐ Autre

30. Connaissez-vous ce qui est proposé sur votre commune en matière d'accueil de la petite enfance :

- ☐ Très bien
- ☐ Pas très bien
- ☐ Assez bien
- ☐ Pas bien du tout

31. Obtenir des informations sur vos droits a été :

	Très facile	Assez facile	Assez difficile	Très difficile
Concernant les différentes aides financières	☐	☐	☐	☐
Concernant vos responsabilités de parents-employeurs (dans le cas de l'emploi d'une assistante maternelle agréée)	☐	☐	☐	☐
Concernant les différentes solutions d'accueil	☐	☐	☐	☐

32. Connaissez-vous le Relais Petite Enfance (RPE) le plus proche de chez vous ?

- ☐ Non
- ☐ Oui, mais vous n'y êtes jamais allé
- ☐ Oui, et vous y êtes déjà allé / vous l'avez déjà contacté

33. Si oui, à quelles occasions ? (Par exemple : pour le recrutement de votre assistante maternelle, pour obtenir des informations sur l'emploi de votre assistante maternelle, sur ses droits et devoirs, ou pour un accompagnement dans vos démarches administratives.)

34. Si oui, êtes-vous satisfait(e) des services proposés par le Relais Petite Enfance (RPE) ?

- ☐ Très satisfait
- ☐ Peu satisfait
- ☐ Assez satisfait
- ☐ Pas satisfait du tout

35. Votre assistante maternelle fréquente-t-elle un RAM ?

- ☐ Oui
- ☐ Non
- ☐ Vous ne savez pas
- ☐ Non concerné

36. Connaissez-vous ?

	Oui	Non
Les conditions d'agrément des assistantes maternelles	☐	☐
Le contenu de la formation obligatoire des assistantes maternelles agréées	☐	☐
La possibilité qu'ont les assistantes maternelles de fréquenter le RAM pour participer à des activités d'éveil	☐	☐
Les actions d'accompagnement à la parentalité	☐	☐

37. Diriez-vous que votre mode d'accueil vous apporte un soutien dans votre rôle de parents ?

- ☐ Très important
- ☐ Peu important
- ☐ Assez important
- ☐ Pas important du tout

38. Quels soutiens dans votre rôle de parents attendez-vous de votre mode d'accueil ?

- ☐ Des conseils / de l'écoute
- ☐ Des rencontres / échanges avec des professionnelles
- ☐ La réalisation d'ateliers (ex : préparation de repas équilibrés ...)
- ☐ Un accompagnement / soutien
- ☐ Vous n'avez aucune attente

39. Connaissiez-vous les dispositifs de l'AEP ? En avez-vous déjà fréquenté un ou bénéficié d'un accompagnement (par exemple : accueil enfants-parents, soutien à la parentalité, activités en lien avec la petite enfance) ?

40. Si vous souhaitez recevoir les résultats de l'enquête, vous pouvez renseigner votre adresse e-mail ci-dessous.

41. J'accepte que mes informations soient utilisées conformément à la politique de confidentialité. *

- ☐ J'accepte



Observatoire de la Famille 2025 : Conformité au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD)

(RGPD – UE 2016/679)

En résumé :

- Le questionnaire est **strictement anonyme**
- **Aucune donnée personnelle n'est collectée**
- Les réponses sont protégées et **ne sont pas utilisées à des fins commerciales**
- Vous devez accepter que les informations saisies soient utilisées par l'UDAF du Gard dans le cadre de l'Observatoire, **en cochant une case dédiée en fin de questionnaire.**

I/ PRÉSENTATION

L'observatoire de la Famille ou Enquêtes familles est une action portée par l'Union Départementale des Associations Familiales du Gard (UDAF30), la Caisse d'Allocations Familiales du Gard (CAF) et la Mutualité sociale et Agricole (MSA) dans le cadre de sa mission institutionnelle et associative qu'est de comprendre les réalités familiales du Gard.

Au rythme d'une fois par an, l'UDAF du Gard réalise une enquête mixte quantitative et qualitative sur une thématique ou des questions d'ordres familiales. L'objectif est de comprendre les besoins, les contraintes et les enjeux liés aux familles du département ([voir l'histoire des enquêtes précédentes](#)).

En qualité de première institution représentative de l'ensemble des familles, l'UDAF, grâce à son Observatoire, apporte une analyse structurée et scientifique aux pouvoirs publics du département, notamment dans le cadre du Schéma Départemental des Services aux Familles du Gard (SDSF). Cette année 2025, l'Observatoire des Familles porte sur les modes de gardes des enfants de 0 à 3 ans.

II / ENJEUX ET FINALITÉS DE L'ENQUÊTE 2025

À l'échelle départementale du Gard, l'enquête 2025 porte sur les modes de gardes des enfants de 0 à 3 ans. Cette étude vise à dresser une lecture sur le niveau d'équipement et les usages liés aux modes de gardes pour les enfants en bas-âge.

Il s'agit aussi de détecter et de comprendre les diverses contraintes, les besoins et les enjeux concrets des parents en matière d'équipements, d'accessibilité ou encore des ressources liées aux modes de gardes sur le territoire gardois.

Les résultats de l'enquête seront inscrits dans le nouveau Schéma Départemental des Services aux Familles du Gard et permettront aux pouvoirs publics du territoire de construire et/ou adapter les politiques publiques en faveur des familles. L'Observatoire s'inscrit dans une logique de recherche-action.

A) Modalités de l'enquête

L'enquête repose sur la récolte de données majoritairement quantitatives. Les sondés ciblés sont les parents allocataires de la CAF et de la MSA, ayant un ou plusieurs enfants âgés de 0 à 3 ans. Les destinataires du questionnaire ont été préalablement identifiés par les services de la CAF du Gard et de la MSA.

Ce questionnaire est strictement anonyme. Aucune donnée directe à caractère personnelle n'est récoltée dans le formulaire.

Le sondé peut **volontairement** indiquer ses données personnelles (adresse électronique) dans le seul but de recevoir les résultats de l'enquête menée de manière autonome par l'Union Départementale des Associations Familiales du Gard. Dans ce cas, les données à caractères personnelles et les réponses du sondé font l'objet d'un **traitement distinct** afin de garantir la confidentialité et assurer qu'aucun lien ne puisse être établi entre ses réponses et son identité ([cf – Traitement des données récoltées](#)).

B) Diffusion de l'enquête

Le questionnaire est auto-administré via un formulaire diffusé en ligne. Il est envoyé aux sondés par les services de la CAF et de la MSA qui disposent eux-seuls des données personnelles de l'ensemble du panel cible.

Ledit questionnaire est hébergé par la plateforme Microsoft Forms, obtenue dans le cadre d'une licence professionnelle de l'UDAF et encadrée par un expert informatique Nîmois.

III / TRAITEMENT DES DONNÉES RÉCOLTÉES

A) Registre des activités du traitement

- **Le responsable du traitement** : Union Départementale des Associations Familiales du Gard – représentée par madame Véronique PALMER, Directrice de l'UDAF30.
- **Responsable conjoint du traitement** :
 - Yelizaveta SAMUILAVA : Chargé d'étude en mathématique appliquée aux sciences sociales – UDAF30.
 - Yann PARADOT : Chargé de communication – UDAF30
 - Mourad ABSLAMA– UDAF30 : Délégué à la protection des données – UDAF30
- **Catégorie des personnes concernées** : parents d'enfants âgés de 0 à 3 ans résidant dans le département du Gard.
- **Catégories des données à caractère personnelles** : sur la base volontaire et facultative (adresse électronique).
- **Délais d'effacement des données** : 6 mois, à compter du 01 septembre 2025.

B) Collecte et traitement des données

Aucune donnée personnelle permettant de vous identifier n'est collectée dans ce questionnaire. En fin de questionnaire, **de manière facultative et sur la base du volontariat**, le sondé peut néanmoins transmettre ses coordonnées dans le seul but de recevoir les résultats de l'enquête.

Les réponses fournies seront destinées et traitées uniquement par l'Union Départementale des Associations Familiales du Gard (UDAF30), responsable du traitement. Elles ne seront fournies à aucun organisme tiers. Seuls les résultats finaux intégrés dans un rapport d'enquête public seront transmis à ces services. **Le rapport sera en accès public au 11 décembre 2025.**

L'ensemble des données collectées seront analysées dans le strict périmètre de l'Observatoire de la Famille portant sur les modes de gardes des enfants de 0 à 3 ans. Les données seront traitées à des fins statistiques dont l'objectif est de dresser une lecture quantitative étayée des modes de gardes dans le département du Gard.

C) Durée de conservation

Les données collectées seront conservées pendant une durée maximale de 6 mois (durée nécessaire à la gestion courante du traitement) et ne seront transmises à aucun tiers, ni **ne feront l'objet d'aucun autre usage par l'UDAF30**, notamment commerciale ou à des fins de communication régulière.

D) Hébergement et protection des données

Dans le cadre de l'Observatoire, l'ensemble des données collectées sont hébergées informatiquement au sein de l'UDAF30 qui met en œuvre une mesure de sécurité informatique quotidienne garantissant la protection des données.

À l'issue de la période de conservation de 6 mois, les données seront supprimées informatiquement des serveurs de l'UDAF30.

IV / CONSENTEMENT ET DROITS

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD – UE 2016/679) du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016, **en cochant la case en fin de questionnaire intitulée « J'accepte que mes informations soient utilisées conformément aux modalités RGPD définies dans le cadre de l'Observatoire des Familles 2025 » vous certifiez avoir pris connaissance du présent document relatif au RGPD et acceptez explicitement que vos réponses soient collectées par l'UDAF30 et auquel cas, que vos données personnelles, saisies volontairement, soient également récoltées dans le seul but de vous transmettre les résultats de l'Observatoire 2025.**

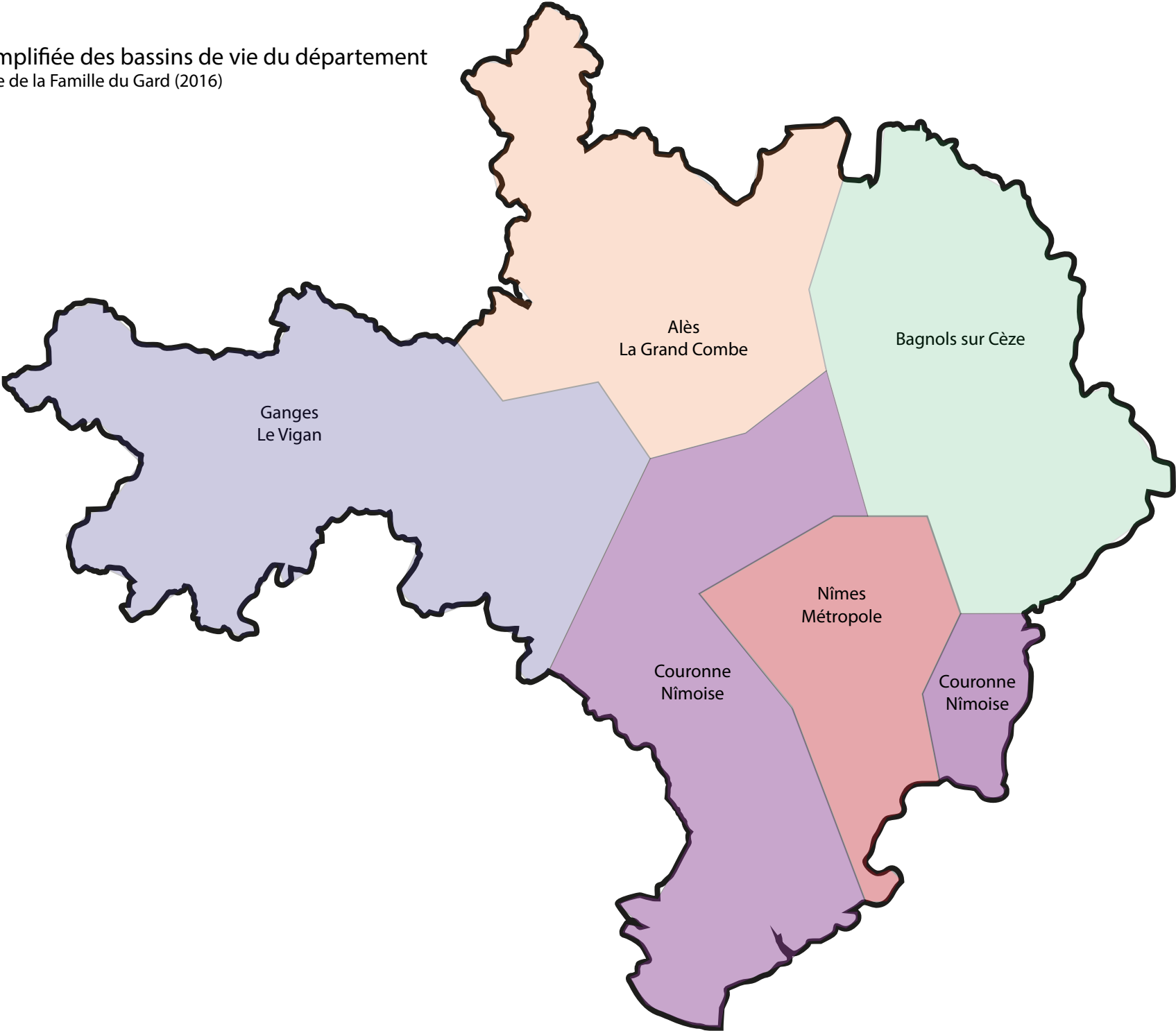
Vous disposez d'un droit d'accès, d'opposition, de rectification et de suppression de vos données vous concernant.

Pour toute demande ou question, vous pouvez contacter : communication@udaf30.fr

Pour en savoir plus : <https://www.cnil.fr>

Cartographie simplifiée des bassins de vie du département

Source : Observatoire de la Famille du Gard (2016)





CHARGÉE D'ÉTUDE

Yelisaveta SAMUILAVA

J'ai effectué mes études en mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales à l'Université Paul-Valéry Montpellier 3.

Depuis toujours, je m'intéresse aux projets et aux recherches en lien avec les problématiques sociétales, en particulier celles touchant aux familles.

Au sein de l'Observatoire de la famille, j'ai eu l'opportunité de contribuer à une étude approfondie portant sur de nombreux facteurs liés aux conditions de vie des familles, ainsi qu'à la réalisation d'une enquête spécifique auprès des familles ayant des enfants de moins de trois ans.

Ce travail a permis de mieux comprendre leurs besoins et d'identifier des pistes pour adapter ou renforcer les politiques publiques. Grâce à une collaboration étroite avec mes collègues, nous avons pu donner davantage de visibilité aux réalités vécues par les familles et avoir un impact concret sur la manière dont celles-ci sont représentées et prises en compte.

Cette expérience m'a non seulement permis de mettre en pratique mes compétences méthodologiques et analytiques, mais aussi d'enrichir ma réflexion sur les enjeux sociaux actuels.

Pour la suite, je souhaite continuer à m'impliquer dans des projets de recherche et d'analyse qui allient données, sciences sociales et utilité pour la société.